

PDZA DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL



Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec





50, rue du Fort
Sorel-Tracy (Québec) J3P 7X7
T : 450 743-2703
mrc@pierredesaurel.com
mrcpierredesaurel.com



Consultant mandaté par la MRC de Pierre-De Saurel
englobecorp.com

Version finale du 30 juin 2016

Préambule

L'agriculture et l'agroalimentaire sont au cœur du développement de la MRC de Pierre-De Saurel, bien que celle-ci soit régulièrement davantage associée au secteur de la métallurgie.

Piliers de la dynamique sociale et économique de notre territoire, l'agriculture et l'agroalimentaire s'imposent naturellement grâce au dynamisme de ses entrepreneurs présents dans le milieu. Ce secteur d'activité fait si fortement partie intégrante et intrinsèque de la communauté que l'on peut à l'occasion en arriver à le prendre pour acquis, ce qui serait une erreur.

L'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA) constitue l'occasion pour notre MRC de renouveler son appui à ce secteur et, surtout, de réaffirmer que son développement est une priorité incontournable que la région dans son ensemble doit reconnaître. Le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire contribuera à consolider l'économie de la région, dans les municipalités rurales et à Sorel-Tracy, notre ville-centre. Rappelons-nous que saisir les opportunités qu'offre ce secteur ne sera cependant possible qu'à deux conditions :

- 1- Assumer pleinement la réalité agricole du territoire, la positionner comme réel fer de lance du tissu économique et social et y accorder les efforts requis ;
- 2- Rassembler l'ensemble des intervenants du territoire et leur dynamisme autour des objectifs communs et diriger les actions vers l'atteinte des objectifs partagés.



Les premiers acteurs de ce développement sont les familles agricoles, leur relève et tous les entrepreneurs agricoles et agroalimentaires qui travaillent à réaliser leurs ambitions sur le territoire. Les retombées du PDZA profiteront à toute la population de notre MRC. Ce plan contribuera à l'attractivité du territoire, nous permettra de nous démarquer et donnera de la vigueur à notre développement économique.

Nous sommes déterminés à soutenir l'agriculture, l'agroalimentaire et leurs entrepreneurs et nous le prouvons par l'adoption de ce plan.



Mot du préfet de la MRC

La MRC de Pierre-De Saurel a entrepris la réalisation de son plan de développement de la zone agricole (PDZA) pour mettre en valeur la zone agricole, tout en favorisant le développement durable des activités agricoles et des activités complémentaires à l'agriculture, voire même de la transformation agroalimentaire. Celui-ci, nous l'espérons, permettra d'assurer le développement et la pérennité de ce type d'activités, d'atténuer les pressions de l'urbanisation et de favoriser la vitalité.

Pour nous à la MRC, il est important de développer l'activité agricole tout en y permettant une occupation dynamique du territoire. Nous souhaitons, par cette démarche, maximiser l'occupation des municipalités rurales et contribuer au maintien des services de proximité tels que les écoles, les dépanneurs ou les épiceries. Nous souhaitons tout autant dynamiser davantage la ville-centre en augmentant sa fréquentation par les citoyens du milieu rural. Nous espérons ainsi avoir une ville-centre plus forte, soutenant le développement de toute la région.

La MRC a toujours privilégié la complémentarité rurale et urbaine, une approche qui reflète bien la réalité de son territoire. Et aujourd'hui, grâce aux actions posées, cette complémentarité devrait être favorisée au plus haut point.

La MRC veut aussi, par l'élaboration de son PDZA, reconnaître le rôle et l'importance de l'agriculture dans le développement de la région, tant au plan économique que social. Le PDZA est une occasion de mettre en place un lieu d'échanges propice à l'élaboration d'une vision concertée du développement de l'agriculture et de l'occupation de la zone agricole. Concrètement, le PDZA permettra à notre région d'assurer à l'agriculture une place de choix dans le développement économique au même titre que pour les activités industrielles.

En terminant, j'aimerais remercier ceux qui se sont impliqués dans l'élaboration du PDZA de la MRC de Pierre-De Saurel, soit les membres du comité technique et ceux du comité directeur, ainsi que tous les organismes et partenaires. Merci aussi au MAPAQ qui a permis la réalisation de ce projet grâce à son soutien financier et humain.



Le préfet de la MRC de Pierre-De Saurel

Gilles Salvat



Contenu

Préambule	0
Mot du préfet de la MRC	1
Liste des définitions	8
1- Introduction	11
1-1 Qu'est-ce qu'un PDZA	11
1-2 Contenu	12
1-3 Attentes spécifiques de la MRC de Pierre-De Saurel et contexte de réalisation	13
1-4 Démarche de réalisation.....	14
2- Portrait du territoire et des activités agricoles.....	17
Résumé du portrait	17
Principales caractéristiques de l'agriculture dans la MRC.....	20
Section 2-1 : Grandes caractéristiques du milieu	23
2-1-1 : Bref survol historique	23
2-1-2 : La MRC de Pierre-De Saurel aujourd'hui	25
Section 2-2 : Portrait du territoire agricole.....	33
2-2-1 : Présentation générale de la zone agricole	33
2-2-2 : Qualité et occupation de la zone agricole	40
2-2-3 : Caractérisation de la zone agricole	57
2-2-4 : Inclusion, exclusion de la zone agricole et autres usages.....	59
2-2-5 : Bilan	62
Section 2-3 : Portrait des activités agricoles.....	63
2-3-1 : Informations sur les exploitations agricoles.....	63
2-3-2 : Économie générée par les exploitations agricoles.....	79
2-3-3 : Les exploitants agricoles	82



2-3-4 : Les pratiques agroenvironnementales	86
2-3-5 : L'agriculture biologique	91
2-3-6 : Bilan	92
Section 2-4 : Portrait des activités agroalimentaires et des autres composantes de la dynamique agricole	93
Section 2-5 : Autres considérations	100
2-5-1 : Milieux naturels	100
2-5-2 : Usages non agricoles et équipements	109
Résumé des préoccupations dégagées des consultations	119
Conclusion générale du Portrait	121
3- Diagnostic	122
Constats spécifiques	123
Classement FFMCO	127
4 - Vision concertée	131
Les valeurs	131
Énoncé de vision d'avenir	132
5- Plan d'action	133
Priorité 1 : Faciliter la réalisation de projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire, encourager l'entrepreneuriat des entreprises du secteur, de leur relève et attirer des entrepreneurs ayant des idées de projet	135
Priorité 2 : Développer l'intérêt régional envers l'agriculture et l'agroalimentaire, encourager la consommation de produits locaux et créer de nouvelles perspectives de développement par l'augmentation des liens avec la population, le secteur commercial, institutionnel et communautaire de Pierre-De Saurel	141
Priorité 3 : Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les synergies avec les autres composantes du milieu	145
6- Mise en œuvre du PDZA	150
Les acteurs de la mise en œuvre	150
Les étapes de la mise en œuvre	152
Sources de données	153
Annexe I : Résumé du forum régional sur les actions à privilégier	158



Forum régional des acteurs de l'agroalimentaire	159
Forum régional – volet public	163
Annexe II : Consultations auprès des producteurs (sondage)	166



Liste des tableaux

Tableau 1: Indicateurs par secteurs de la MRC	17
Tableau 2: Superficie et population des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel.....	25
Tableau 3: Prévion de variation de la population, MRC de Pierre-De Saurel, MRC limitrophes et Montérégie	26
Tableau 4: Proportion des grands groupes d'âge et âge moyen de la population de la MRC de Pierre-De Saurel	26
Tableau 5: Répartition de la population par tranche d'âge dans la MRC de Pierre-De Saurel et les MRC limitrophes (2014)	27
Tableau 6: Répartition des entreprises et des emplois par secteur d'activité économique en 2012.....	30
Tableau 7: Scolarisation de la population de 25 ans à 64 ans selon le niveau (2011)	31
Tableau 8: Superficie totale, superficie de la zone agricole et non agricole par municipalité de la MRC	33
Tableau 9: Zones patrimoniales inventoriées sur le territoire des différentes municipalités de la MRC	35
Tableau 10: Répartition du potentiel agricole des sols de la MRC de Pierre-De Saurel en pourcentage	42
Tableau 11: Occupation agricole de la zone agricole de la MRC de Pierre-De Saurel	43
Tableau 12: Tenure des superficies exploitées par municipalité	44
Tableau 13: Superficies cultivées de la zone agricole par municipalité	45
Tableau 14: Valeur moyenne des terres en culture et des terres agricoles transigées au Québec	47
Tableau 15: Valeurs foncières agricoles en 2016.....	48
Tableau 16: Proportion des zones agricoles des municipalités par classification	57
Tableau 17: Les décisions rendues par la CPTAQ en vertu de la LPTAA et du LATANR pour la MRC de Pierre-De Saurel	61
Tableau 18: Répartition du nombre d'exploitations agricoles par municipalité et type de production principale végétale en 2010	69
Tableau 19: Répartition du nombre d'exploitations agricoles par municipalité et type de production principale animale en 2010	70
Tableau 20: Répartition du nombre d'unités animales dans la MRC de Pierre-De Saurel par type de production	72
Tableau 21: Répartition des superficies cultivées dans la MRC de Pierre-De Saurel par type de production végétale en hectares	73
Tableau 22: Revenu réparti par production pour les exploitations ayant leur site principal sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel	75
Tableau 23: Répartition du nombre d'exploitations agricoles selon leur activité principale et leur strate de revenu en 2010.....	77
Tableau 24: Revenus de taxation foncière et valeur foncière agricole par municipalité (2016).....	79
Tableau 25: Répartition par strate d'âges et par municipalité des exploitants agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel 2010	83
Tableau 26: Nombre d'exploitants agricoles selon le travail non agricole rémunéré en 2011	86
Tableau 27: Actions réalisées par les entreprises agricoles	89
Tableau 28: Nombre d'exploitations agricoles ayant une certification biologique par municipalité de la MRC de Pierre-De Saurel en 2010.....	91
Tableau 29: Nombre d'exploitations agricoles déclarant des activités de transformation alimentaire par municipalité et type de produit transformé en 2010	93
Tableau 30: Nombre d'exploitations agricoles effectuant des activités complémentaires à la ferme (excluant la transformation)	95
Tableau 31: Répartition des activités complémentaires à la ferme (autre la transformation) par municipalité et type d'activité en 2010	96
Tableau 32: Pourcentage des superficies des municipalités de la MRC se retrouvant dans les BV	101



Liste des figures

Figure 1: Répartition de la population par groupe d'âge	27
Figure 2: Variation annuelle en % de la valeur des terres	46
Figure 3: Proportion du territoire en superficie forestière par municipalité	51
Figure 4: Proportion du territoire selon les zones agricole (total MRC)	57
Figure 5: Évolution du nombre d'exploitations agricoles	67
Figure 6: Répartition du type de production agricole par municipalité	68
Figure 7: Évolution de la taille moyenne des exploitations	71
Figure 8: Évolution des revenus moyens des exploitations agricoles	76
Figure 9: Évolution du pourcentage d'exploitations agricoles par strate de revenu (2004-2010)	78
Figure 10: Salaires versés aux employés membres de la famille et autres employés dans les exploitations agricoles	80
Figure 11: Emploi de la main-d'oeuvre du Québec et hors Québec	81
Figure 12: Types d'exploitants agricoles	82
Figure 13: Répartition des exploitants agricoles par strate d'âge	83
Figure 14: Exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans	84
Figure 15: Exploitations dont le membre principal a moins de 40 ans par municipalité (2010)	85
Figure 16: Exploitations ayant au moins un membre de moins de 40 ans par type de production	85
Figure 17: Utilisation des mesures environnementales	87
Figure 18: Superficie totale des terres agricoles indemnisées par la Financière agricole du Québec et taille de la population de la Grande Oie des neiges	107
Figure 19: Schéma des acteurs responsables de la mise en œuvre du Plan d'action	150

**Liste des cartes**

Carte 1: Accès à la MRC de Pierre-De Saurel	28
Carte 2: Saison de croissance moyenne	37
Carte 3: Unités thermiques maïs	38
Carte 4: Précipitations moyennes	39
Carte 5: Inventaire des terres du Canada (ARDA)	41
Carte 6: Boisés	50
Carte 7: Priorisation des boisés	54
Carte 8: Potentiel acéricole	56
Carte 9: Caractérisation de la zone agricole	58
Carte 10: Zone agricole permanente, inclusions et exclusions	60
Carte 11: Exploitations agricoles (Bloc 1)	64
Carte 12: Exploitations agricoles (Bloc 2)	65
Carte 13: Exploitations agricoles (Bloc 3)	66
Carte 14: Cultures assurées	74
Carte 15: Exploitations agricoles avec kiosques à la ferme	97
Carte 16: Territoire des bassins versants	100
Carte 17: Réserve de la biosphère du Lac-St-Pierre	102
Carte 18: Milieux humides	105
Carte 19: Réseau électrique	109
Carte 20: Télécommunications	110
Carte 21: Sablières	111
Carte 22: Sentiers de VTT	112
Carte 23: Sentiers de motoneiges	112



Liste des définitions

Agriculture :

Au sens de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), l'agriculture est la culture du sol et des végétaux, le fait de laisser le sol sous couverture végétale ou de l'utiliser à des fins sylvicoles, l'élevage des animaux et, à ces fins, la confection, la construction ou l'utilisation de travaux, ouvrages ou bâtiments, à l'exception des immeubles servant à des fins d'habitation.

Agrotourisme :

Tourisme caractérisé par des séjours de vacances passés à la ferme. Toutefois, pour se qualifier comme activité d'agrotourisme au sens du règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations, une activité doit également répondre aux conditions suivantes :

- être complémentaire à l'agriculture;
- avoir lieu dans une exploitation agricole;
- mettre en relation l'exploitant avec des touristes ou des excursionnistes;
- faire connaître la production de l'exploitation agricole, l'agriculture ainsi que le milieu agricole¹.

Bassin versant :

Territoire dont les eaux se déversent vers un lieu donné : cours d'eau, lac, ouvrage artificiel, etc.

Circuit-court :

Ce terme s'emploie pour qualifier un circuit de distribution qui comporte un moins grand nombre de transactions intermédiaires entre le producteur et le consommateur ou utilisateur que les circuits traditionnels. Pour les produits agricoles, ils prennent la forme de marchés publics, de kiosques à la ferme, de marchés virtuels, de vente de paniers de légumes, d'un approvisionnement d'un producteur à un restaurateur ou à un détaillant, etc.

Exploitation agricole enregistrée :

Exploitation agricole enregistrée auprès du MAPAQ conformément au Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations. Pour pouvoir s'enregistrer, une exploitation doit produire un revenu agricole brut minimal de 5 000 \$ par année, sauf lors d'un démarrage de production où une exploitation peut se faire reconnaître sur un potentiel de revenu.

¹ Lorsqu'aucune référence n'est indiquée, les définitions sont tirées de : Portail Québec, En ligne, Thésaurus de l'activité gouvernementale, consulté le 15 mars 2016.



Industrie agroalimentaire :

Ensemble des activités économiques reliées essentiellement à la production, à la transformation, à l'exploitation et au conditionnement des produits agricoles destinés à l'alimentation humaine et animale.

Industrie bioalimentaire :

Ensemble des activités économiques reliées à la production agricole, aux pêches et à l'aquaculture, à la transformation des aliments et des boissons, au commerce de ces produits ainsi qu'à la restauration.

Nouveaux arrivants en agriculture :

Dans le cadre de ce document, nous désignons «nouveaux arrivants en agriculture» les personnes qui démarrent des projets agricoles ou reprennent des exploitations existantes après l'âge de 40 ans.

Population agricole :

Dans le cadre de ce document, nous désignons «population agricole» la population qui pratique l'agriculture.

Population urbaine :

Dans le cadre de ce document, nous désignons «population urbaine» la population vivant dans les milieux urbains (villes ou villages).

Population rurale :

Dans le cadre de ce document, nous désignons «population rurale» la population vivant hors des milieux urbains, incluant en zone agricole, mais qui ne pratiquent pas nécessairement l'agriculture.

Produits locaux :

Dans le cadre de ce document, nous utilisons le terme « produits locaux» pour désigner les produits qui proviennent de la MRC.

Relève agricole :

Selon le MAPAQ, la relève agricole est formée d'entrepreneurs agricoles âgés de moins de 40 ans qui possèdent au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. La **relève apparentée** est formée par un membre de la famille directe, alors que la **relève non apparentée** peut être formée de la famille indirecte,



de citoyens ou de ruraux non originaire d'un milieu agricole, ou d'un enfant d'agriculteur démarrant dans une autre production que celle pratiquée par la famille².

Zone agricole :

Selon la LPTAA, la zone agricole est la partie du territoire d'une municipalité locale décrite aux plan et description technique élaborés et adoptés conformément aux articles 49 et 50 de la Loi.

² Marie-Ève Arbour, Fédération de la relève agricole du Québec, En ligne, Dossier Spécial : relève non apparentée, consulté le 27 avril 2016.



1- Introduction

1-1 Qu'est-ce qu'un PDZA³

Le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois de 2008 recommandait aux MRC du Québec la réalisation de plans de développement de la zone agricole (PDZA) afin de mettre en valeur le territoire agricole, favoriser son occupation dynamique et de mieux appuyer le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans les différentes régions.

Les résultats positifs obtenus à la suite des projets pilotes de PDZA soutenus par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et réalisés dans huit MRC du Québec entre 2008 et 2011 ont conduit d'autres MRC à réaliser leur PDZA.

Le PDZA est aujourd'hui un outil de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC tout en favorisant le développement durable de ses activités agricoles. Il repose sur un état de situation et sur la détermination des possibilités de développement des activités agricoles. Le PDZA est réalisé par une MRC en concertation avec les acteurs du milieu et fait état des actions que ces derniers choisissent de réaliser.

Source : MAPAQ, Guide d'élaboration d'un PDZA

Le PDZA doit être complémentaire et compatible aux autres démarches de planification territoriale ou économique réalisées dans la MRC ou la région. Il peut notamment contribuer à :

- + Acquérir une connaissance plus pointue du territoire
- + Créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu
- + Établir un lieu d'échanges propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture
- + Déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et d'entreprendre des actions concrètes.

En ce sens, il pourrait notamment :

- + Mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits
- + Viser l'accroissement ou la diversification des productions, des produits, des modèles d'entreprises ou des modes de mise en marché
- + Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture et encourager le développement d'activités complémentaires telles que l'agrotourisme ou la transformation à la ferme.

³ À moins d'avis contraire dans le texte, les références utilisées dans cette section sont tirées de : MAPAQ, 2011, Guide d'élaboration d'un PDZA.



1-2 Contenu⁴

La réalisation d'un PDZA se divise en quatre étapes :

- + Le portrait du territoire, des activités agricoles et agroalimentaires de la MRC de Pierre-De Saurel
Le portrait du territoire permet de documenter l'état de situation et de comprendre l'évolution ainsi que les tendances de l'agriculture dans la MRC. Il permet à la MRC de se positionner en faisant des comparaisons.
- + Le diagnostic
Le diagnostic consiste à déterminer les forces et les faiblesses du développement de l'agriculture ainsi que les opportunités ou les contraintes. Il est établi à partir des constats dégagés lors de la réalisation du portrait et des consultations auprès des producteurs, des citoyens et des acteurs de l'agroalimentaire.
- + La vision concertée
La vision concertée vise à donner une ligne directrice au plan et contribue à mobiliser les forces vives du milieu. Elle est le reflet de la vision d'avenir du développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire sur le territoire.
- + Le plan d'action
Prenant appui sur le diagnostic et la vision concertée, le plan d'action décrit les moyens privilégiés pour atteindre les objectifs visés.



⁴ À moins d'avis contraire dans le texte, les références utilisées dans cette section sont tirées de : MAPAQ, 2011, Guide d'élaboration d'un PDZA.



1-3 Attentes spécifiques de la MRC de Pierre-De Saurel et contexte de réalisation

Les réflexions préalables au démarrage du PDZA au sein de la MRC de Pierre-De Saurel ont permis d'énoncer des objectifs spécifiques visés par la démarche d'élaboration du PDZA⁵, soit :

- + Déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel de l'agriculture en zone agricole tout en tenant compte des particularités géographiques comme les plaines inondables et les milieux naturels;
- + Diversifier les productions et la mise en marché des produits agricoles pour assurer le développement de l'agriculture et de la relève agricole;
- + Diversifier l'offre des activités en agrotourisme;
- + Réaliser des actions concrètes sur la pérennité de la zone agricole et les activités agricoles;
- + Reconnaître le rôle et l'importance de l'agriculture dans le développement économique et social de la région;
- + Établir un lieu d'échange propice à l'établissement d'une vision concertée du développement de l'agriculture et de l'occupation de la zone agricole;
- + Bonifier la planification de l'agriculture dans le prochain Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC.

La MRC de Pierre-De Saurel a également adopté, le 18 avril 2016, une déclaration de la ruralité qui exprime clairement ses intentions envers la portion rurale de son territoire. Cette déclaration fait état des engagements suivants :

- + Promouvoir et protéger le mode de vie rural sur le territoire de la MRC;
- + Travailler au développement de la zone agricole de la MRC;
- + Encourager la collaboration et la solidarité entre les milieux ruraux et les milieux urbains;
- + Continuer à mettre à la disposition des municipalités rurales un fonds de développement pour soutenir la mise en œuvre de projets structurants en milieu rural⁶.

Finalement, il est important de tenir compte de la démarche de révision du Schéma d'aménagement et de développement (SAD) actuellement en cours à la MRC.

⁵ Informations tirées de l'Appel d'offres AO-2015-08-07 préparé par la MRC de Pierre-De Saurel.

⁶ MRC de Pierre-De Saurel, 2016, En ligne, Déclaration de la ruralité.



1-4 Démarche de réalisation

Le mandat octroyé à la firme Englobe chargée d'assumer la réalisation du PDZA en collaboration et en concertation avec la MRC de Pierre-De Saurel s'est déroulé du 5 octobre 2015 au 30 juin 2016. En tenant compte du guide du MAPAQ pour l'élaboration d'un PDZA, ainsi que des attentes spécifiques énoncées par la MRC, la démarche de réalisation du PDZA a été la suivante :

PORTRAIT	DIAGNOSTIC	VISION	PLAN D'ACTION	PDZA FINAL
13 octobre 2015 au 31 janvier 2016	1 ^{er} février 2016 au 7 avril 2016	1 ^{er} avril 2016 au 20 avril 2016	20 avril 2016 au 30 juin 2016	30 juin 2016

Différentes activités d'information, de participation et de consultation ont été réalisées tout au long du cheminement du PDZA, dont :

- + Entrevues auprès d'acteurs clés dans la MRC (7) :
 - o Ville de Sorel-Tracy;
 - o Silos Richardson;
 - o Organisme de bassin versant (OBV) de la rivière Richelieu;
 - o Organisme de bassin versant (OBV) de la rivière Yamaska;
 - o Club-conseil des Patriotes;
 - o Zone d'intervention prioritaire (ZIP) du Lac St-Pierre;
 - o Laiterie Chalifoux.
- + Un atelier auprès des producteurs agricoles de la MRC
- + Un atelier auprès des transformateurs de la MRC (circuit court / petits et plus grands transformateurs)
- + 3 rencontres à la population organisées par bloc d'affinité municipal
- + Un forum régional composé d'une séance de consultation sur invitation aux acteurs et d'une séance publique ouverte à l'ensemble de la population et aux producteurs agricoles.



À ces activités s'ajoute la contribution de deux comités spécifiquement créés par la MRC de Pierre-De Saurel pour appuyer la réalisation du PDZA, le comité technique et le comité directeur, dont les membres sont énumérés ci-après.

Membres du comité technique	
Secteur agricole	Sylvain Joyal, président du syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska Julie Robert, Fédération régionale de l'UPA Richard Potvin, producteur membre du CCA Pierre Benoit, producteur de la relève
Secteur municipal agricole	Louis R. Joyal, maire de Yamaska Maria Libert, mairesse de St-Aimé
Secteur municipal rural	Michel Blanchard, maire de St-David Denis Marion, maire de Massueville
Citoyen	Clément Gagnon, membre du CCA
Environnement	Joëlle Blouin, Club agro Les Patriotes Benoît Laferrière, Club agro Lavallière
Développement économique, municipal et agricole	Mélissa Normandin, direction régionale MAPAQ Évelyne Vouligny, direction régionale MAPAQ Louise Leblanc, direction régionale MAPAQ Claudine Beaudoin, direction régionale du MAMOT Josée Plamondon, CLD de Pierre-De Saurel
MRC – Expertise	Mario Dion, directeur aménagement MRC
Consultant externe	Jean-François Aubin, chargé de projet - Englobe

Les rôles et les attentes envers les membres du comité technique sont principalement de partager l'histoire et leurs connaissances quant à la MRC et sa zone agricole, de fournir de l'information, de participer à la réflexion, de faire des propositions et de commenter et discuter les livrables. Le comité technique doit également s'assurer de connaître les attentes et/ou préoccupations de ses membres, ainsi que certains grands enjeux inhérents au développement agricole et agroalimentaire dans le milieu.

Membres du comité directeur	
Jean-François Aubin	Chargé de projet, Englobe
Denis Boisvert	Directeur général de la MRC de Pierre-De Saurel
Mario Dion	Directeur de l'aménagement
Sylvain Joyal	Membre du comité, président du syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska
Maria Libert	Membre du comité, mairesse de St-Aimé
Richard Potvin	Membre du comité, producteur membre du CCA



Le rôle du comité directeur du PDZA est essentiellement lié à l'administration et au conseil. D'une part, il est chargé d'effectuer un suivi auprès du consultant pour l'avancement du mandat conformément au plan de travail, et d'autre part, il se doit de discuter d'enjeux stratégiques de réalisation du mandat en cours d'avancement et de formuler des attentes au consultant et/ou à la MRC.

Des activités de communication complémentaires ont finalement complété la démarche de réalisation du PDZA y incluant l'annonce par conférence de presse du démarrage du PDZA le 10 décembre 2015 et la mise en place d'une section dédiée au PDZA sur le site web de la MRC.



2- Portrait du territoire et des activités agricoles

Résumé du portrait

Bref survol des municipalités

Le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, malgré qu'il soit à grande majorité agricole, n'est pas uniforme et représente des disparités importantes en fonction de ses municipalités. Le secteur le plus proche du fleuve est constitué d'une forte concentration urbaine, avec les municipalités de Sorel-Tracy et St-Joseph-de-Sorel, majoritairement urbaines. Au contraire, les secteurs s'avancant dans les terres sont plus fortement agricoles et on y retrouve les plus grandes superficies de zone agricole, les plus grandes superficies cultivées et le plus grand nombre d'exploitations agricoles. Dans le cadre du PDZA, le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel a été divisé en trois zones afin de mettre en lumière leurs différences et les principaux constats locaux qui s'y appliquent.

Tableau 1: Indicateurs par secteurs de la MRC				
	Secteur 1 Sorel-Tracy, St-Roch- de-Richelieu, St- Anne-de-Sorel, St- Joseph-de-Sorel	Secteur 2 Ste-Victoire-de-Sorel, St-Robert, St-Ours	Secteur 3 St-Gérard-Majella, St-David, St-Aimé, Massueville, Yamaska	Total MRC
Population	41 468	5 999	3 689	51 156
Superficie de la zone agricole (ha)	8 359	19 473	26 332	54 164
Superficie cultivée (ha)	3 090	12 240	19 454	34 812
Nombre d'exploitations	32	105	161	298

Secteur 1 : Sorel-Tracy, St-Roch-de-Richelieu, St-Anne-de-Sorel, St-Joseph-de-Sorel

Le premier secteur, situé au nord de la MRC et en bordure du fleuve St-Laurent, est formé des municipalités de Sorel-Tracy, St-Roch-de-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sorel et St-Joseph-de-Sorel. Il s'agit globalement du secteur le plus fortement urbanisé. On y retrouve 81% de la population, mais seulement un peu plus de 10% des exploitations agricoles. La zone agricole y est principalement considérée comme viable dans certaines zones, et déstructurée dans d'autres zones. Ce secteur revêt cependant une importance cruciale dans le développement agricole de la MRC, notamment en raison de la présence du port et des installations d'exportation (silos à grain Richardson). De plus, la présence d'une population urbaine constitue un bassin de consommateurs pour les produits agricoles de proximité qui pourrait être exploitée de façon plus importante dans le cadre d'une stratégie de développement.



Parmi les principales contraintes à l'agriculture, on y retrouve la Baie de Lavallière, située sur le territoire de la municipalité Sainte-Anne-de-Sorel. En plus d'être une zone protégée, la Baie de Lavallière et les installations qui permettent sa protection ont un impact sur les exploitations agricoles environnantes en raison des inondations saisonnières qui s'y produisent. Puisque ce territoire est fortement urbanisé, il est également enclin à des enjeux de cohabitation plus fréquents entre les usages agricoles et non agricoles, par exemple en ce qui concerne les odeurs ou encore les poussières et le bruit produit par le transport des marchandises.

Secteur 2 : Ste-Victoire-de-Sorel, St-Robert, St-Ours

Le deuxième secteur est situé au centre et au sud-ouest de la MRC. Il est formé des municipalités de Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Robert et St-Ours. Ce secteur fortement agricole détient environ 35% de la zone agricole de la MRC, de sa superficie cultivée et de ses exploitations agricoles. Il est formé d'une zone agricole qui peut être qualifiée de viable par endroits et de dynamique par ailleurs. Ce secteur comporte quelques massifs boisés qui méritent une attention particulière, étant donné la faible proportion des boisés de la MRC qui sont conservés ($\pm 18\%$). À ce titre, ils ont reçu des niveaux de protection 1 et 2 par la MRC. Parmi ces massifs boisés, on retrouve des concentrations d'érables de différents types qui pourraient constituer un potentiel acéricole intéressant. Selon les données du MAPAQ, ce secteur est aussi celui ayant le plus d'entreprises agricoles faisant de la transformation agroalimentaire. Ces entreprises œuvrent en transformation de fruits et légumes, en découpe et transformation de viandes, volailles et poissons, ainsi qu'en fabrication de produits de l'érable autre que le sirop. De même, près de la moitié (8/17) des entreprises ayant un kiosque à la ferme sont situées sur le territoire de ces municipalités. On peut donc penser que ce secteur est stratégique pour l'implantation de circuits agrotouristiques par exemple.

Ce secteur vit cependant des contraintes au développement de son agriculture, notamment puisque la taille moyenne des fermes y est élevée et que la relève peut difficilement s'y tailler une place. De surcroît, des bâtiments agricoles désaffectés et quelques friches viennent perturber le paysage agricole et mériteraient d'être réutilisés.

**Secteur 3 : St-Gérard-Majella, St-David, St-Aimé, Massueville, Yamaska**

Le troisième secteur est situé au sud-est de la MRC. Il est très fortement agricole et peu urbanisé. Il détient la plus grande superficie de zone agricole, de superficie cultivée, ainsi que le plus grand nombre d'exploitations agricoles. La totalité de sa zone agricole peut être qualifiée de dynamique. Concernant les entreprises de transformation alimentaires, ce secteur comporte des entreprises importantes, comme Haribec, la Fromagerie Latino et la Sublime asperge.

Ce secteur comporte peu de boisés, mais certains milieux humides, notamment dans le secteur de la Baie de Lavallière à Yamaska. Il s'agit de milieux naturels dont la conservation doit être prise en considération dans le développement de l'agriculture. On y retrouve également des enjeux d'accès au territoire agricole, de faible diversité et de faible mise en valeur, comme pour les municipalités du secteur 2.





Principales caractéristiques de l'agriculture dans la MRC

Une agriculture fière à l'empreinte sociale positive

L'agriculture est étroitement associée au développement économique et social de la MRC de Pierre-De Saurel et ce, depuis les premiers efforts de colonisation du territoire comme l'indique la richesse de son histoire agricole. Au fil du temps, l'agriculture a évolué et s'est développée grâce à l'esprit entrepreneurial des familles agricoles. Aujourd'hui, malgré que plus de 70% de la population de la MRC habite le noyau urbain de Sorel-Tracy / Saint-Joseph-de-Sorel, les producteurs agricoles et leurs familles font preuve d'une très grande fierté à occuper le territoire rural, cultiver et exploiter la terre, générant par le fait même d'importantes retombées économiques pour la MRC.

La notion de fierté est d'ailleurs spontanément ressortie de plusieurs des activités de consultation menée. Sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, elle prend différentes formes comme :

- + Présence de nombreuses familles terriennes et d'exploitations agricoles transmises de génération en génération
- + Présence d'une relève agricole motivée et intéressée à démarrer en agriculture ou à prendre la relève des fermes existantes
- + Fierté d'habiter le territoire agricole, l'entretien des bâtiments, des résidences et des sols qui offrent un paysage agricole dynamique de qualité
- + Implications nombreuses auprès d'organismes du milieu, au sein de leurs municipalités et des activités organisées
- + Initiatives diverses mises sur pied : Chambre de développement agricole de la MRC de Pierre-De Saurel, Gala Excellence agricole, Expo-Agricole de Sorel-Tracy (167^e édition en 2016), etc.

Le sentiment de fierté est également palpable au niveau de la cohabitation entre l'agriculture et les autres vocations du territoire, malgré les difficultés et défis quotidiens que cela impose. À titre d'exemple, le poids démographique de la population agricole ne cesse de diminuer face à la population urbaine. Des contraintes à l'agriculture s'imposent également à l'intérieur de la zone agricole : distances, présence d'oiseaux migrateurs, milieux naturels à préserver (ex. Baie de Lavallière), des boisés agricoles protégés, la qualité de l'eau des cours d'eau, etc.

Conscients des attentes souvent élevées placées par la société, cette fierté des familles agricoles les pousse naturellement à rechercher des solutions, dans la mesure du possible, comme les nombreux projets et investissements réalisés en agroenvironnement.



Une agriculture structurante à l'empreinte économique importante

Malgré des changements quant au nombre d'entreprises et aux types de fermes se développant sur le territoire, les entreprises actives en agriculture et en agroalimentaire créent des retombées économiques des plus importantes qui contribuent à la vitalité de l'ensemble des municipalités de la MRC, avec un accent prononcé pour celles à caractère plus rural (emplois et salaires versés, le secteur des services à l'agriculture présent, la taxation foncière, etc.). Comparativement à d'autres secteurs économiques présents dans la MRC, par exemple le secteur de la métallurgie, celui de l'agriculture offre une stabilité, malgré son évolution et les changements. Le poids économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la MRC est notamment observable par les données ci-dessous :

- + **379 entreprises** sur le territoire (fermes et fabrication d'aliments) pour un total de **1 516 emplois**
- + Des **revenus agricoles supérieurs à 88 millions de dollars** en (2010), une croissance de près de 30% depuis 2004
- + Un capital agricole possédé surpassant les **426 millions de dollars** (2010)
- + Des **achats et investissements annuels de 71 millions de dollars** par les fermes dans l'économie régionale et québécoise
- + Près de **7 millions de dollars en salaires versés** aux employés agricoles sur les fermes (membres de la famille et travailleurs non familiaux)
- + Une valeur foncière agricole et forestière de près de **475 millions de dollars**.

Les données économiques des transformateurs et des autres acteurs de l'agroalimentaire du territoire (de la grande entreprise à la beaucoup plus petite), bien que non connues avec précision actuellement, doivent être ajoutées à ce bilan.

Comme l'ont confirmé les activités de consultation, l'agriculture et l'agroalimentaire sur le territoire de la MRC se sont développés de façon relativement autonome en fonction des opportunités de marché et tenant compte des contraintes dans le milieu. Si bien que malgré que certaines productions occupent une place plus importante dans les revenus générés (céréales et laitier notamment), on remarque une certaine diversité d'entreprises en regard des différentes catégories de chiffres d'affaires annuels et de tailles des exploitations.

Ce dynamisme agricole est des plus bienvenus sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel puisque la superficie de la zone agricole occupe plus de 90% de tout le territoire.

En dépit de ces résultats économiques des plus intéressants, plusieurs acteurs ont fait part d'inquiétudes pour l'avenir en regard de l'éloignement grandissant entre l'urbain et le rural, ainsi qu'entre l'agriculture et la gouvernance du territoire. Ceux-ci deviendraient de moins en moins sensibles aux retombées de l'agriculture pour le milieu, à la nécessité d'assurer la pérennité de la zone agricole et d'appuyer son développement à la hauteur de son importance.





Une agriculture durable et soucieuse de son empreinte territoriale

Même si plus de 90% du territoire de la MRC est inclus en zone agricole, son taux d'occupation par les exploitations agricoles est de seulement 74% et la portion cultivée du territoire est de 64%. Étant donné que la présence de friches agricoles demeure faible sur le territoire à l'extérieur de la périphérie de Sorel-Tracy, ces données démontrent la présence de plusieurs milieux naturels (boisés et/ou humides) à l'intérieur de la zone agricole pour lesquels l'activité agricole doit être pensée et réalisée dans un objectif de cohabitation et de mise en valeur.

Comme le témoignent différents projets réalisés sur le territoire et les investissements découlant du programme Prime-Vert, l'agriculture de la MRC est bien engagée dans l'amélioration de ses pratiques culturales, d'aménagement et agroenvironnementale afin de tenir compte des impondérables de la qualité des cours d'eau, des bassins versants sur le territoire et de la présence au nord de la Réserve mondiale de la Biosphère du Lac Saint-Pierre.

L'empreinte territoriale de l'agriculture est également durable dans la mesure où les pertes de zones agricoles à des fins d'étalement urbain sont les moins importantes des MRC de la Montérégie (perte nette de 0,024% de la zone agricole depuis 1992). Il n'en demeure pas moins qu'uniquement depuis 2010, l'équivalent de 116 hectares auraient fait l'objet d'autorisations pour des usages non agricoles en zone agricole, dont une sablière d'une superficie d'une centaine d'hectares. Les freins observés à l'accroissement des superficies urbaines au détriment de la zone agricole proviennent notamment de la disponibilité d'espaces urbains non développés, de même que des faibles tendances et perspectives démographiques observées.



L'agriculture dans la MRC de Pierre-De Saurel se qualifie également de durable en raison des efforts déployés par les entrepreneurs agricoles pour y intégrer leur relève, démarrer de nouvelles productions ou autres projets complémentaires afin de générer une valeur ajoutée aux exploitations agricoles et ainsi demeurer en opération. Pour plus de 8 fermes sur 10 dont les exploitants prévoient quitter la production au cours des prochaines années, une relève agricole est identifiée.

Aussi, même si le nombre d'exploitations agricoles a été en baisse entre 2004 et 2010 (-15), le nombre de fermes a été en hausse entre 2007 et 2010 (+3). De plus, bien que le nombre d'exploitations agricoles effectuant de la transformation à la ferme ou d'autres activités complémentaires à la ferme demeure peu élevé, tout comme celui ayant recours à des circuits courts, l'agriculture de la MRC se distingue par la présence de quelques productions plus marginales, dont l'apiculture et l'élevage d'autres animaux (bisons, sangliers, cervidés, etc.). La MRC comprenait en 2013 respectivement 12% et 29% de ces productions en Montérégie. L'élevage de chevaux est également en hausse, tout comme les superficies cultivées pour des productions autres que les grandes cultures traditionnelles.

Cette durabilité des exploitations et des pratiques permettent à l'agriculture de la MRC de maintenir son empreinte territoriale marquante sur les différentes facettes du territoire. Dans un souci d'assurer une équité entre l'empreinte territoriale du milieu agricole et du milieu urbain, les consultations ont permis de mettre à jour une volonté de tendre vers une meilleure équité des normes appliquées au milieu agricole.



Section 2-1 : Grandes caractéristiques du milieu

2-1-1 : Bref survol historique

Évolution du territoire

Le territoire aujourd'hui désigné comme la MRC de Pierre-De Saurel tient son origine du début de la colonisation de la Nouvelle-France, alors que les voies navigables constituaient les principaux axes de communication, et, par conséquent, de développement.

D'un côté, la bonne qualité des forêts qu'on y observait (approvisionnement facile en matériaux de construction) a favorisé l'implantation de chantiers navals qui ont marqué l'amorce du développement de la région. De l'autre, des terres planes et fertiles ont facilité leur culture à des fins d'alimentation pour l'établissement de la population.

Initialement connue sous l'appellation de la MRC du Bas-Richelieu formée de dix-sept municipalités dont les années de fondation varient de 1642 à 1955, la MRC modifia son appellation en 2009 pour la MRC de Pierre-De Saurel. Elle est aujourd'hui constituée de douze municipalités.

Une riche histoire agricole⁷

La MRC tire son nom du capitaine Pierre-De Saurel, qui fut chargé par le marquis de Tracy de la reconstruction du fort Richelieu, dans le but de protéger la colonie de la menace des Iroquois. Pionnier agricole de la région, il exploita l'une des premières seigneuries concédées par le roi dans le but de peupler la Nouvelle-France dans la deuxième moitié du 17^e siècle⁸.

Le territoire et l'économie du « Bas Richelieu » sont donc depuis ses débuts marqués par l'exploitation agricole qui profite d'un sol fertile et peu accidenté. La région base son existence sur l'agriculture et profite des installations portuaires de l'époque pour exporter certains produits. En 1730, on cultive principalement le blé, l'avoine et le seigle. La culture la plus populaire cependant est la patate, alors que le mouton représente le cheptel le plus important. Les îles du Lac Saint-Pierre ont quant à elles servi de terres à foin et de commune. On y transportait des animaux au printemps après la crue printanière des eaux pour les laisser paître tout l'été.

De nombreux équipements sont mis en place au cours des années pour supporter la production agricole. Dès 1665, des moulins à vent sont érigés afin de moudre le grain et produire de la farine. Remplacés au 18^e siècle par des moulins à eau et au 19^e siècle par des moulins à vapeur, ils se sont essaimés dans plusieurs municipalités de la MRC. Les moulins étaient essentiels aux cultivateurs, car ils permettaient non seulement de moudre le grain, mais également de

⁷ À moins d'avis contraire dans le texte, les références utilisées dans cette section sont tirées de : Louise Pelletier, 2014, 150 d'agriculture dans le Comté de Richelieu.

⁸ Ville de Sorel-Tracy, 2003, Histoire de Sorel et Tracy.



carder la laine et scier le bois. En 1857, Edward Carter Allan fonde l'école d'agriculture St-Lawrence et la ferme expérimentale de Sorel qui permettra le transfert de connaissances et le développement de procédés agricoles.

L'intérêt pour l'agriculture et son essor sont tels que, dès 1849, on assiste à la fondation de la Société d'agriculture du Comté de Richelieu no.2. Des expositions agricoles voient le jour à Sainte-Victoire-de-Sorel (1850), à Saint-Ours (1857) et à Sorel (1897). À cette époque, les expositions agricoles jouent un rôle moteur important pour les agriculteurs et les commerçants, mais également pour toute la population qui peut ainsi avoir un aperçu des activités se déroulant sur le territoire.

Peu à peu, l'agriculture se réorganise en fonction de la demande et la production laitière prend graduellement une place prédominante. Plusieurs sociétés de fabrication de fromage, beurreries et crèmeries sont fondées entre 1890 et 1900, afin de permettre aux producteurs de transformer leur lait en produits de consommation comme le beurre, la crème et le fromage. Elles sont détenues par des agriculteurs locaux. À partir de 1940, cependant, ces petits commerces sont abandonnés au profit des coopératives laitières qui transportent les produits laitiers grâce à des camions-citernes réfrigérés et prennent en charge la commercialisation.

À l'approche des années 1950, une part du territoire agricole, principalement dans le secteur de Saint-Ours, est dédiée à la betterave à sucre afin d'alimenter la raffinerie construite à Saint-Hilaire. Cette dernière, créée en 1943, produit du sucre raffiné, de la mélasse et de la pulpe de betterave.

L'élevage de chevaux occupe également une place importante dans l'économie et la culture agricoles de la région durant plusieurs années. À l'époque, non seulement les agriculteurs élèvent des chevaux pour les travaux au champ, mais plusieurs sont également reconnus pour leurs chevaux de race, notamment dans la paroisse de St-Aimé. Plusieurs acheteurs en provenance des États-Unis viennent se procurer des chevaux de race et de courses. De même, la course de chevaux a été très populaire à Sorel et dans la région, en particulier de 1859 à 1967.

Plusieurs familles agricoles bien enracinées dans leur communauté cultivent encore aujourd'hui la terre familiale. On pourrait citer en exemple la ferme Tanguy dans la municipalité de St-Robert, qui est exploitée par la même famille depuis quatre générations, la famille Paul à St-Anne-de-Sorel qui exploite sa ferme depuis 11 générations, ou encore la ferme de Ste-Victoire, qui est exploitée par la famille Péloquin depuis au moins 7 générations. Quant à la ferme St-Ours, elle poursuit une tradition d'excellence de plusieurs générations. En 2010, elle a reçu la médaille d'or du mérite agricole, honneur qu'elle avait déjà reçu en 1951⁹. Plusieurs autres familles agricoles présentes sur le territoire contribuent également à sa vitalité.



⁹ MAPAQ, 2010, Site Internet, Ordre national du mérite agricole et Ferme St-Ours, Site Internet, consulté le 20 février 2016.



2-1-2 : La MRC de Pierre-De Saurel aujourd'hui

Composition physique et démographique¹⁰

Localisé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à l'embouchure des rivières Richelieu et Yamaska et en s'éloignant vers la plaine agricole fertile, le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel s'étend sur une superficie terrestre de 594 km². Il couvre également une partie des îles appartenant à l'Archipel du Lac Saint-Pierre, reconnu Réserve de biosphère par l'UNESCO depuis 2000.

La MRC de Pierre-De Saurel fait partie de la région administrative de la Montérégie. Elle regroupe un total de 12 municipalités dont 10 municipalités dites rurales occupant 90 % de la superficie de son territoire: Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Sainte-Anne-De-Sorel, Sainte-Victoire-De-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Ours, Saint-Robert, Saint-Roch-De-Richelieu et Yamaska, ainsi que 2 municipalités urbaines couvrant la portion restante: Sorel-Tracy et Saint-Joseph-De-Sorel.

Tableau 2: Superficie et population des municipalités de la MRC de Pierre-De Saurel ¹¹				
Municipalité	Superficie (km ²)	% de la MRC	Population (2015)	% de la MRC
Massueville	1,23	0,22 %	514	1,00 %
Saint-Aimé	61,30	10,32 %	505	0,98 %
Saint David	92,45	15,57 %	848	1,66 %
Saint-Gérard-de-Majella	38,19	6,43 %	267	0,52 %
Saint-Joseph-de-Saurel	1,37	0,23 %	1594	3,12 %
Saint-Ours	59,07	9,94 %	1684	3,29 %
Saint-Robert	64,53	10,87 %	1818	3,55 %
Saint-Roch-de-Richelieu	33,95	5,72 %	2192	4,28 %
Sainte-Anne-de-Sorel	36,28	6,10 %	2715	5,31 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	75,64	12,74 %	2497	4,88 %
Sorel-Tracy	57,24	9,64 %	34967	68,35 %
Yamaska	72,58	12,22 %	1555	3,04 %
Total	593,83		51 156	

Comme l'indique le tableau ci-haut, la situation démographique de la MRC de Pierre-De Saurel est caractérisée par un déséquilibre de la répartition de sa population. Effectivement, les deux municipalités urbaines (Sorel-Tracy et Saint-Joseph-De-Saurel) représentent à elles seules 71% de la population totale de la MRC tandis qu'elles se concentrent dans seulement 10% du territoire. En revanche, les 10 municipalités rurales abritent 29% de la population totale alors qu'elles couvrent 90% du territoire de la MRC. La densité moyenne de population y est de 86 habitants/km², avec encore une fois de grandes variations.

¹⁰ À moins d'avis contraire dans le texte, les références utilisées dans cette section sont tirées de : Institut de la Statistique du Québec, Profils statistiques par région et MRC géographiques, consulté en ligne le 15 janvier 2015.

¹¹ MAMOT, 2015, Répertoire des municipalités.

Selon les projections démographiques de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour la période de 2011 à 2021, la MRC de Pierre-De Saurel ne devrait vivre qu'une très faible augmentation de sa population. Tout au plus, elle devrait connaître une progression de l'ordre de 0,9% pour atteindre 51 691 habitants, soit une hausse de 447 individus. L'horizon de croissance à plus long terme demeure peu élevé avec une prédiction de 52 688 résidents en 2036 pour une augmentation totale de 2,9% entre 2011 et 2031. Il s'agit d'ailleurs de la plus faible prévision de taux de croissance démographique des MRC de la Montérégie, alors que le taux de croissance pour l'ensemble de la Montérégie est de +21,1%.

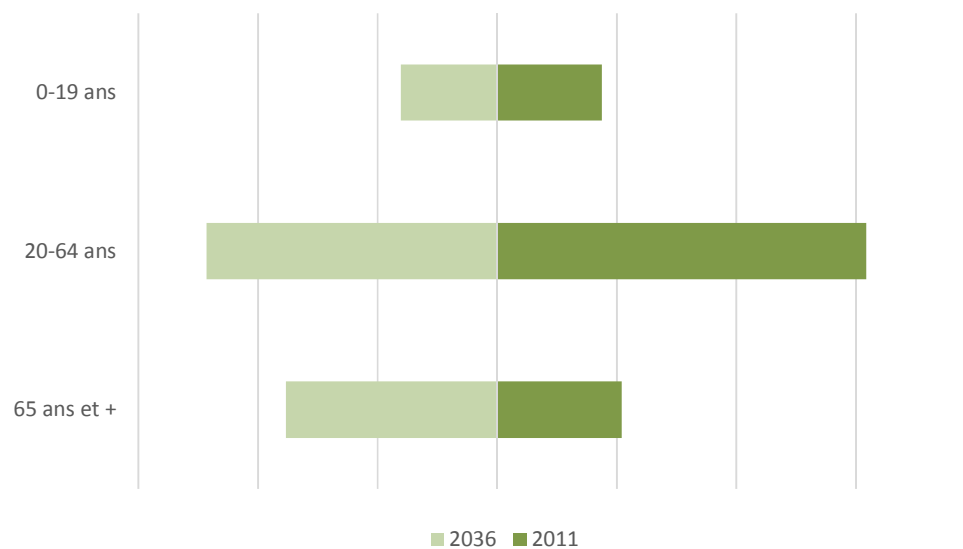
Tableau 3: Prévission de variation de la population, MRC de Pierre-De Saurel, MRC limitrophes et Montérégie				
MRC	Population 2015	Population 2036	Variation	% de variation (2036/2015)
Pierre-De Saurel	51 156	52 688	1 532	2,99 %
Marguerite-D'Youville	76 720	88 368	11 648	15,18 %
La Vallée-du-Richelieu	122 327	148 048	25 721	21,03 %
Les Maskoutains	86 394	97 464	11 070	12,81 %
Nicolet-Yamaska	22 652	23 491	839	3,70 %
Drummond	102 333	116 647	14 314	13,99 %
Total de la Montérégie	1 511 989	1 778 906	266 917	17,65 %

Une autre tendance observée sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel est le vieillissement de sa population. Toujours selon les données de l'ISQ de 2014, la pyramide d'âge de la population devrait varier de la façon suivante :

Tableau 4: Proportion des grands groupes d'âge et âge moyen de la population de la MRC de Pierre-De Saurel			
Groupe d'âge	2011	2036	Variation en %
0-19 ans	17,5 %	16,1 %	-1,4%
20-64 ans	61,7 %	48,6 %	-13,1%
65 ans et +	20,8 %	35,3 %	+14,5 %



Figure 1: Répartition de la population par groupe d'âge



C'est ainsi que l'âge moyen de la population de la MRC passerait de 45,5 ans en 2011 à 50,9 ans en 2036. Dans les deux cas, il s'agirait de la moyenne d'âge la plus élevée des MRC de la Montérégie dont la moyenne qui était de 40,4 ans en 2011, passerait à 45,3 ans en 2036.

Tableau 5: Répartition de la population par tranche d'âge dans la MRC de Pierre-De Saurel et les MRC limitrophes (2014)

Groupe d'âge	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Total
MRC de Pierre-De Saurel	12,1%	10,0%	21,6%	32,7%	23,6%	51 037
MRC Marguerite D'Youville	18,4%	13,1%	26,9%	29,2%	12,4%	76 996
MRC La Vallée-du-Richelieu	18,4%	11,8%	27,2%	28,4%	14,2%	121 759
MRC Les Maskoutains	15,5%	12,2%	24,9%	29,1%	18,3%	86 148
MRC Nicolet-Yamaska	14,6%	10,7%	22,4%	31,3%	21,0%	22 920
MRC Drummond	16,0%	11,5%	25,4%	28,9%	18,2%	102 028



Accessibilité

Le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel possède un positionnement géographique stratégique à différents points de vue. Il est accessible de la Rive-Nord et de la Rive-Sud du fleuve Saint-Laurent via différents réseaux routiers : l'autoroute 20, l'autoroute 30 et l'autoroute 40 (via le traversier). L'autoroute 30 constitue un axe routier stratégique permettant une circulation rapide entre la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec et la Rive-Sud de Montréal. Il est également possible de s'y déplacer par un réseau de routes nationales (122, 132, 133, 223, 235 et 239) auquel se greffe le réseau routier local de différentes municipalités.

Le Port de Sorel-Tracy, un port en eau profonde ouvert à l'année relié à la voie maritime du Saint-Laurent offre un accès direct au marché international. De même, un accès ferroviaire par le réseau du CN permet de transiter vers le reste du Canada ou les États-Unis.

Par son positionnement géographique et les nombreuses routes et autoroutes qui le sillonnent, le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel donne accès à un bassin de plus de 2 millions de personnes à moins de 100 km (1 heure de déplacement). La frontière américaine peut également être franchie à une distance de 130 km.

Carte 1: Accès à la MRC de Pierre-De Saurel



Carte tirée de : MRC de Pierre-De Saurel, 2012

Par ailleurs, le fait d'être situé en Montérégie est un avantage pour la MRC de Pierre-De Saurel en ce qui concerne l'accessibilité aux infrastructures et équipements à vocation agricole, agroalimentaire, de savoir et de recherche et développement. La MRC voisine Les Maskoutains, est considérée comme la capitale agricole et agroalimentaire du Québec¹². Outre la production agricole primaire, une importante industrie de transformation alimentaire s'est développée dans cette MRC, principalement dans les secteurs des viandes, des produits laitiers et de la transformation des fruits et légumes. On recense aujourd'hui une cinquantaine d'entreprises de transformation alimentaire, ainsi qu'un nombre important de commerces œuvrant dans les autres secteurs de la filière bioalimentaire, tels que la biotechnologie agroalimentaire, la formation agricole et la production d'ingrédients.

De plus, la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV), le Cégep de Saint-Hyacinthe, l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) ainsi que la société sans but lucratif Cintech agroalimentaire sont des institutions d'enseignement, de recherche et développement implantées à Saint-Hyacinthe qui font de cette ville le principal berceau de formation continue pour le secteur agroalimentaire, facilement accessible pour les intervenants de Pierre-De Saurel. La ville de Saint-Hyacinthe détient le statut de Technopole agroalimentaire depuis 1993.

¹² MRC des Maskoutains, 2015, Plan de développement de la zone agricole.



Économie

L'économie de la MRC de Pierre-De Saurel est principalement marquée par deux grands pôles stratégiques reconnus : d'une part la métallurgie, la transformation métallique et les nouveaux matériaux, d'autre part l'agriculture et l'agroalimentaire. En Montérégie se retrouve d'ailleurs un programme ACCORD dédié à la transformation des métaux, et un créneau ACCORD bioalimentaire.

Selon les plus récentes données compilées dans le cadre du Forum économique 2014 de la région de Sorel-Tracy, l'état de situation quant aux secteurs de la métallurgie et de l'agriculture et agroalimentaire sur le territoire de la MRC est le suivant¹³ :

- + **Industrie métallurgique** : 150 entreprises manufacturières (4 615 emplois) et 40 entreprises de transformation métallurgique (3 392 emplois).
- + **Agriculture et agroalimentaire** : 379 entreprises (fermes et fabrication d'aliments) pour un total de 1516 emplois.

Dans l'économie régionale, les activités du port de Sorel-Tracy sont également significatives, puisqu'elles représentent environ 35% de toute l'activité portuaire des 10 principaux ports régionaux et locaux du Québec. Plus de 7 millions de tonnes de marchandises y sont transbordées annuellement¹⁴. En plus de créer environ 70 emplois directs, les silos Richardson, situés au port de Sorel-Tracy permettent à plusieurs producteurs agricoles locaux d'exporter leur marchandise. C'est environ 40% de la production locale qui transige par cet équipement¹⁵.

L'économie de la MRC de Pierre-De Saurel s'est également donné une trame de développement économique tournée vers le développement durable, comme l'illustre l'adoption par la ville de Sorel-Tracy en 2006 de l'Agenda 21 local¹⁶, ou encore le développement du créneau de l'écologie industrielle, avec la création de la Technopole en écologie industrielle ainsi que le Centre de transfert technologique en écologie industrielle (CTTÉI). Des centaines de milliers de tonnes de résidus sont ainsi annuellement revalorisées et reconverties en divers produits. Une démarche écocollectivité a également été mise en marche, menée sous le leadership de la MRC et du Technocentre en écologie industrielle dans un esprit collaboratif avec les différents acteurs et la population de la MRC. Un plan stratégique et dynamique a été adopté en 2012 proposant des orientations et des actions concrètes afin de développer une économie plus durable sous différents aspects (milieu de vie, mode de vie, niveau de vie)¹⁷.



¹³ CLD Pierre-De Saurel, 2015, Forum économique 2014. Région de Sorel-Tracy. Agir pour une croissance durable.

¹⁴ CLD de Pierre-De Saurel, année inconnue, La Grande région de Sorel-Tracy

¹⁵ Soucy, Ben et Dante Manocchio, Silos Richardson, Entrevue accordée le 12 avril 2016.

¹⁶ «L'Agenda 21 local est un guide pour encadrer l'action municipale cohérente et concertée. Il est le plan stratégique de la Ville de Sorel-Tracy qui lui a permis d'identifier les grands changements à réaliser afin de favoriser son évolution vers une collectivité durable et assurer sa pérennité face aux changements présents et futurs » (Ecocollectivité Pierre-De Saurel, En ligne, consulté le 10 mai 2016).

¹⁷ Ecocollectivité Pierre-De Saurel, En ligne, consulté le 29 avril 2016.



Finalement, la région vise à développer davantage son industrie touristique, en valorisant ses atouts naturels, son paysage, ses pistes cyclables et sa culture. La piste cyclable La Sauvagine est accréditée Route verte depuis 2012. De plus, des circuits culturels mettent notamment en valeur certains éléments de la MRC de Pierre-De Saurel en se basant sur le patrimoine, les paysages, la littérature et l'histoire¹⁸.

Emploi et revenus

De façon plus globale sur le territoire, c'est le secteur des services qui occupe le premier rang en proportion des emplois occupés. Le tableau suivant indique la répartition des entreprises et des emplois par secteur économique. Il est à noter que le secteur agricole fait partie du secteur primaire.

Tableau 6: Répartition des entreprises et des emplois par secteur d'activité économique en 2012 ¹⁹				
Secteur	Nombre d'entreprises	% de la MRC	Nombre d'emplois occupés	% de la MRC
Primaire	79	5,8%	655	2,9%
Services publics	1	0,1%	410	1,8%
Construction	191	14,0%	1330	5,9%
Fabrication	70	5,1%	4 470	19,7%
Services	1024	75,0%	15 635	68,9%
Total	1365	100%	22 695*	100%*

* Le total inclut 195 emplois occupés dans le secteur extraction minière et extraction de pétrole et de gaz (0,9% de la MRC)

On note que près de 90% des entreprises comptent moins de 20 employés et pas moins de 79% de l'ensemble des travailleurs actifs de la MRC occuperaient des emplois dans les entreprises et institutions locales.

On dénombre sur le territoire de la MRC un total de 18 853 travailleurs âgés entre 25 ans et 64 ans, dont le revenu d'emploi médian est de 40 406\$²⁰. Le revenu moyen disponible par habitant est quant à lui de 25 013\$. Ces statistiques sont comparables à la situation globale de la Montérégie où le revenu médian est de 40 677 \$ et le revenu disponible par habitant est de 26 404 \$. Les revenus gagnés par la population de la MRC de Pierre-De Saurel leur permettent de posséder une maison unifamiliale dont la valeur moyenne est de 176 399\$ (2015), alors que cette moyenne atteint 260 039 \$ à l'échelle de la Montérégie²¹.

En lien avec les statistiques démontrant un vieillissement de la population de la MRC de Pierre-De Saurel, sa proportion de population d'âge actif diminue et pourrait atteindre une baisse de 19% entre 2011 et 2031 selon les scénarios de l'Institut de la statistique du Québec, la pire projection des MRC de la Montérégie. La réduction de la population âgée entre 15 et 64 ans est cependant un phénomène observé principalement dans les MRC de la Montérégie-

¹⁸ Bureau d'information touristique de la région de Sorel-Tracy, Site Internet, consulté le 29 avril 2016.

¹⁹ Emploi-Québec, 2014, Portrait sur le marché du travail.

²⁰ Ibid., ISQ.

²¹ Ibid., ISQ.



Est, tandis que les MRC de la Montérégie-Ouest verront une croissance de ce segment de la population sur leur territoire (exemple : MRC de Vaudreuil-Soulanges + 18%)

Par rapport à l'ensemble de la Montérégie, la population de 25 ans à 64 ans de la MRC de Pierre-De Saurel possède un niveau de scolarisation moindre.

Tableau 7: Scolarisation de la population de 25 ans à 64 ans selon le niveau (2011) ²²		
Niveau	MRC de Pierre-De Saurel	Montérégie
Diplôme d'études professionnel (DEP)	24,9%	19,0%
Diplôme d'études secondaires (DES)	20,3%	21,1%
Diplôme d'études collégial (DEC)	20,6%	19,1%
Certificat universitaire	3,8%	5,3%
Baccalauréat et plus	10,9%	21,1%
Aucun diplôme	20,3%	14,4%
Total	100%	100%

Éducation et santé

En ce qui concerne l'éducation, le territoire mise sur la présence d'établissements d'enseignement primaire et secondaire chapeautés par la Commission scolaire de Sorel-Tracy et l'on y retrouve également le CÉGEP de Sorel-Tracy. Des écoles plus spécialisées notamment en agriculture sont à proximité dans la région de Saint-Hyacinthe, alors que ceux de la région montréalaise demeurent également accessibles à moins d'une heure de déplacement.

Quant aux soins de santé et services sociaux, soulignons notamment que les résidents peuvent aussi compter sur la présence du Centre de santé et des services sociaux Pierre-De Saurel, du Centre hospitalier Hôtel-Dieu-De-Sorel, ainsi que du service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel (STACR).

²² Ibid., Emploi-Québec.



Acteurs régionaux de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Une série d'acteurs sont présents et actifs sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel en lien avec l'agriculture et l'agroalimentaire régional. Ceux-ci peuvent se décliner en différentes catégories.

Au niveau gouvernemental, plusieurs ministères possèdent des directions régionales en Montérégie, dont le MAPAQ, le MAMOT et le MDDELCC. Le réseau Agriconseil Montérégie-Est, chapeauté par le MAPAQ, est un guichet unique qui permet aux producteurs agricoles d'obtenir un soutien de type service-conseils dans des productions ciblées, des productions en émergence et en gestion²³. En plus de répondre aux demandes de renseignements des producteurs agricoles en matière de service-conseil, le réseau Agriconseil Montérégie-Est administre les programmes gouvernementaux d'aide financière agricole (services-conseils). Les programmes visent principalement le soutien à la relève, les services-conseils techniques, l'agroenvironnement et la gestion²⁴. Quant au Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), avec sa démarche ACCORD, il est également actif sur le territoire avec le créneau d'excellence TransformAction en bioalimentaire – Montérégie. Au niveau municipal, la MRC de Pierre-De Saurel et les conseils municipaux des 12 municipalités sont appelés à jouer un rôle important, surtout en ce qui concerne la gouvernance et la réglementation.

Dans le domaine agricole et agroalimentaire, un bon nombre d'acteurs sont actifs. L'UPA est présente sur le territoire avec le Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska, la Fédération régionale de la Montérégie, le Centre d'emploi agricole, ainsi que la Relève agricole Richelieu-Yamaska. La Société d'agriculture de Richelieu, est également présente et deux Clubs-conseil en agroenvironnement œuvrent principalement sur le territoire : Les Patriotes et Lavallière. L'organisme Expansion PME Montérégie Est est aussi actif en agroalimentaire avec la Table de concertation alimentaire et le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie-Est. En outre, de grands acheteurs comme Bonduelle jouent un rôle prépondérant dans l'industrie.

Dans le domaine de la recherche et de l'enseignement, le Collectif régional en formation agricole (CRFA) de Montérégie Est offre des formations en agriculture et dans les domaines connexes.

Finalement, il est intéressant de considérer l'apport de plusieurs autres acteurs socio-économiques comme la Maison du tourisme, la Société d'aménagement de la baie de Lavallière, Canards Illimités, le CLD de Pierre-De Saurel, la Table de partenaires en développement économique, le port de Sorel-Tracy et le Technopole Contrecœur. La Table de concertation «Agir dans la sécurité alimentaire dans le Bas-Richelieu» regroupe également plusieurs organismes de la MRC qui se préoccupent d'accès équitable à une alimentation de qualité.

Suite aux consultations effectuées auprès des producteurs agricoles et des acteurs de l'agroalimentaire, on constate que les acteurs du milieu sont nombreux et offrent des services de qualité permettant le développement agricole de la MRC. Cependant, le maillage entre ces différents acteurs est parfois déficient et il peut être difficile pour un exploitant ou un entrepreneur de trouver la bonne ressource rapidement.

²³ MAPAQ, Site Internet, consulté le 2 mai 2016.

²⁴ Réseau Agriconseils Montérégie-Est, Site Internet, consulté le 5 mai 2016.



Section 2-2 : Portrait du territoire agricole

2-2-1 : Présentation générale de la zone agricole

Superficie

La zone agricole est omniprésente à l'échelle de la MRC de Pierre-De Saurel alors qu'elle occupe 54 164 hectares du territoire, soit pas moins de 91% de la superficie terrestre totale de la MRC. La prépondérance de la zone agricole est cependant variable selon les municipalités.

Tableau 8: Superficie totale, superficie de la zone agricole et non agricole par municipalité de la MRC ²⁵						
Municipalité	Superficie totale (ha)	Superficie de la zone agricole			Superficie non agricole	
		Hectares	% de la municipalité	% de la MRC	% de la municipalité	% de la MRC
Massueville	123	51	42,28	0,09 %	57,72	0,12 %
Saint-Aimé	6128	6123	100,00	10,31 %	0,00	0,00 %
Saint-David	9245	9210	99,62	15,49 %	0,38	0,06 %
Saint-Gérard-Majella	3819	3804	99,61	6,40 %	0,39	0,02 %
Saint-Joseph-de-Sorel	137	0	0,00	0,00 %	100,00	0,23 %
Saint-Ours	5907	5702	96,36	9,57 %	3,64	0,36 %
Saint-Robert	6454	6328	99,52	10,80 %	0,48	0,05 %
Saint-Roch-de-Richelieu	3466	3165	91,52	5,34 %	8,48	0,49 %
Sainte-Anne-de-Sorel	3620	3374	92,85	5,65 %	7,15	0,44 %
Sainte-Victoire-de-Sorel	7564	7443	98,43	12,52 %	1,57	0,21 %
Sorel-Tracy	5721	1820	31,80	3,06 %	68,20	6,56 %
Yamaska	7268	7144	98,31	12,02 %	1,69	0,21 %
Total MRC	59452	54 164	n.a.	91,25 %	n.a.	8,75 %
MRC des Maskoutains (2014)	130 293	125 726	n.a.	96,5 %	n.a.	3,5 %
MRC Marguerite-D'Youville (2014)	34773	27 923	n.a.	80,3 %	n.a.	19,7 %
MRC Nicolet-Yamaska	100 600	97 480	n.a.	96,9 %	n.a.	3,1%

Le tableau ci-dessus permet de constater que pas moins de 6 municipalités ont un pourcentage de superficie de la zone agricole supérieur à 98% (Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Gérard-Majella, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel et Yamaska), tandis que trois autres municipalités ont un pourcentage de zone agricole compris entre 90% et 96% (Saint-Ours, Sainte-Anne-de-Sorel et Saint-Roch-de-Richelieu. Sorel-Tracy et Massueville, quant à elles, ont une

²⁵ MRC de Pierre-De Saurel, 2015, Caractérisation de la zone agricole.



composante urbaine plus importante, mais présentent tout de même une zone agricole qui couvre respectivement 32 et 42% de leur territoire. Seule la municipalité de Saint-Joseph-de-Sorel ne comporte pas de zone agricole sur son territoire.

Topographie et paysages

Le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel est souvent qualifié de plaine agricole fertile faisant partie de l'ensemble des basses terres du Saint-Laurent. Ce qualificatif peut être confirmé par l'appréciation des courbes topographiques qui indiquent une élévation variant entre 10 mètres vers Sorel-Tracy à un maximum d'environ 26 mètres dans le secteur de Saint-Aimé et Massueville²⁶.

L'élévation se fait de façon graduelle alors que les pentes sont généralement inférieures à 1% sur le territoire. Les seules exceptions à cette vaste plaine sont les étroits escarpements présents le long de cours d'eau (ex. rivière Yamaska) qui peuvent avoir des pentes de 10% et plus.

Bien que la MRC de Pierre-De Saurel ne possède pas de caractérisation de son territoire du point de vue de ses paysages, il est tout de même possible de souligner que celui-ci passe globalement d'une trame urbaine active (secteur de Sorel-Tracy) en bordure du fleuve Saint-Laurent qui s'estompe graduellement en s'éloignant à l'intérieur des terres agricoles. Les bâtiments et équipements agricoles occupent alors une place prépondérante dans le paysage. Le paysage de vastes terres agricoles est entrecoupé d'îlots boisés appartenant à des propriétaires privés et de quelques ensembles naturels. D'ailleurs, la MRC de Pierre-De Saurel reconnaît dans son schéma d'aménagement et de développement actuel quelques rangs agricoles et autres lieux désignés à intérêt patrimonial en zone urbaine ou agricole:

²⁶ MAPAQ, Info-sol, Consulté en ligne le 15 janvier 2016.



Tableau 9: Zones patrimoniales inventoriées sur le territoire des différentes municipalités de la MRC ²⁷	
Municipalité	Zone patrimoniale
Massueville	Le noyau du village;
Saint-Joseph-de-Saurel	La partie ancienne de la zone industrielle et les installations portuaires La partie ancienne comprise approximativement de part et d'autre de la rue Montcalm dans sa totalité
Saint David	Le rang Rivière David Le rang Saint-Patrice
Saint-Ours	Le côté nord de la route 133 (au sud du noyau de la ville) Le rang du Ruisseau nord Le chemin du rang Saint-Pierre Les écluses Saint-Ours Le noyau de la ville
Saint-Robert	Le noyau du village (entre l'ancienne voie ferrée, l'école et le début des constructions nouvelles) Le rang Provost (le chemin Saint-Robert) au sud du village La partie nord du rang Saint-Thomas
Saint-Roch-de-Richelieu	Le noyau du village (la partie ancienne)
Sainte-Anne-de-Sorel	Les îles
Sainte-Victoire-de-Sorel	Le noyau du village Le chemin Sainte-Victoire (ancien rang 1 ^{re} Rivière sud) côté est Le rang Saint-Pierre Le rang de la Basse (côté est) Le chemin Prescott (côtés sud et est)
Sorel-Tracy	Les parties anciennes de la ville de Sorel Les installations portuaires
Yamaska	La rue Principale (à partir du pont jusqu'au terrain de rebuts automobiles) La rue Centrale La route 235 (depuis la courbe au sud du village jusqu'à la limite de la municipalité) Le rang Saint-Louis Le chemin du Petit Chenal

²⁷ MRC de Pierre-De Saurel, 2014, Schéma d'aménagement et de développement.



L'homogénéité du paysage agricole de la MRC est brisée à différentes occasions par l'insertion d'activités et d'usages non agricoles d'ampleur variable à l'intérieur de la zone agricole.

Climat²⁸

Le climat de la MRC de Pierre-De Saurel peut également être considéré comme favorable à la pratique de l'agriculture. La saison de croissance moyenne y varie de 205 à 209 jours, avec une date de début aux alentours du 20 avril et une fin entre le 10 et le 14 novembre. La MRC possède une longue période de croissance, relativement à l'ensemble du Québec.

Cette longue période de croissance s'accompagne de la présence d'unités thermiques de maïs entre 2810,52 et 2876,06. Quant aux précipitations, elles sont en moyenne de 555,2 à 570,08 mm, ce qui est inférieur à d'autres portions du territoire québécois.

Les tendances au réchauffement climatique font en sorte que l'on identifie en moyenne entre 11 et 12 jours de température extrême (plus de 30 degrés Celsius) au cours de la période de croissance. De plus, de 17 à 29 jours auraient une température supérieure à 0 degré Celsius au cours de la saison froide. Selon les scénarios futurs, on envisage une prolongation de la période de croissance pouvant varier entre 14 jours (scénario inférieur) et 32 jours (scénario supérieur) d'ici 2041/2070. Les changements climatiques semblent aussi provoquer des épisodes de pluie plus forts et plus fréquents, ce qui devrait être pris en considération lors de la planification d'ouvrages hydroagricoles²⁹.

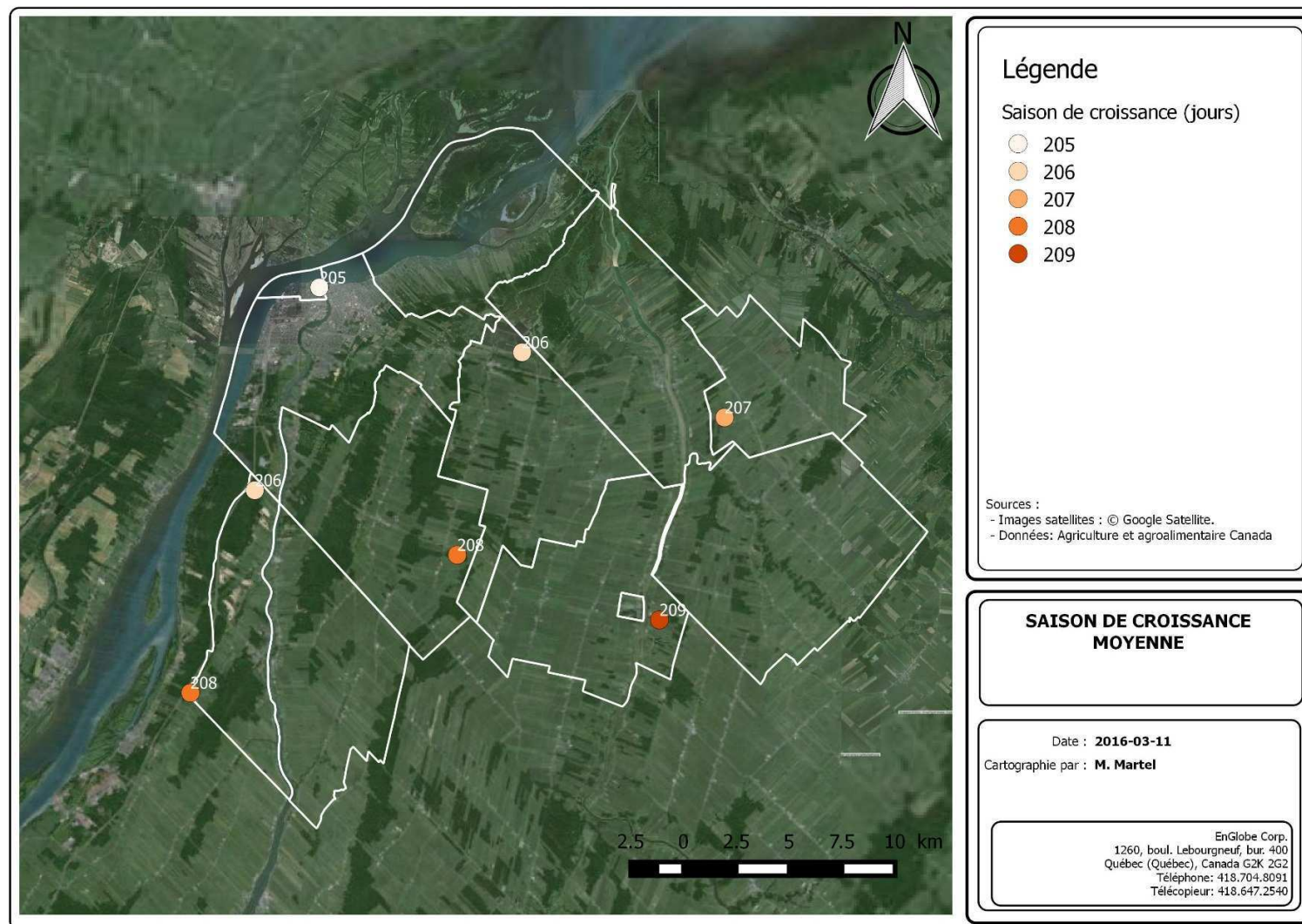
Plusieurs producteurs agricoles rencontrés lors des activités de consultation du PDZA ont également mentionné que la présence du Lac-St-Pierre créait un microclimat favorable à l'agriculture.

²⁸ Gouvernement du Canada, 2015, Agroclimat du Québec.

²⁹ UPA-Montérégie, Rapport final, Caractérisation.

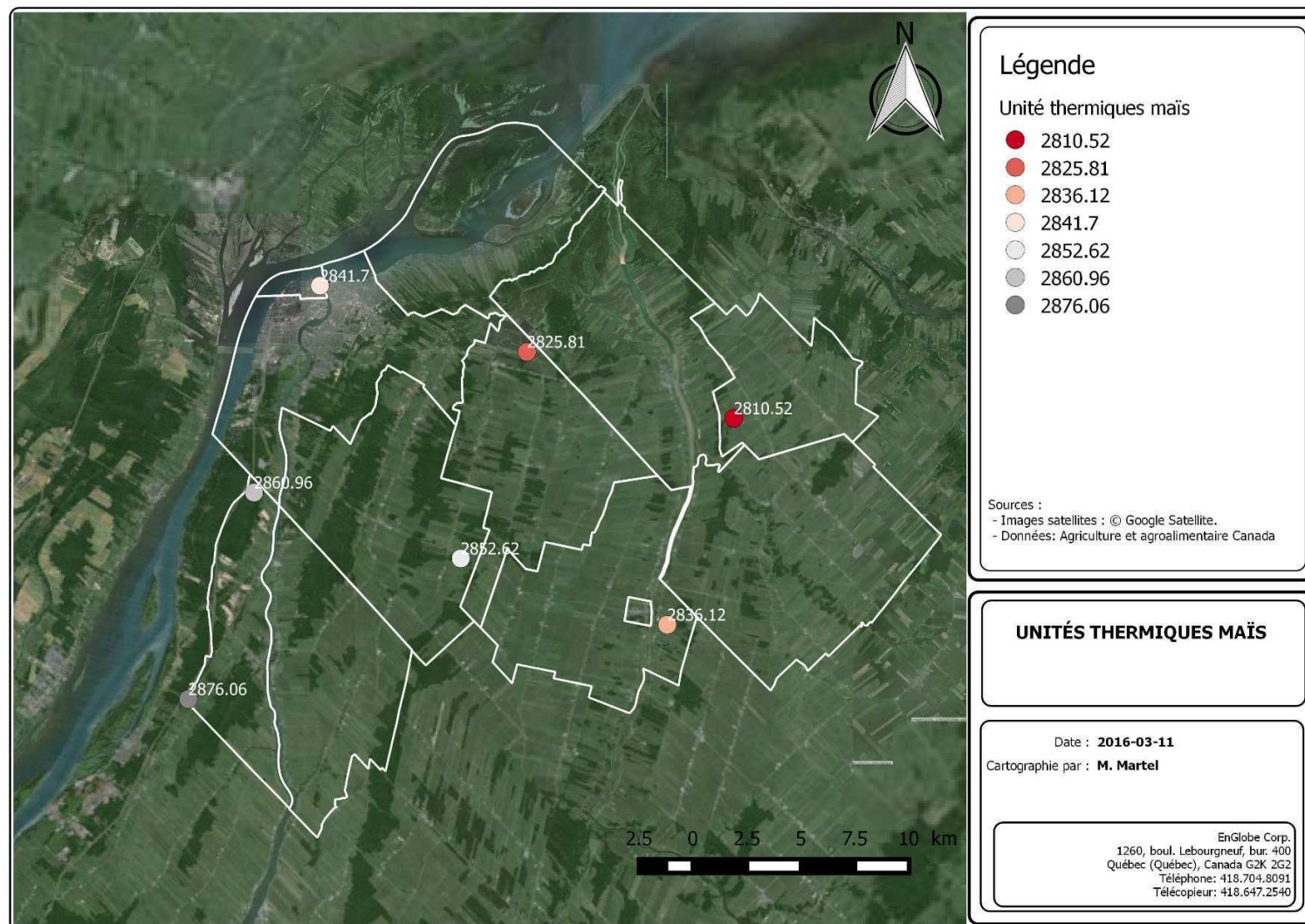


Carte 2: Saison de croissance moyenne



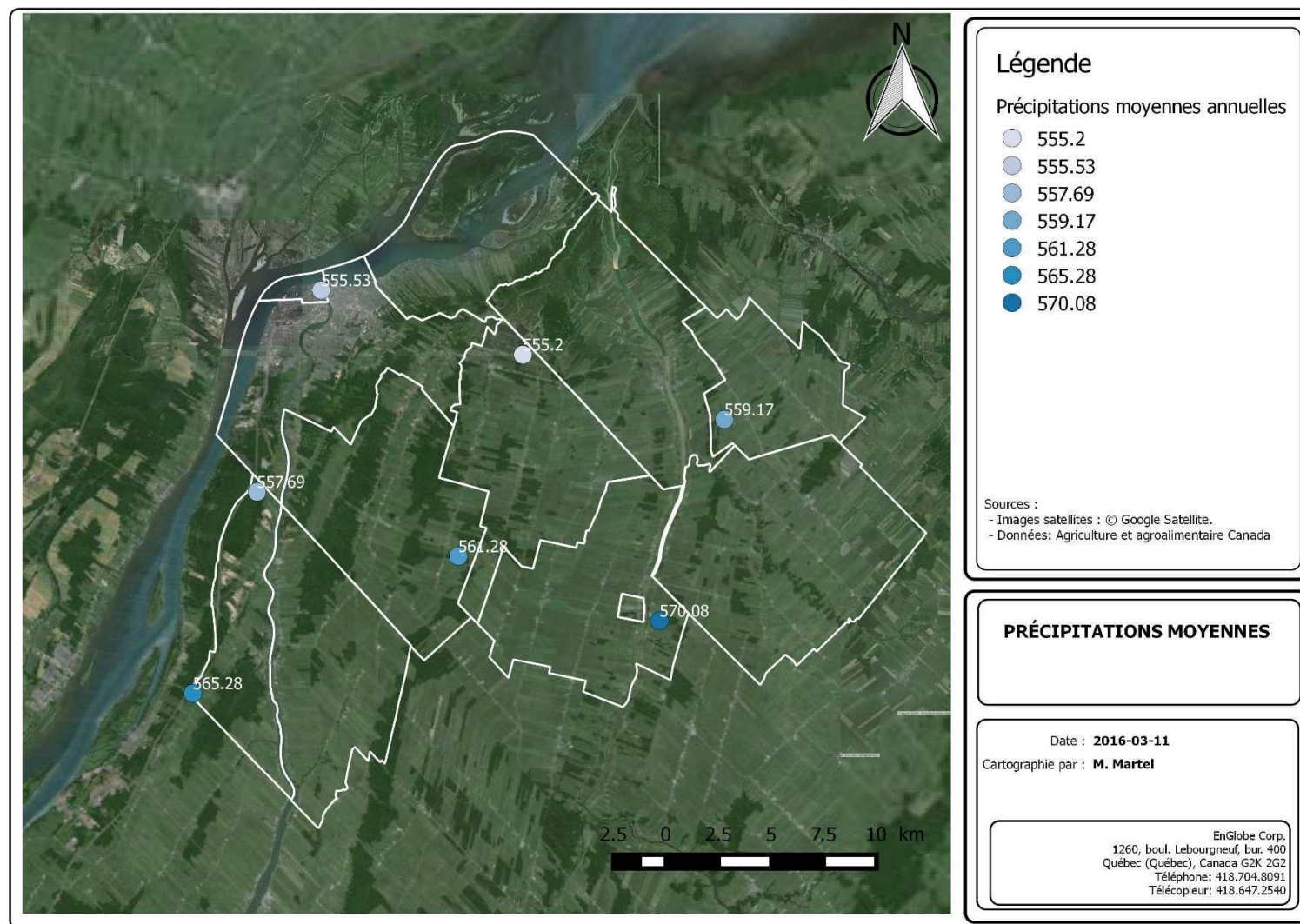


Carte 3: Unités thermiques maïs





Carte 4: Précipitations moyennes





2-2-2 : Qualité et occupation de la zone agricole

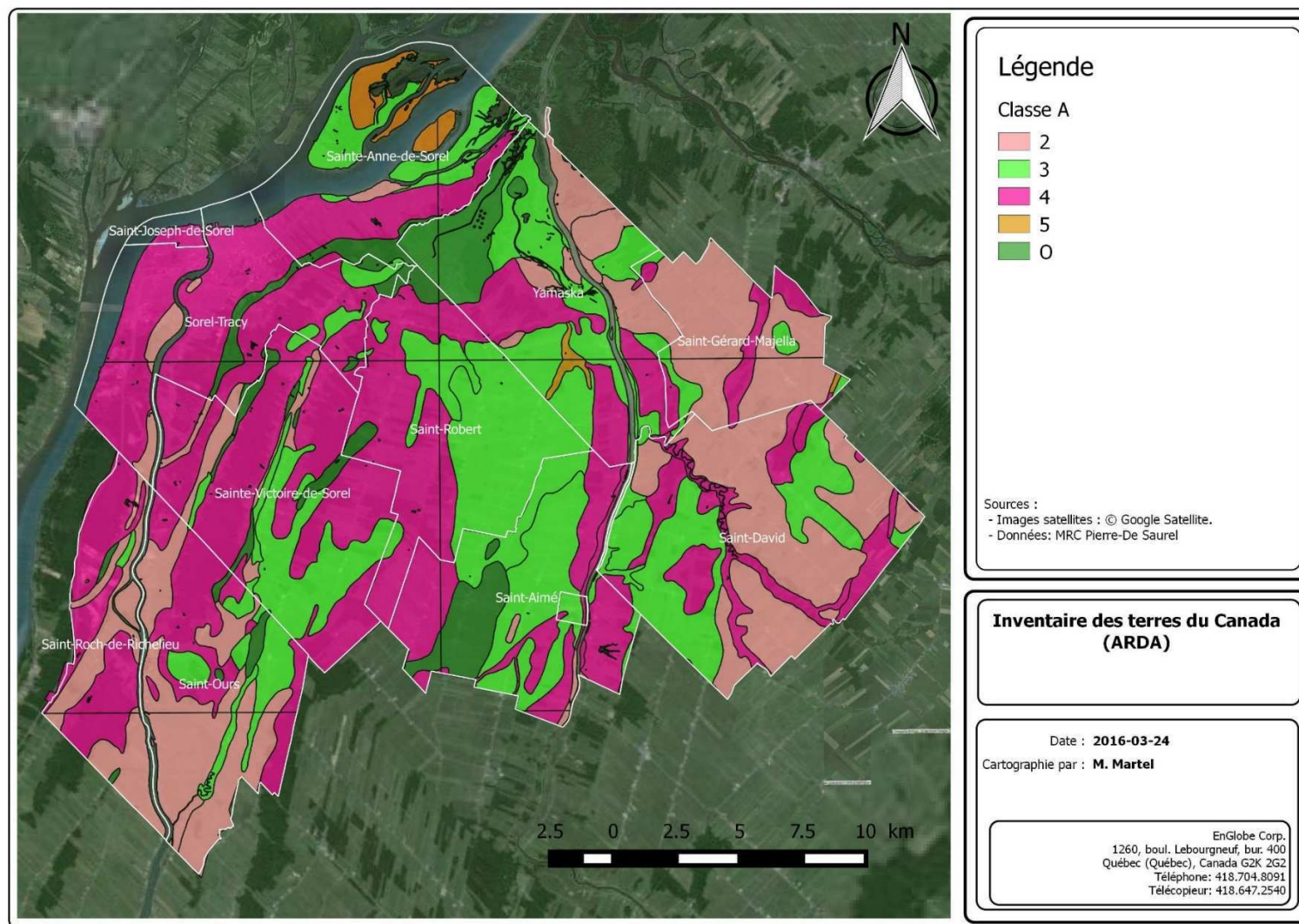
Potentiel agricole des sols

Le potentiel agricole des sols peut être qualifié par un système de classement produit par l'Inventaire des terres du Canada. Ce système comporte sept catégories basées en fonction de leur possibilité d'utilisation agricole. Selon l'échelle convenue, les sols de catégorie 1 sont considérés comme à meilleur potentiel (pas de contrainte pour la pratique de l'agriculture), tandis qu'à l'autre extrémité de l'échelle, ceux de la classe 7 ont les potentiels les plus faibles (impropres à la culture et au pâturage permanent). La carte suivante indique les classes de sols présentes sur le territoire de la MRC.

Au Québec, on considère généralement que les sols classés 1 à 3 sont les plus favorables aux activités agricoles sur l'ensemble du territoire. Cependant, des sols de moins bonne qualité peuvent toujours offrir un très bon potentiel agricole en fonction des aménagements qui y sont faits (ex. drainage) ou peuvent convenir à certains types d'activités agricoles moins exigeantes (ex. sylvicole, acéricole, plantes ornementales, etc.).



Carte 5: Inventaire des terres du Canada (ARDA)





Si les données de l'Inventaire des terres du Canada indiquent l'absence de sols aux extrémités de l'échelle de classification sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel (pas de sols de classe 1, de classe 6 et de classe 7), on remarque une certaine homogénéité de la présence de sols de catégorie 2, 3 avec une prédominance de la classe 4 (52% de la superficie totale) lorsque l'on s'éloigne vers les limites est, sud et ouest de la MRC. Quelques sols organiques de classe 0 (non classés selon leur potentiel) sont également présents.

Tableau 10: Répartition du potentiel agricole des sols de la MRC de Pierre-De Saurel en pourcentage ³⁰								
	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
MRC de Pierre-De Saurel	5,34%	0%	21,67%	20,70%	51,86%	0,43%	0%	0%

Malgré le fait que, selon le lexique de la typologie dressé par l'Inventaire des terres du Canada, les sols de classe 4 sont considérés comme « des sols présentant de graves limitations qui restreignent la gamme de cultures ou nécessitant des pratiques de conservation spéciales », le climat et la topographie favorables, les pratiques agricoles modernes présentes dans le milieu et l'historique de culture de ceux-ci permettent d'y constater que, dans les faits, leur potentiel de culture demeure élevé et favorable à l'agriculture. Par ailleurs, en y ajoutant les sols de classe 2 (22% du territoire) et de classe 3 (21% du territoire), les sols de catégorie 2 à 4 couvrent ainsi 95% de la superficie agricole totale de la MRC.

Occupation de la zone agricole par les exploitations agricoles³¹

La zone agricole de la MRC de Pierre-De Saurel est souvent qualifiée de dynamique du point de vue de son occupation à des fins agricoles. Les données démontrent en effet que près du trois quarts (3/4) de la zone agricole de la MRC de Pierre-De Saurel est occupée par les exploitations agricoles. C'est dans la municipalité de Saint-Aimé que l'on observe le plus fort taux d'occupation avec 93%. Seule la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel possède un taux d'occupation de sa zone agricole bien inférieur à la moyenne québécoise de 53%, en raison de la grande proportion de son territoire située dans la réserve mondiale de biosphère du Lac-St-Pierre.

³⁰ MRC de Pierre-De Saurel, 2015, Caractérisation de la zone agricole.

³¹ À moins d'avis contraire, les données de cette section proviennent des informations transmises par le MAPAQ.



Tableau 11 : Occupation agricole de la zone agricole de la MRC de Pierre-De Saurel ³²				
Municipalité	Taux d'occupation par les exploitations agricoles	Portion cultivée de la zone agricole	Portion cultivée des exploitations agricoles	
			2004	2010
Massueville	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.*
Saint-Aimé	93%	87%	92%	93%
Saint David	88%	78%	86%	87%
Saint-Gérard-de-Majella	88%	80%	90%	90%
Saint-Ours	86%	71%	82%	82%
Saint-Robert	79%	71%	89%	90%
Saint-Roch-de-Richelieu	50%	37%	64%	73%
Sainte-Anne-de-Sorel	32%	29%	82%	71%
Sainte-Victoire-de-Sorel	58%	49%	79%	80%
Sorel-Tracy	61%	52%	77%	76%
Yamaska	66%	55%	81%	82%
Moyenne de la MRC	74%	64%	84%	85%
MRC des Maskoutains ³³	84,8%	73,5%	n.d.	86,7
MRC Drummond	62%	n.d.	n.d.	n.d.
MRC Marguerite-D'Youville	66,8%	60,%	88,5	90
Moyenne Montérégie	73%	58%	85,9%	79,7%
Moyenne Québec	53%	33%	62,2%	62,0%

*Les données sur Massueville sont non disponibles afin de protéger les informations personnelles des producteurs.

La portion cultivée de la zone agricole, c'est-à-dire la proportion totale de la zone agricole faisant l'objet de culture des sols par les fermes varie grandement selon les municipalités, passant d'un pourcentage de 29% (Sainte-Anne-de-Sorel) à 87% (Saint-Aimé).

On remarque que les exploitations agricoles de la MRC utilisent activement une très forte proportion (85%) de leurs terres, qu'elles soient leur propriété ou louées, l'excédent étant souvent utilisé à des fins d'équipements, de bâtiments et de quelques espaces naturels comme les boisés privés.

L'alternative que représente la location de terres agricoles semble gagner en popularité auprès des entreprises agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel alors que le taux global de location des terres est passé de 28% en 2004 à 42% en 2010. La majorité des terres continuent toutefois d'être exploitées en propriété ou en location apparentée. La location apparentée correspond à une entente de location conclue entre deux entités légales qui sont liées à un même exploitant ou à un individu ayant la même adresse que l'exploitant. 24,8% des terres sont exploitées en location pure à l'échelle de la MRC, ce qui est supérieur à la moyenne de la Montérégie, qui est de 18,5%.

³² Données transmises par le MAPAQ.

³³ Les données des MRC autres que Pierre-De Saurel sont tirées des PDZA de ces MRC.



Tableau 12: Tenure des superficies exploitées par municipalité			
Municipalité	Exploitées en propriété	Location apparentée	Location pure
Massueville	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Aimé	54,9%	21,9%	23,1%
Saint David	53,2%	23%	23,8%
Saint-Gérard-de-Majella	53,3%	19,1%	27,6%
Saint-Ours	65,2%	18,4%	16,5%
Saint-Robert	56,8%	21,4%	21,8%
Saint-Roch-de-Richelieu	62,5%	3,6%	33,9%
Sainte-Anne-de-Sorel	44,9%	9,4%	45,7%
Sainte-Victoire-de-Sorel	60,3%	14,5%	45,7%
Sorel-Tracy	56,5%	21,8%	21,7%
Yamaska	52,7%	16,9%	30,4%
Moyenne de la MRC	56,3%	18,9%	24,8%
Moyenne Montérégie	58,4%	23,1%	18,5%

*Superficies enregistrées au MAPAQ en date du 31 décembre 2013 et ayant fait l'objet d'un remboursement de taxes.

À l'exception de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, la portion cultivée des exploitations agricoles est demeurée relativement stable entre 2004 et 2010 avec cette moyenne avoisinant les 85%. Au cours de la même période, on remarque au contraire que la portion cultivée des exploitations agricoles à l'échelle de la Montérégie a quant à elle diminué de 6%.

Les superficies cultivées à l'intérieur de la zone agricole³⁴

Le déséquilibre entre les municipalités de la MRC à l'égard de la portion cultivée de leur zone agricole se poursuit quant au niveau des superficies cultivées moyennes par ferme. En 2010, elle était de 85 hectares pour la municipalité de Sorel-Tracy, alors qu'elle s'élevait à 141 hectares à Saint-David. Malgré tout, on observe une concentration autour des 100 hectares.

³⁴ À moins d'avis contraire, les données de cette section proviennent des informations transmises par le MAPAQ.

Tableau 13: Superficies cultivées de la zone agricole par municipalité						
Municipalité	Superficie totale de la zone agricole	Superficie totale cultivée (ha)		Superficie cultivée moyenne (ha)		
		2004	2010	2004	2010	Tendance en %
Massueville	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Aimé	6 123	5 225	5 297	95	108	+13%
Saint David	9 210	7 015	7 211	128	141	+10%
Saint-Gérard-Majella	3 804	3 036	3 030	138	138	Stable
Saint-Ours	5 702	4 021	4 054	118	119	Stable
Saint-Robert	6 328	4 411	4 508	105	129	+23%
Saint-Roch-de-Richelieu	3 165	1 010	1 178	72	118	+64%
Sainte-Anne-de-Sorel	3 374	890	973	81	88	+9%
Sainte-Victoire-de-Sorel	7 443	3 380	3 678	113	102	-10%
Sorel-Tracy	1 820	854	939	95	85	-11%
Yamaska	7 144	3 827	3 916	96	103	+7%
Total de la MRC	54 164	33 706	34 812	108	117	+8%
MRC des Maskoutains ³⁵	125 726	89 949	92 359	70	77	+10%
MRC Drummond	n.d.	n.d.	62 982	n.d.	n.d.	n.d.
MRC Marguerite-D'Youville	27 923	16 229	16 782	87	93	+7%
MRC Nicolet-Yamaska	97 480	n.d.	57 250	n.d.	n.d.	n.d.
Total de la Montérégie	953 402	541 878	551 569	73	79	+12%
Total du Québec	6 306 874	2 036 689	2 083 032	68	73	+4%

On constate également que l'évolution des superficies cultivées moyennes est variable puisque dans certains cas (Sainte-Victoire-de-Sorel et Sorel-Tracy) elle a connu une baisse entre 2004 et 2010 alors que pour d'autres municipalités, elle est demeurée relativement stable (Saint-Gérard-Majella et Saint-Ours), ou encore, était en hausse.

En somme, on observe à l'échelle du territoire de la MRC, une hausse de la superficie totale cultivée de 9 691 hectares (+3%) et une augmentation de la superficie cultivée moyenne de 9 hectares (+8%).

³⁵ Les données des MRC autres que Pierre-De Saurel sont tirées des PDZA de ces MRC.



Une comparaison réalisée par la MRC de Pierre-De Saurel à partir d'une analyse géospatiale d'orthophotos sur une plus longue période (1990 à 2013) a permis quant à elle d'évaluer l'augmentation des superficies cultivées du territoire agricole de la MRC à 23,3% au cours de cette période de 13 ans.

Valeur des terres

Selon la Financière agricole Canada³⁶, la valeur moyenne des terres agricoles (prix payé lors des transactions) a continué sa courbe ascendante au Canada. Ainsi, après des hausses significatives de 19,5 % en 2012 et de 22,1 % en 2013, l'année 2014 affiche une augmentation de 14,3 %.

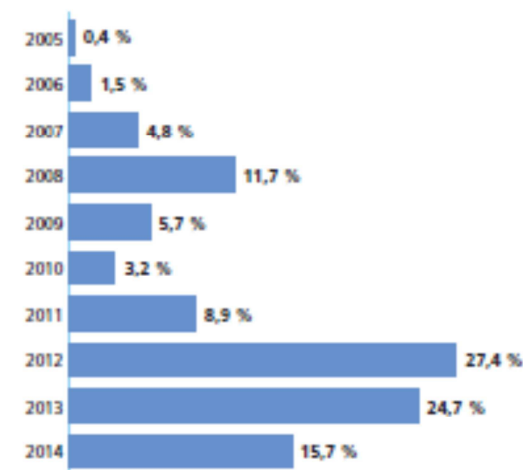
Au niveau provincial, le Québec a connu la même trajectoire, avec une augmentation de 15,7 % en 2014. Il s'agit de la deuxième hausse provinciale en importance au Canada, après la province de Saskatchewan qui a enregistré la plus forte hausse moyenne, soit 18,7 %. Il faut souligner qu'au Québec, le prix moyen des terres a augmenté chaque année depuis 1986 et qu'en 2012, la province a connu une hausse record de 27,4%, suivie d'une autre hausse substantielle de 24,7% en 2013. Le graphique suivant présente les variations annuelles pour la province du Québec pour les 10 dernières années.

Cette tendance peut s'expliquer par un contexte du marché où l'offre a été inférieure à la demande, ce qui entraîne automatiquement des prix plus élevés pour les terres agricoles disponibles. Il faut aussi considérer que, dans le contexte financier particulier des dernières années, les taux d'intérêt ont été très faibles, ce qui s'est traduit par une demande constante de terres agricoles.

Selon une compilation de la Financière agricole du Québec (FADQ) portant sur les transactions de terres agricoles au Québec, pour 2014, la valeur moyenne était de 12 113 \$ par hectare, soit une augmentation de 2 304 \$ par hectare, par rapport à 2013 quand les terres agricoles se transigeaient à 9 809 \$/ha. La valeur moyenne des terres en culture en 2014 était de 15 657 \$/ha, soit 3 325 \$/ha de plus, comparativement à 2013, quand on enregistrait 12 332 \$/ha.

À travers la province, la région de la Montérégie s'est encore une fois démarquée en 2014, parmi les régions du Québec, en termes d'augmentation de la valeur des terres agricoles, et ce, malgré une diminution des prix du maïs et du soja.

Figure 2: Variation annuelle en % de la valeur des terres



³⁶ Financière agricole Canada, 2015, Rapport Valeur des terres agricoles en 2014.

Pour la région Montérégie Est, la valeur payée pour les terres agricoles présente une moyenne de 22 624 \$/ha soit 23% de plus comparativement à 2013. L'écart type pour les différentes transactions a été en 2014 de 10 774 \$. Pour ce qui concerne les terres en culture, la Montérégie Est présente en 2014 une moyenne de 27 310 \$/ha, soit 29% de plus, comparativement à 2013. Cependant, l'écart-type était moins élevé, soit 9 648 \$.

Tableau 14: Valeur moyenne des terres en culture et des terres agricoles transigées au Québec ³⁷

Région	Terres en culture				Terres agricoles			
	2014		2013*	Écart	2014		2013*	Écart
	Moyenne \$/ha	Écart type \$/ha	Moyenne \$/ha	2013-2014 %	Moyenne \$/ha	Écart type \$/ha	Moyenne \$/ha	2013-2014 %
Bas-Saint-Laurent	3 583	3 294	3 088	16	3 152	2 594	2 952	7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 191	2 337	-	-	4 113	2 309	3 115	32
Capitale Nationale	6 324	3 161	4 860	30	5 693	2 338	4 449	28
Mauricie	9 937	3 965	8 234	21	7 737	3 561	6 774	14
Estrie	-	-	-	-	4 040	2 356	3 522	15
Outaouais	6 049	3 320	5 099	19	4 029	2 282	4 028	0
Abitibi-Témiscamingue	2 155	1 177	1 505	43	1 329	1 026	1 179	13
Chaudière-Appalaches Nord	7 058	2 917	7 589	-7	6 154	2 877	6 437	-4
Chaudière-Appalaches Sud	5 599	2 865	5 819	-4	6 509	4 037	7 481	-13
Lanaudière	26 774	10 180	19 722	36	20 059	8 900	16 833	19
Laurentides	20 387	7 776	15 163	34	14 898	8 397	11 148	34
Centre-du-Québec	10 514	5 891	9 382	12	7 828	4 002	8 004	-2
Montérégie Ouest	24 539	8 363	24 400	1	20 212	9 701	19 417	4
Montérégie Est	27 310	9 648	21 125	29	22 624	10 774	18 440	23
Province du Québec	15 657	11 723	12 332	27	12 113	10 363	9 809	23,5

La valeur des terres varie d'une région à l'autre au Québec et même à l'intérieur d'une même région en fonction de la localisation des terres, de leur disponibilité, de leur superficie et leur usage, des caractéristiques spécifiques du sol, de leur état général, ainsi que leur accessibilité et leur proximité des marchés. Entre autres, en 2014, on constate une grande variabilité (écart) des prix pour l'ensemble des transactions des terres agricoles. Il y a par exemple des terres agricoles achetées en 2014, à Yamaska à une valeur située entre 17 300 \$/ha et 29 650 \$/ha³⁸. Même si la présence d'acheteurs non traditionnels a influencé cette variabilité dans certaines régions, ce sont surtout des agriculteurs qui ont acheté la grande majorité des terres agricoles en 2014.

Le tableau suivant permet d'apprécier la valeur des terres au rôle d'évaluation municipal. Contrairement à la valeur marchande, la valeur du rôle d'évaluation reflète la valeur déterminée par un évaluateur agréé selon des techniques reconnues par le gouvernement du Québec.

³⁷ Financière agricole du Québec, 2015, Bulletin Transac-TERRES.

³⁸ La Terre de chez nous, 2014, Survivre à la compétition pour les terres.

Tableau 15: Valeurs foncières agricoles en 2016³⁹

	Agricole			Total imposable
Municipalités	Terrain (\$)	Bâtiments (\$)	Total immeubles (\$)	Total immeuble (\$)
Massueville	n.d.	n.d.	n.d.	34 911 600
Saint-Aimé	55 774 700	18 145 900	73 920 600	94 541 090
Saint-David	75 118 100	18 288 800	93 406 900	129 932 400
Sainte-Anne-de-Sorel	8 019 300	4 894 200	12 913 500	263 854 500
Sainte-Victoire-de-Sorel	34 374 700	20 928 800	55 303 500	225 707 900
Saint-Gérard-Majella	24 897 300	6 589 200	31 486 500	40 934 500
Saint-Ours	74 697 900	11 980 900	86 678 800	n.d.
Saint-Robert	54 951 500	14 278 300	69 229 800	191 379 900
Saint-Roch-de-Richelieu	16 232 900	7 148 700	23 381 600	218 502 900
Saint-Joseph-de-Sorel	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Sorel-Tracy	8 323 800	4 542 300	12 866 100	2 743 501 100
Yamaska	41 748 800	15 346 200	57 095 000	169 987 800

Les consultations menées auprès de la communauté agricole de la MRC ont permis de confirmer que la valeur élevée des terres et leurs grandes superficies représentent une contrainte à l'établissement d'une relève agricole qui, par ailleurs, peut être qualifiée d'intéressée et d'active.

³⁹ Données tirées des rôles d'évaluation foncière transmises par les municipalités.



Le couvert forestier

Les espaces boisés remplissent plusieurs fonctions écologiques et participent au maintien de la biodiversité du territoire. En plus de représenter des habitats naturels importants pour la faune, ils jouent également un rôle considérable dans la régulation de l'eau. En limitant l'impact de l'érosion éolienne, ils contribuent à la conservation des terres arables. Ceci dit, la préservation des espaces boisés représente un enjeu central dans la gestion durable du milieu.

Certaines études tendent à démontrer que, sous le seuil de 30 % de couvert forestier pour un territoire donné, l'intégrité écologique des milieux naturels et la biodiversité sont menacées⁴⁰. Or, selon les plus récentes données⁴¹, la superficie forestière totale couvre 18 % du territoire à l'étude de la MRC de Pierre-De Saurel, soit environ 10 400 hectares.

Selon l'analyse géospatiale des orthophotos de 2009 réalisée par la MRC, on constate que la plupart des massifs boisés se situent dans la zone agricole de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu et Sainte-Victoire-de-Sorel au sud-ouest de la MRC. La carte ci-après montre le couvert forestier de la MRC.

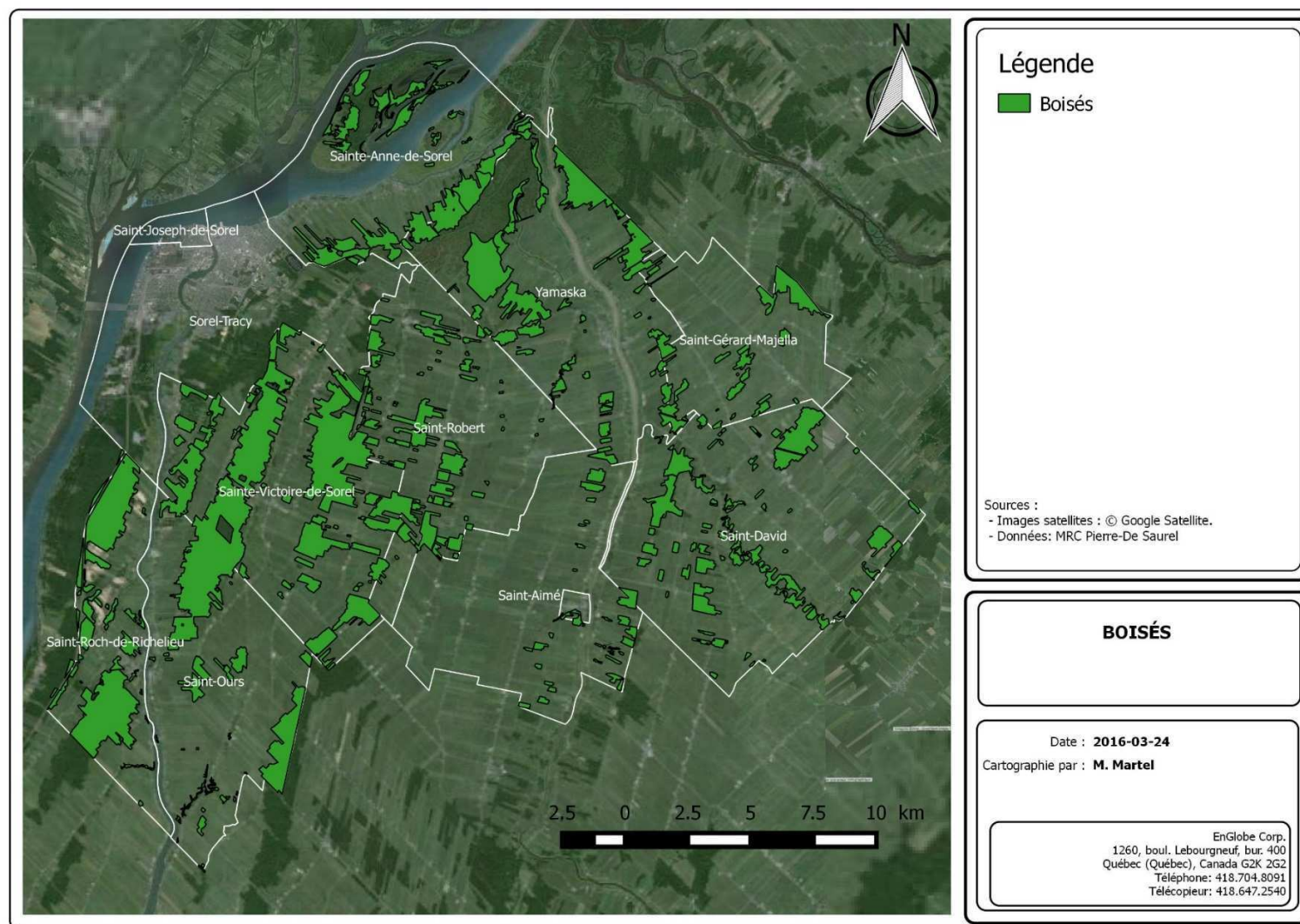
Il y a quelques années, un travail préliminaire de caractérisation des friches a été réalisé par la MRC à partir d'analyses cartographiques. Il en ressort que les quelques friches existantes à l'échelle de la MRC sont principalement présentes dans les secteurs davantage déstructurés du secteur de Sorel-Tracy. Puisque les superficies en culture sont en croissance, qu'il y a peu de friches et que plusieurs de ces dernières sont localisées à l'intérieur de la zone urbaine non développée de Sorel-Tracy, la MRC considère l'enjeu des friches comme peu préoccupant pour l'avenir agricole de la MRC.

⁴⁰ Andrén 1994 ; Fahrig, 1997, dans Nature-Action, 2009, Plan de conservation et de mise en valeur des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel.

⁴¹ Géomont, 2005, dans Nature-Action, 2009, Plan de conservation et de mise en valeur des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel.



Carte 6: Boisés



* Note : Cette carte est présentée à titre d'illustration uniquement. Elle n'a aucune valeur légale.

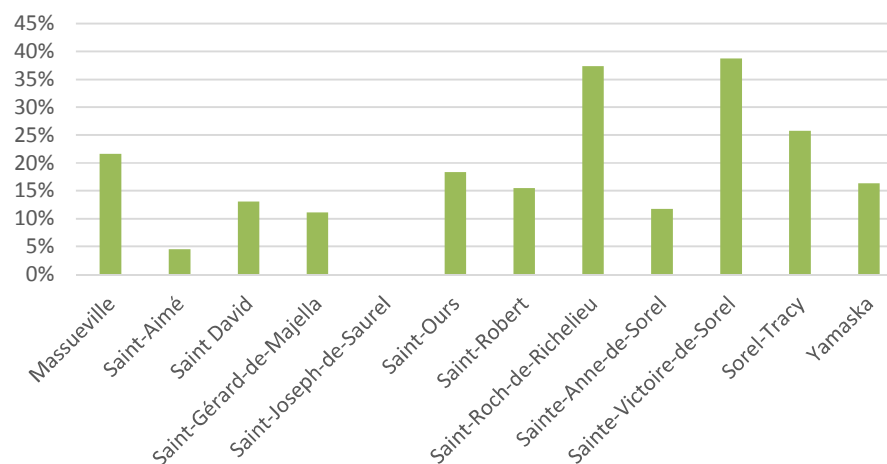


La MRC de Pierre-De Saurel fait partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme, qui couvre le sud-ouest de la province de Québec (MFFP – Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec). Ce domaine, caractérisé généralement par un climat plus clément, abrite la flore la plus méridionale du Québec, dont plusieurs espèces thermophiles. Un autre domaine bioclimatique qui se trouve en partie dans la MRC est celui de l'érablière à tilleul.

Parmi les espèces végétales caractéristiques du domaine de l'érablière à caryer cordiforme se trouvent : le caryer cordiforme (qui prête son nom au domaine), le caryer ovale, le micocoulier, l'érable noir, le chêne bicolore, l'orme de Thomas, ainsi que le pin rigide. Généralement, les domaines bioclimatiques du sud du Québec présentent une riche biodiversité. En plus des espèces mentionnées précédemment, on retrouve aussi des espèces qui poussent normalement plus au nord, telles que l'érable à sucre, le sapin et les épinettes. Également, plusieurs espèces d'arbustes et de plantes herbacées se retrouvent à la limite septentrionale de leur aire de distribution.

Il faut souligner que les associations végétales typiques pour le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme demeurent cependant très rares sur le territoire, principalement à cause du développement agricole et industriel que la MRC a connu dans le dernier siècle. Cependant, les inventaires réalisés au cours de l'été 2008 par Nature-Action Québec, montrent une belle variété de peuplements forestiers, diversité qui se manifeste principalement par une différenciation dans l'âge, la structure ou les groupements d'essences. Le tableau suivant présente le pourcentage de territoire forestier pour chacune des municipalités de la MRC.

Figure 3: Proportion du territoire en superficie forestière par municipalité





Sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a identifié trois écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) qui devraient regrouper des caractéristiques de forêts rares : une érablière argentée, une pinède blanche à érable rouge, ainsi qu'une prucheraie à bouleau jaune. Les trois EFE projetés sont en attente d'une reconnaissance scientifique du MFFP. Voici leurs principales caractéristiques :

- La prucheraie de Sainte-Victoire-de-Sorel (EFE 208) : D'une superficie de 9,9 ha, ce territoire est situé au sud-ouest de la montée Sainte-Victoire (route 239). Mis à part la pruche, on retrouve également l'érable rouge, le bouleau jaune, le hêtre d'Amérique et le sapin baumier.
- La pinède blanche de Sainte-Victoire-de-Sorel (EFE 204) : Située sur un territoire de 32,8 ha, cette forêt s'étend d'une part et d'autre de la montée Sainte-Victoire, sur la route 239. Même si elle présente des éléments de conservation intéressants, on peut constater des coupes intensives assez récentes dans sa portion sud.
- L'érablière argentée de Yamaska (EFE 325) : Plus grand des EFE de la MRC, il couvre 210,94 ha, entre le rang du Petit Chenal et le rang du Pot-au-beurre, entouré de milieux agricoles. Mis à part l'érable argenté qui est l'espèce prédominante, cette forêt comporte des espèces comme le frêne noir, le saule et l'orme.



Mesure de protection des boisés

Le 26 mars 2003, est entré en vigueur un règlement de contrôle intérimaire (RCI 130-02) relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles, ainsi qu'à la préservation des boisés de son territoire. Ce RCI, qui a été refondu le 14 juillet 2010, met de l'avant une série de dispositions visant à préserver tous les boisés du territoire de la MRC. Il est à noter que ce RCI ne s'applique qu'en zone agricole et porte uniquement sur les activités agricoles et forestières.

Dans les secteurs protégés (art. 5.2.1) seul un prélèvement inférieur à 30% des tiges commerciales par période de 10 ans, avec un prélèvement supplémentaire de maximum 15% de même type de tiges et pour une même période, si des chemins de débardage sont nécessaires. Les mêmes dispositions s'appliquent pour une érablière (art. 5.2.2) ainsi que dans une bande de protection de 20 mètres autour de celles-ci. À l'intérieur des forêts situées dans les îles de Sorel, la baie Lavallière et dans le corridor forestier (art. 5.2.3), un prélèvement forestier est permis dans la mesure où il préserve une couverture végétale de 70% du volume de bois en tout temps et uniformément réparti sur une aire de coupe donnée, avec une obligation de conservation de 10-12 arbres morts.

Des dispositions sont également prévues relativement :

- au défrichage dans un ravage de cerfs de Virginie (art. 5.3.4);
- au défrichage selon le potentiel agricole des sols (art. 5.3.5);
- à la protection des pentes fortes (art. 5.3.6);
- à la protection des fonds de lot (art. 5.3.7).
- à la conservation d'arbres autour de nouvelles installations d'élevage (art. 5.4.1)
- aux espaces dégagés dans un boisé pour l'implantation des nouvelles installations d'élevage (art. 5.4.2)



Cependant, lorsque le plan agronomique démontre que le sol a un potentiel agricole propice pour la mise en culture, la coupe totale des arbres et le défrichage sont permis, à condition de respecter les autres dispositions du règlement (art. 5.3.5).

Le 11 février 2016, le règlement 251-16 a été adopté afin d'obliger le reboisement lors de coupe forestière pour mise en culture. Ce règlement oblige les propriétaires de terrains où il y a eu une coupe à blanc réalisée pour la mise en culture, à reboiser une superficie égale ou supérieure à l'intérieur de leur municipalité, ou minimalement à l'intérieur de la MRC en guise de compensation.

Mis à part le RCI 130-02 et son application, devant la possibilité de voir les superficies boisées se réduire de façon considérable, la MRC a commandé une étude de caractérisation du territoire forestier qui a abouti à la rédaction d'un plan de mise en valeur et de conservation des boisés de son territoire. Le Conseil de la MRC de Pierre-De Saurel a adopté, le 13 juillet 2011, la mise en œuvre de ce plan, incluant les actions suivantes :

- Caractérisation de trois écosystèmes forestiers exceptionnels;
- Activités de sensibilisation sur la foresterie durable;
- Gestion intégrée des ressources à l'échelle de la MRC (outil cartographique);
- Concertation pour la mise en œuvre du plan avec les différentes municipalités;
- Évaluation des mesures incitatives possibles pour les propriétaires.

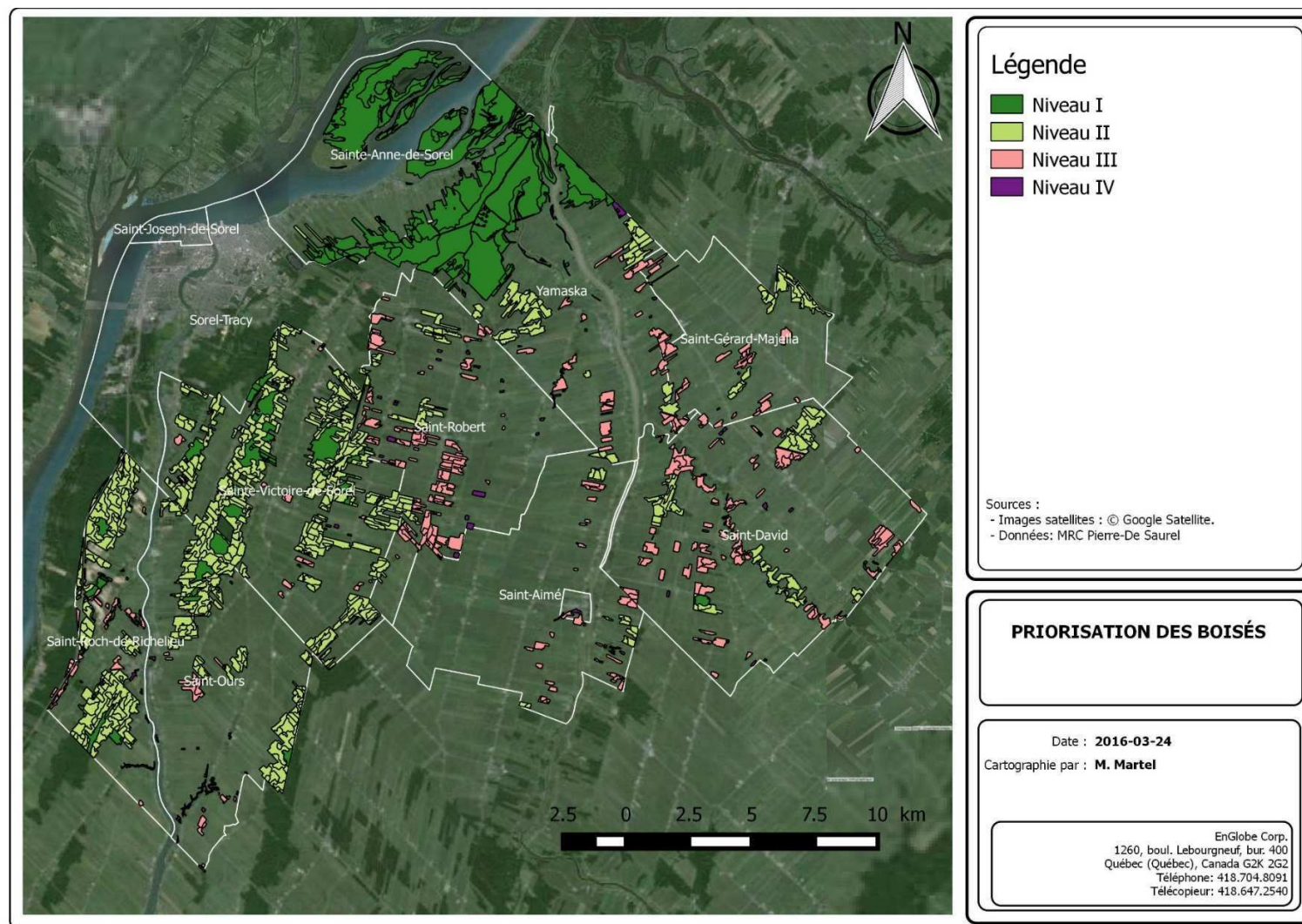
Les niveaux de priorisation des boisés présentés à la page suivante correspondent à une classification effectuée par Nature-Action dans son étude parue en 2009. Les ensembles boisés de niveau I ont une valeur écologique inestimable et sont formés de territoires protégés, de milieux humides validés ou d'ensembles forestiers exceptionnels. Les niveaux II à IV ont été classés en fonction de plusieurs critères et socio-économiques⁴².



⁴² Nature-Action, 2009. Plan de conservation et de mise en valeur des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel.



Carte 7: Priorisation des boisés



* Note : Cette carte est présentée à titre d'illustration uniquement. Elle n'a aucune valeur légale.



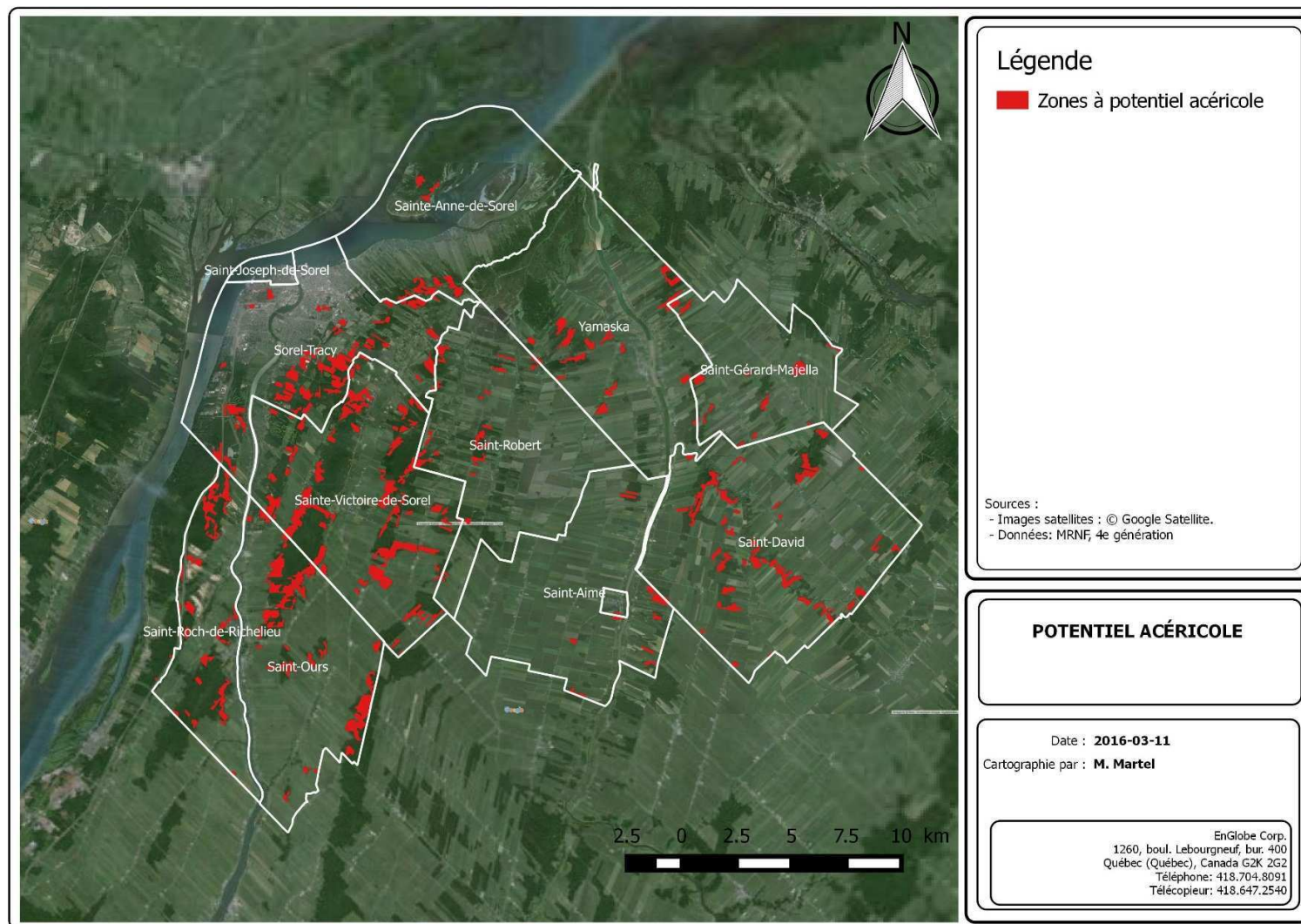
Potentiel acéricole

Plusieurs zones à potentiel acéricole sont présentes sur le territoire de la MRC. La plupart de ces zones superposent les corridors forestiers déjà existants et qui se présentent généralement sous forme de bandes de boisés parallèles au fleuve Saint-Laurent. Parmi les municipalités qui ont un potentiel acéricole intéressant, il faut mentionner : Saint-Roch-de-Richelieu, Saint-Ours, Sainte-Victoire-de-Saurel et Saint-David. Une mention à part mérite le potentiel acéricole qui se trouve sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy, et au travers les secteurs boisés du sud de la ville. Les autres municipalités de la MRC, ont, quant à elles, un assez faible potentiel acéricole.

Pour les besoins de la présente analyse, nous avons considéré les peuplements forestiers identifiés par les symboles EOBG, EO, ERFT, ERFI, ER, EOFX, EOFT, EOES, EOEOSB, EOEORX, EOEPB et EOEO des cartes écoforestières de quatrième génération du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Ces peuplements forestiers correspondent à l'esprit de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* qui désignent les zones à potentiel acéricole par ER, ERFI, ERFT, ERBB, ERBJ ou ERO sur les cartes d'inventaires forestiers de troisième génération.



Carte 8: Potentiel acéricole





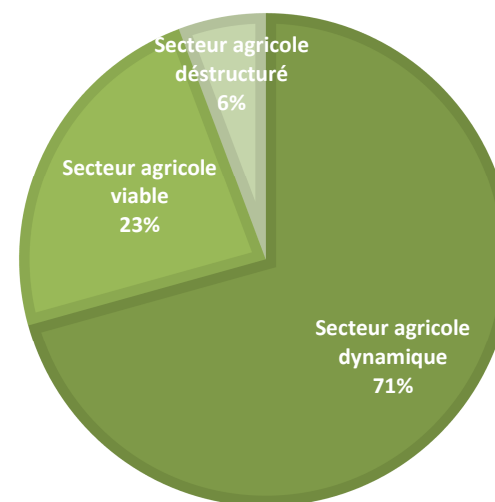
2-2-3 : Caractérisation de la zone agricole

Dans le cadre des travaux de révision de son schéma d'aménagement et de développement, la MRC de Pierre-De Saurel a procédé à un premier exercice de caractérisation de sa zone agricole afin de refléter le dynamisme des activités présentes, conformément aux orientations gouvernementales en matière d'aménagement (protection du territoire et des activités agricoles). Elle y a déterminé des secteurs agricoles dynamiques (prédominance de l'agriculture par rapport aux autres secteurs et usages), des secteurs agricoles viables (dont le dynamisme et le potentiel des sols sont globalement moindres que dans les secteurs dynamiques, mais tout de même viables), ainsi que des îlots déstructurés (espaces agricoles ponctuels de superficie restreinte souvent vacantes, enclavées et irrécupérables où l'on retrouve l'addition au fil du temps d'usages non agricoles).

Il est à noter que cette caractérisation a été réalisée de façon préliminaire, à des fins de réflexion. Il s'agit donc d'un document de travail qui ne fait pas partie du Schéma d'aménagement et de développement en vigueur.

Municipalité	Secteur agricole dynamique	Secteur agricole viable	Secteur agricole déstructuré
Massueville	0%	70,4%	29,6%
Saint-Aimé	95,2%	4,6%	0,2%
Saint David	98,6%	1,4%	0,1%
Saint-Gérard-de-Majella	99,8%	0%	0,2%
Saint-Ours	73,3%	22,8%	3,9%
Saint-Robert	90,7%	7,97%	1,4%
Saint-Roch-de-Richelieu	13,02%	64,7%	22,3%
Sainte-Anne-de-Sorel	0%	53,8%	46,2%
Sainte-Victoire-de-Sorel	64,9%	31,8%	3,2%
Sorel-Tracy	0%	97,0%	2,9%
Yamaska	63,6%	34,5%	1,9%
Moyenne de la MRC	70,8%	23,6%	5,74%

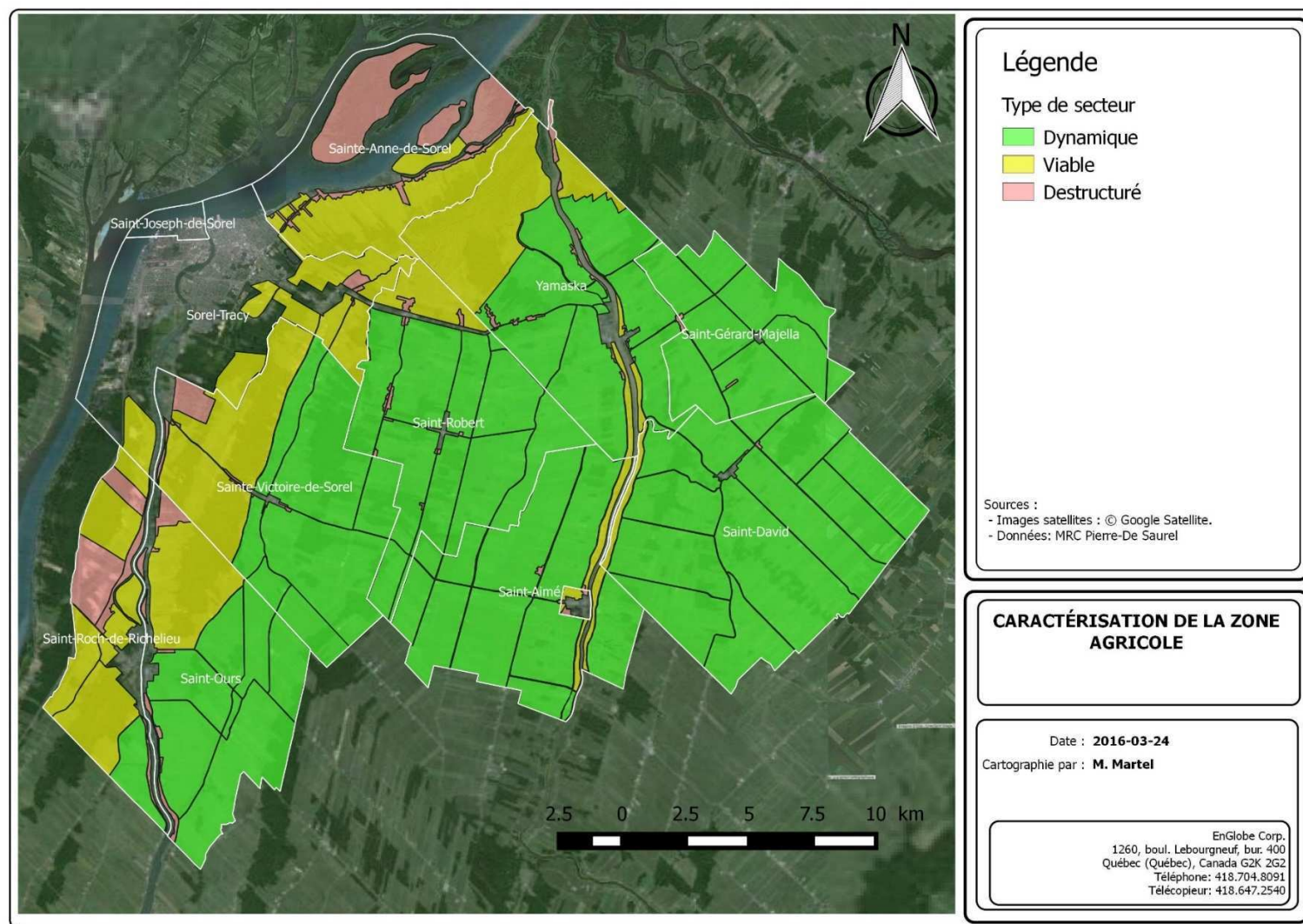
Figure 4: Proportion du territoire selon les zones agricole (total MRC)



⁴³ Référence tirée de : MRC de Pierre-De Saurel, 2015. Caractérisation agricole.



Carte 9: Caractérisation de la zone agricole



* Note : Cette carte est présentée à titre d'illustration uniquement. Elle n'a aucune valeur légale.



Globalement, il y a prédominance des secteurs agricoles dynamiques sur la portion du territoire allant vers la limite sud de la MRC, tandis que plus on se rapproche du fleuve Saint-Laurent, les secteurs sont majoritairement viables, pour finalement laisser place à des secteurs agricoles déstructurés, dont ceux linéaires présents dans Sainte-Anne-de-Sorel et la portion insulaire des Îles de Sorel.

Malgré cette caractérisation du territoire, la MRC de Pierre-De Saurel n'a pas réalisé de démarche auprès de la Commission de protection du territoire agricole dans le cadre de l'article 59 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* qui permet que de nouvelles utilisations à des fins résidentielles puissent être implantées à certains endroits en zone agricole.

2-2-4 : Inclusion, exclusion de la zone agricole et autres usages

Selon les informations compilées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) depuis l'entrée en vigueur du décret de la zone agricole modifiée en 1992, un grand total de 15 hectares ont été exclus de la zone agricole de la MRC de Pierre-De Saurel, alors que 2 hectares ont été inclus à la zone agricole. Au net, ces 13 hectares de perte représentent 0,024 % de l'ensemble de la zone agricole de la MRC, un pourcentage inférieur aux pertes de territoire agricole pour l'ensemble de la Montérégie. Les exclusions de territoire agricole dans la MRC de Pierre-De Saurel représentent un maigre 0,0069% des exclusions totales de la Montérégie, alors que 2 150 hectares de zone agricole ont été soustraits de la zone agricole en Montérégie au cours de la même période.

La pression au dézonage de la zone agricole à des fins urbaines au cours de la dernière décennie est limitée puisque, depuis 2005, seules 6 demandes d'exclusions ont été déposées à la CPTAQ, pour un total de 18,11 hectares. De ce nombre, seules 3 ont été acceptées, représentant 9,11 hectares.

Cependant, on retrouve à l'intérieur de la zone agricole de la MRC différents usages non agricoles, par exemple des routes, des habitations, des commerces et autres bâtiments, des sablières ou encore des sites d'enfouissement de matériaux divers. Ce sont surtout ces usages qui représentent une certaine pression sur l'utilisation agricole de la zone agricole. Différentes demandes d'autorisation d'usages non agricoles en zone agricole ont été déposées depuis 2005, tel que listé dans le tableau 17.

Parmi les 9 demandes d'implantation d'un nouvel usage évaluées, 2 autorisations ont été octroyées pour une superficie totale de 0,5 hectare. Quant aux usages accessoires ou l'agrandissement des usages existants, 6 autorisations ont été accordées, pour une superficie totale de 2 hectares. Notons également l'autorisation de 3 morcellements de ferme et 3 autorisations concernant d'autres catégories de demandes. Les autres demandes peuvent être, par exemple, des aliénations foncières non agricoles, le renouvellement d'autorisation, l'ajout et la conversion d'usage dans une aire de droits acquis, la reconnaissance des droits acquis, l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents, les permis d'enlèvement de sol arable et de gazon, ainsi que la coupe d'érables dans une érablière.



Carte 10: Zone agricole permanente, inclusions et exclusions

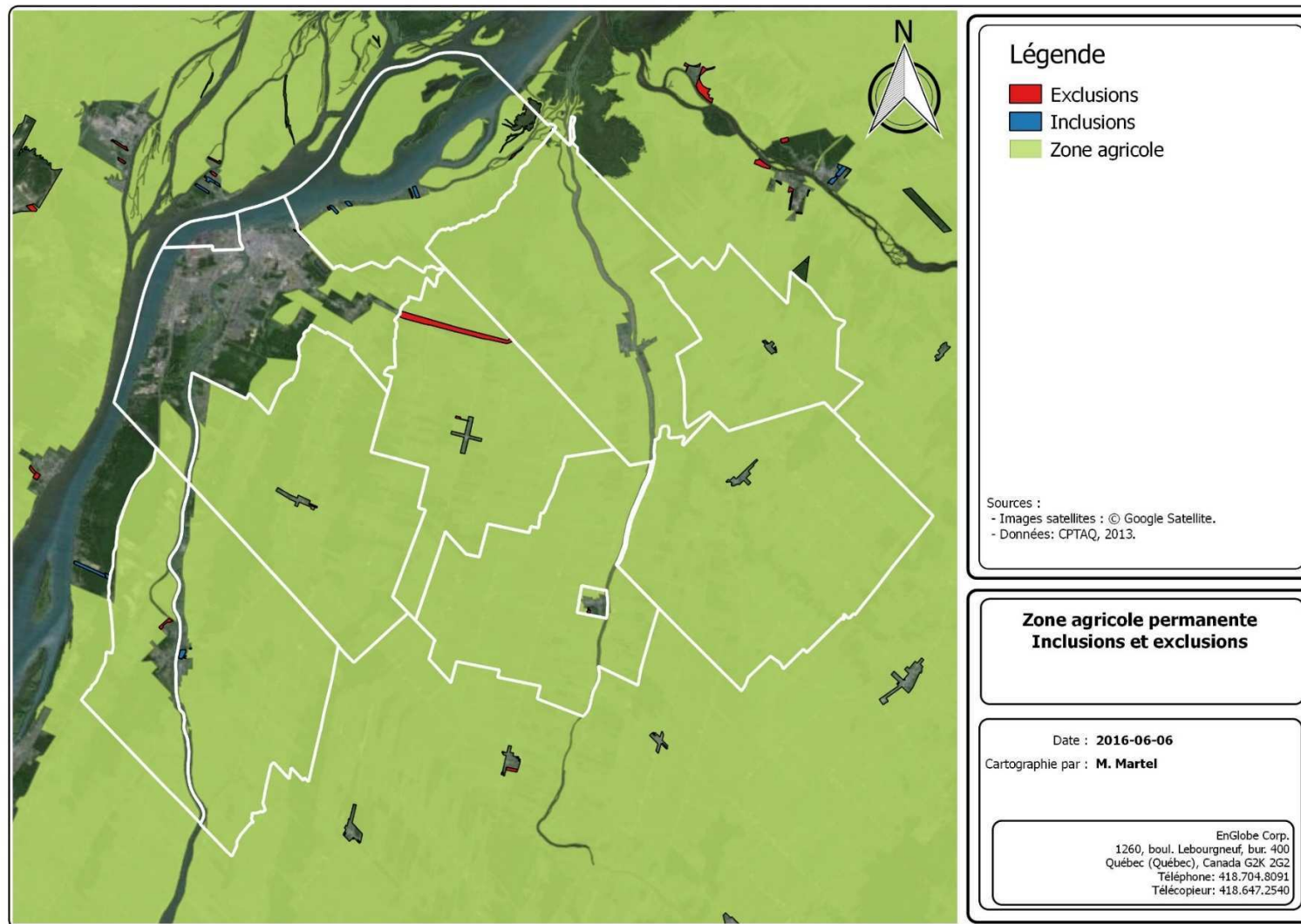


Tableau 17: Les décisions rendues par la CPTAQ en vertu de la LPTAA et du LATANR pour la MRC de Pierre-De Saurel ⁴⁴											
Nature de la demande	2010-2011		2011-2012		2012-2013		2013-2014		2014-2015		2005-2010
	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	
Exclusion de la zone agricole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7,61
Inclusion à la zone agricole	0	0	0	0	1	0,8	0	0	0	0	2,93
Implantation d'un nouvel usage	9	105,1	10	2	7	3,1	9	5,6	2	0,5	305,17
Agrandissement d'un usage existant	6	2	7	3	6	0,8	3	0,3	6	2,0	78,36
Morcellement de ferme	3	-	7	-	1	-	13	-	3	-	-
Autres	6	-	4	-	7	-	2	-	3	-	-
TOTAL	24	-	28	-	22	-	27	-	14	-	394,07
Nature de la demande	2005-2006		2006-2007		2007-2008		2008-2009		2009-2010		Total nombre
	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	Nombre autorisations	Superficie autorisée (ha)	
Exclusion de la zone agricole	0	0	1	7,0	0	0	1	0,61	0	0	2
Inclusion à la zone agricole	0	0	0	0	0	0	1	0	0,13	0	2
Implantation d'un nouvel usage	11	14,0	12	12,4	8	25,6	8	32,17	9	19,7	85
Agrandissement d'un usage existant	6	1,3	8	0,7	5	9,3	3	4,16	4	0,8	54
Morcellement de ferme	4	-	1	-	1	-	5	-	4	-	42
Autres	5	-	6	-	9	-	4	-	2	-	48
TOTAL	29	-	28	-	23	-	22	-	19	-	233

⁴⁴ Données tirées des rapports annuels de la CPTAQ, consultés en ligne le 22 mars 2016.



2-2-5 : Bilan

La zone agricole occupe la quasi-totalité de la MRC de Pierre-De Saurel. Elle est donc omniprésente dans son histoire, ses paysages, son économie et sa culture.

Avec un taux d'exclusion très bas, la zone agricole est stable et dynamique. Le climat, les sols et la topographie de la MRC favorisent l'agriculture, qui se traduit par un taux de 75% de la zone agricole occupée par des exploitations agricoles. La tendance montre une augmentation des superficies cultivées, malgré un taux déjà très élevé de terres en culture. Cette situation envieuse se répercute cependant sur la valeur des terres qui est plus élevée que dans le reste du Québec et du Canada.

Malgré tout, la dynamique territoriale est variable en fonction des municipalités. Par exemple, les municipalités de St-Anne-de-Sorel et Yamaska vivent des problématiques liées à la présence de milieux humides et de zones inondables, alors que les municipalités de Sorel-Tracy et St-Roch-de-Richelieu sont plutôt touchées par des enjeux de cohabitation et des pressions à l'implantation d'usages non agricoles (implantation d'une sablière à St-Roch-de-Richelieu en 2010).

De plus, certaines problématiques comme la proportion des boisés conservés inférieure au seuil requis pour le maintien de l'intégrité écologique ou encore l'importante présence d'usages non agricoles en zone agricole demandent une attention particulière. À ce titre, en 2003, la MRC a adopté un règlement de contrôle intérimaire relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles ainsi que la préservation des boisés dans le territoire de la MRC. Les sections futures de ce portrait, ainsi que le diagnostic, la vision concertée et le plan d'action du présent PDZA, adresseront également ces enjeux.



Section 2-3 : Portrait des activités agricoles

2-3-1 : Informations sur les exploitations agricoles

Nombre et répartition⁴⁵

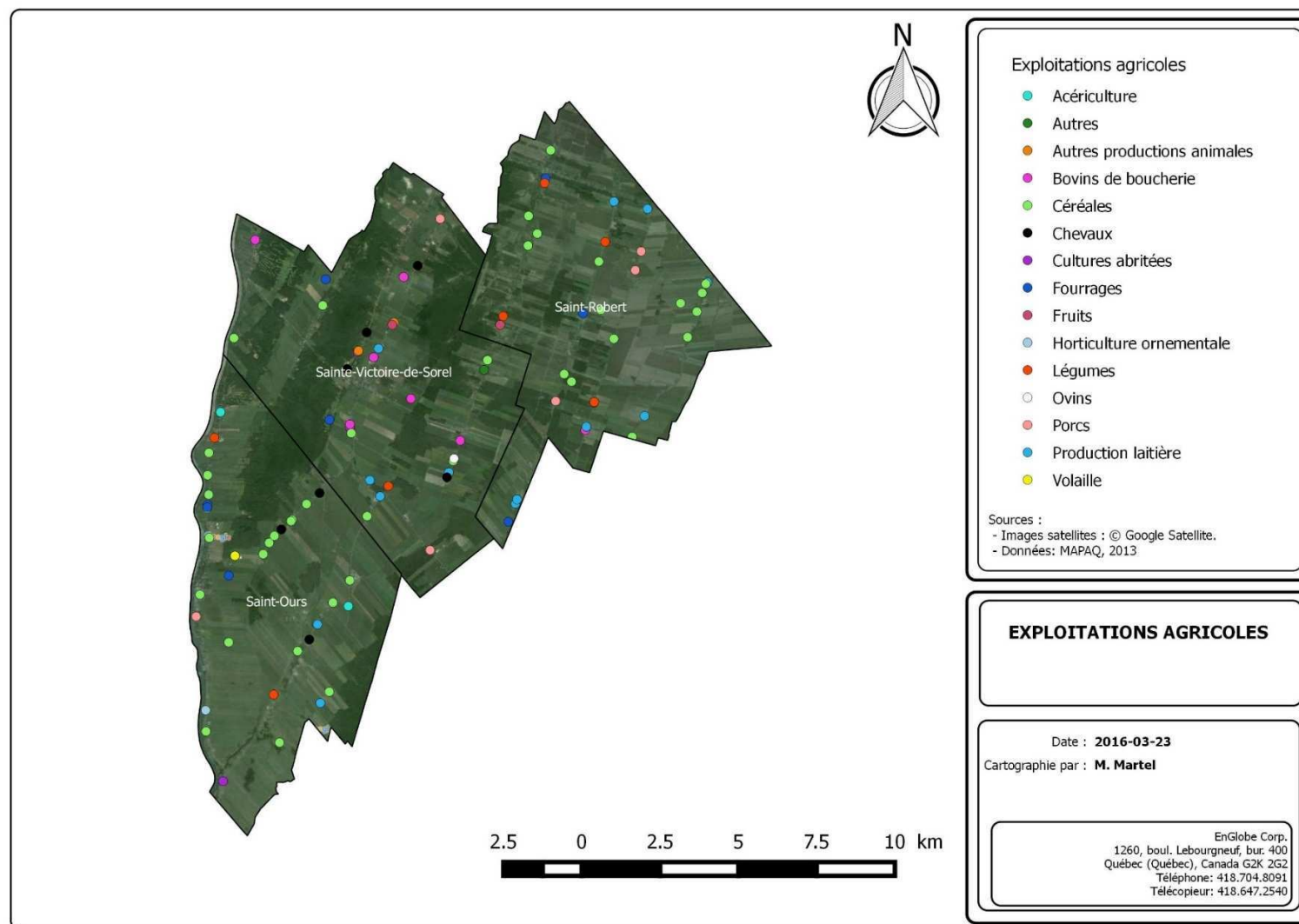
En 2010, sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, on recensait un total de 298 exploitations agricoles. De ce nombre, Saint-David est la municipalité comptant le plus d'exploitations agricoles (51), suivi de Saint-Aimé avec 49 fermes. Il faut dire que dans l'ensemble, les exploitations agricoles sont assez bien réparties dans les municipalités à l'exception de Massueville dont le village ne compte qu'une seule ferme sur son territoire, et de Saint-Joseph-de-Sorel (pas de zone agricole, ni d'exploitations agricoles).

Les cartes suivantes représentent les exploitations agricoles par municipalité sur le territoire de la MRC.

⁴⁵ À moins d'avis contraire, les données de cette section proviennent des informations transmises par le MAPAQ.

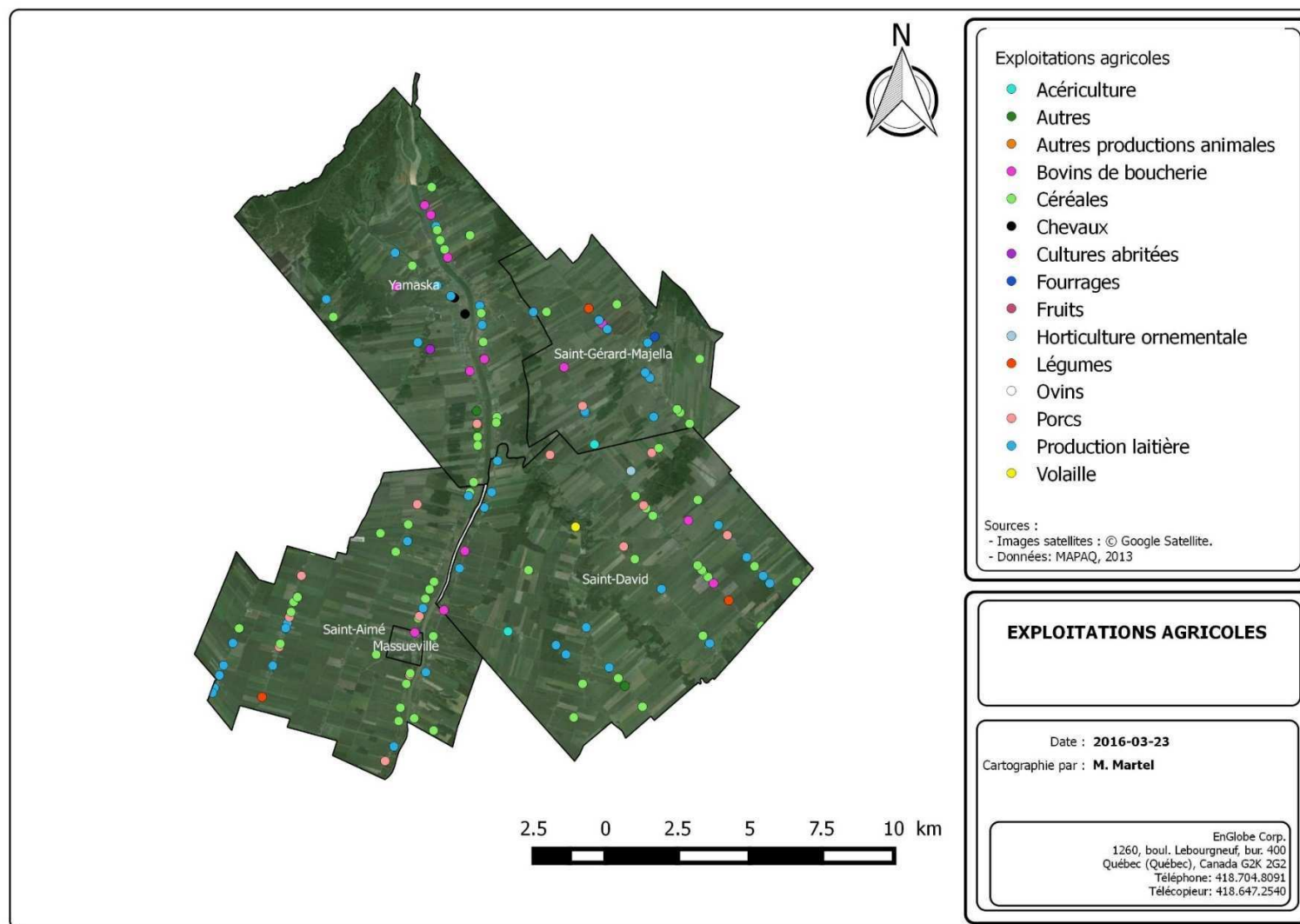


Carte 11: Exploitations agricoles (Bloc 1)





Carte 12: Exploitations agricoles (Bloc 2)





Carte 13: Exploitations agricoles (Bloc 3)

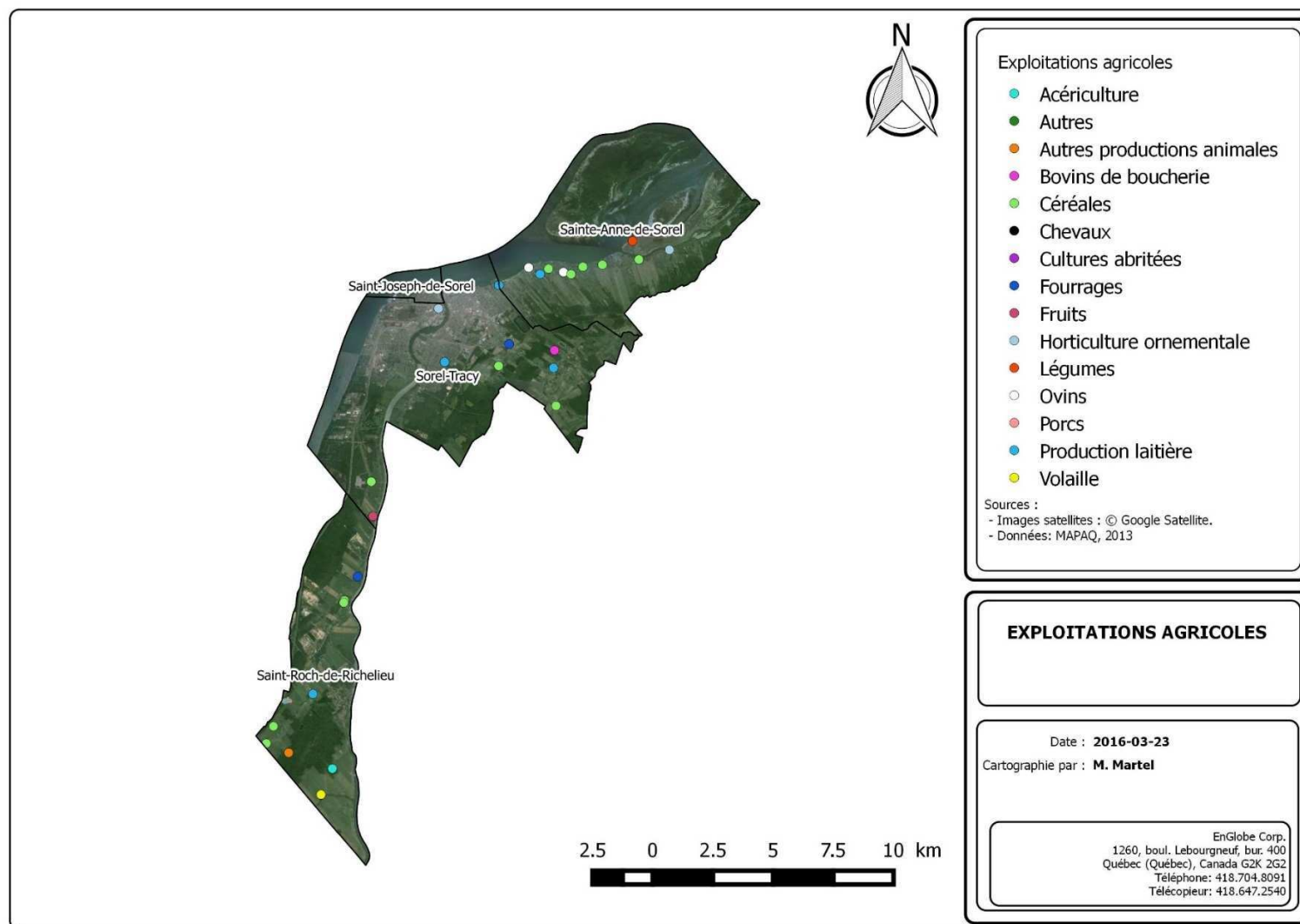
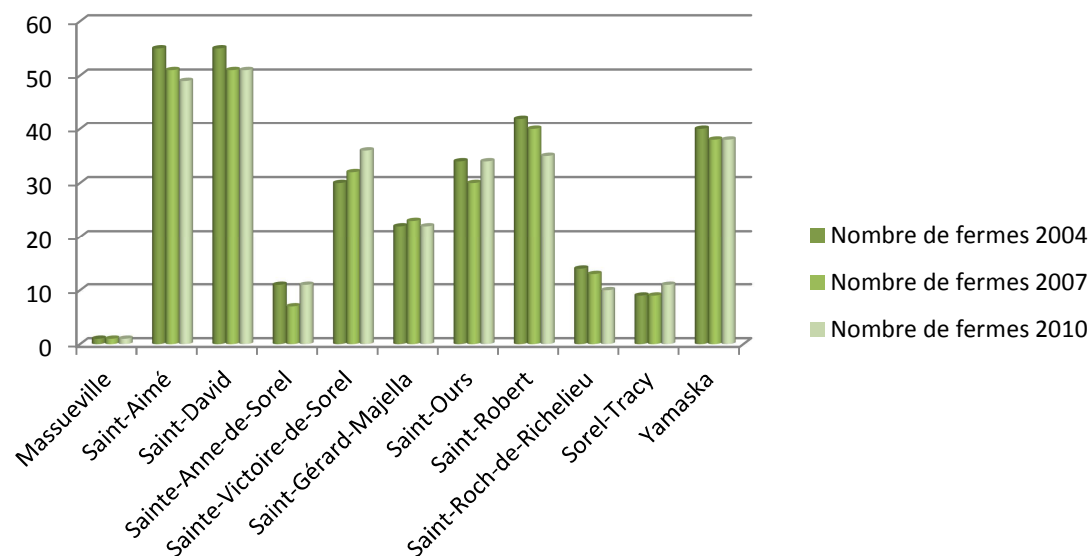




Figure 5: Évolution du nombre d'exploitations agricoles

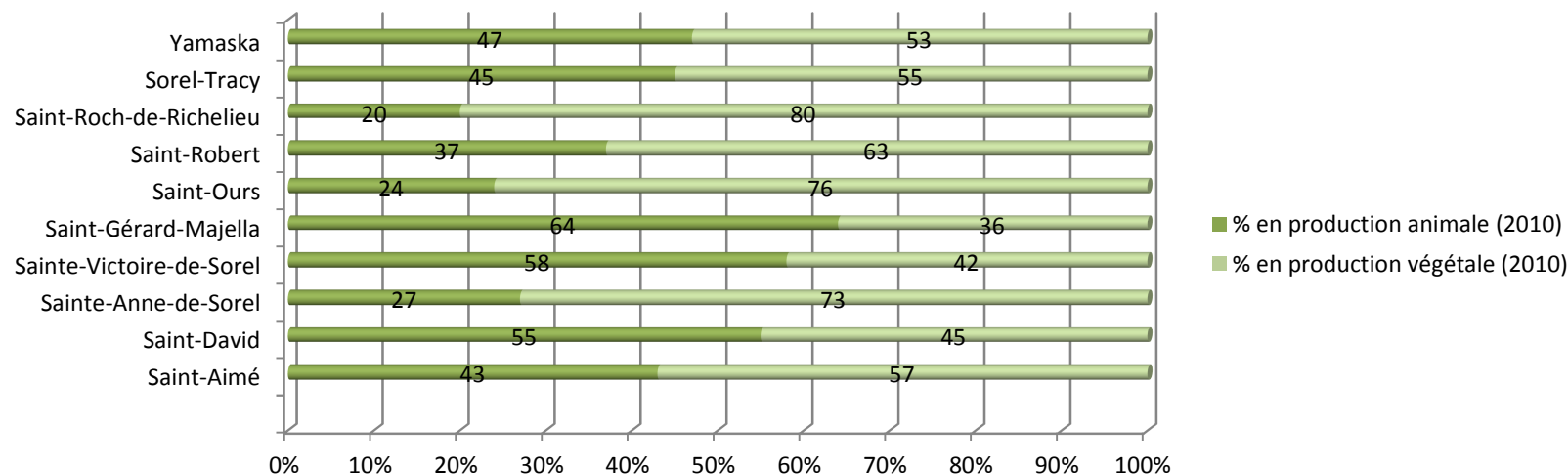


Entre les années 2004 et 2010, on remarque une baisse du nombre d'exploitations agricoles, passant de 313 à 298 (réduction d'environ 5%). En parallèle, cette diminution a été de l'ordre de 5,7% pour la MRC des Maskoutains durant cette même période et est presque égale pour les MRC avoisinantes.



Cependant, cette baisse du nombre de fermes n'est pas associée à l'abandon ou à la diminution des superficies cultivées à l'échelle de la MRC de Pierre-De Saurel, puisque celles-ci sont demeurées relativement stables en six ans passant de 33 706 ha en 2004 à 34 812 en 2010, tel que présenté dans la section précédente.

Figure 6: Répartition du type de production agricole par municipalité



Les productions principales des exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel sont réparties de façon assez uniforme entre le secteur des productions végétales et des productions animales. On compte en effet 134 exploitations (45% des exploitations totales) ayant une production animale comme activité principale contre 164 (55% des exploitations totales) ayant une production végétale comme principale activité. Alors que concernant le nombre d'exploitations dont l'activité principale était la production animale a diminué de 23 fermes, celui en production végétale a connu un gain de 8 exploitations agricoles.

Parmi les productions végétales, la MRC de Pierre-De Saurel compte principalement des céréales et protéagineux, dont 124 exploitations ayant ce type de culture comme activité principale. Quant à la production animale, elle se traduit par la prédominance d'élevage de bovins laitiers avec 62 exploitations.



Tableau 18: Répartition du nombre d'exploitations agricoles par municipalité et type de production principale végétale en 2010								
Municipalité	Céréales et protéagineux	Fourrages	Légumes	Fruits	Cultures abritées	Horticulture ornementale	Acériculture	Autres
Saint-Aimé	24		3		1			
Saint David	19		1			1	1	1
Sainte-Anne-de-Sorel	6		1			1		
Sainte-Victoire-de-Sorel	9	2	2	1				1
Saint-Gérard-Majella	6	1	1					
Saint-Ours	18	2	2		1	1	2	
Saint-Robert	16	2	4					
Saint-Roch-de-Richelieu	4	2			1		1	
Sorel-Tracy	4	1		1				
Yamaska	18	1			1			
MRC de Pierre-De Saurel	124	11	14	2	4	3	4	2
MRC des Maskoutains	474	29	97				29	6
MRC Marguerite-D'You.	109	9	9	5	11		2	1
Montérégie	2 320	286	429	441	148	92	266	57



Tableau 19: Répartition du nombre d'exploitations agricoles par municipalité et type de production principale animale en 2010							
Municipalité	Laitier	Boucherie	Porcs	Volailles	Chevaux	Ovins	Autres
Saint-Aimé	12	2	8				
Saint David	14	6	7	2			
Sainte-Anne-de-Sorel	2	1				1	
Sainte-Victoire-de-Sorel	5	8	2		4	1	1
Saint-Gérard-Majella	10	4	1				
Saint-Ours	3	2	1	1	3		
Saint-Robert	6	4	4				
Saint-Roch-de-Richelieu	1	1		1			
Sorel-Tracy	2	2			1		
Yamaska	7	8	1		1		2
MRC de Pierre-De Saurel	62	30	24	4	9	2	3
MRC des Maskoutains	140	90	191	110	38		
MRC Marguerite-D'Youville	19	5	0	0	7	0	4
Montérégie	1218	598	521	265	138	102	128

Il est important de noter cependant que les tableaux ci-dessus n'illustrent que la production principale pour chaque exploitation agricole. En réalité, plusieurs entreprises agricoles peuvent déclarer des revenus dans plus d'un type de production, incluant les productions secondaires à l'activité principale de la ferme. Par exemple, en tenant compte de cette situation le nombre d'exploitations agricoles ayant déclaré des revenus d'activités acéricoles sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel en 2010 est de 11, tandis qu'il n'y a que 4 fermes ayant cette exploitation comme activité principale.

Outre les céréales et protéagineux (124 entreprises ayant cette production principale et 183 fermes ayant déclaré des revenus), les deux autres productions végétales en importance sur le territoire de la MRC sont les légumes (14 entreprises ayant cette production principale et 26 fermes ayant déclaré des revenus), suivis par les fourrages (11 entreprises ayant cette production principale et 43 fermes ayant déclaré des revenus). La production de légumes est majoritairement composée de légumes frais (11 entreprises ayant cette production principale et 13 fermes ayant déclaré des revenus), alors que les légumes de transformation sont le revenu principal de seulement 3 exploitations agricoles et que 13 fermes ont déclaré des revenus de cette activité.

La plus forte régression entre 2004 et 2010 du nombre d'entreprises ayant déclaré des revenus est observée dans le secteur des céréales et protéagineux (de 209 à 183), tandis que la plus importante progression est observée dans le secteur des fourrages (de 18 à 43 fermes ayant déclaré des revenus), ainsi que les autres productions végétales (de 6 à 20 exploitations agricoles touchant des revenus).

Pour les productions animales, les trois principales productions sont les bovins laitiers (62 entreprises ayant cette production principale et 69 fermes ayant déclaré des revenus), les bovins de boucherie (30 entreprises ayant cette production principale et 39 fermes ayant déclaré des revenus) et le porc (24

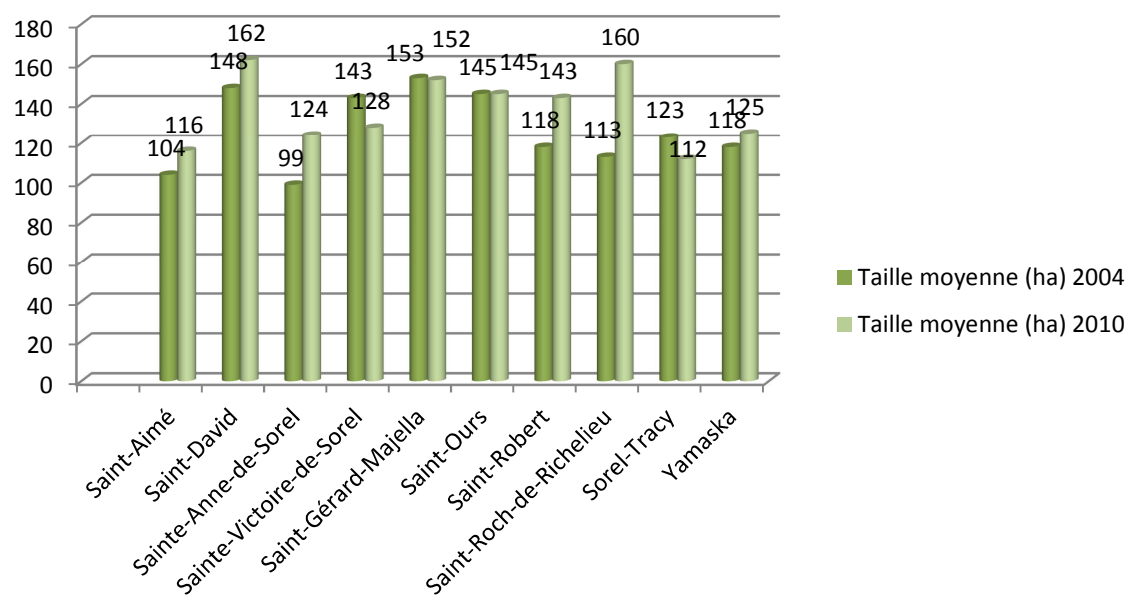


entreprises ayant cette production principale et 34 fermes ayant déclaré des revenus). La plus forte progression entre 2004 et 2010 est observée dans l'élevage de chevaux (de 7 à 14 exploitations ayant déclaré des revenus).

Taille des fermes, superficies en culture et évolution dans le temps⁴⁶

L'exploitation agricole type, sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, exploite une superficie moyenne de 137 hectares, une taille supérieure de près de 40% à la moyenne des fermes de la Montérégie (99 hectares). Cette moyenne a progressé de 9 hectares entre les années 2004 et 2010. À l'exception de la municipalité de Massueville, aucune autre municipalité ayant des exploitations agricoles n'a une taille moyenne inférieure à 112 hectares.

Figure 7: Évolution de la taille moyenne des exploitations



⁴⁶ À moins d'avis contraire, les données de cette section proviennent des informations transmises par le MAPAQ



Les fermes de la MRC limitrophe de Marguerite-D'Youville sont plus petites dans l'ensemble avec une superficie exploitée moyenne de 103 hectares en 2010, soit 5 hectares de plus qu'en 2004 (98 ha).

En ce qui concerne le nombre d'unités animales présentes sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, elles totalisaient 20 186 en 2010, soit une légère augmentation de 302 unités animales par rapport à l'année 2004 (19 884). Le tableau ci-dessous permet de mieux apprécier les variations quant au nombre d'unités animales par catégorie d'élevage.

Tableau 20: Répartition du nombre d'unités animales dans la MRC de Pierre-De Saurel par type de production															
	Zone agricole (ha)	Laitier		Boucherie		Porcs		Volailles		Chevaux		Ovins		Autres	
		2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
MRC de Pierre-De Saurel	54 164	6966	5591	2220	1768	9694	11 436	754	1 016	100	275	125	75	25	25
MRC des Maskoutains	125 726	16 283	17 035	10 402	11 562	85 594	125 827	26 763	34 554	225	398	171	214	268	40
MRC Drummond	n.d.	n.d.	16 086	n.d.	n.d.	n.d.	242 290	n.d.	1 428 723	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
MRC Marguerite-D'You.	27 923	1690	1272	607	324	0	0	1	0	239	198	0 à 50	2	18	3
MRC Nicolet-Yamaska	97 480	n.d.	192	n.d.	42	n.d.	38	n.d.	16	n.d.	0	n.d.	0	n.d.	0

*La superficie de la zone agricole est indiquée pour l'année 2010.

Quant aux superficies agricoles cultivées, elles ont connu une hausse d'un peu plus de 1 000 hectares entre 2004 (33 706 hectares) et 2010 (34 812 hectares). L'augmentation des superficies cultivées est attribuable aux cultures suivantes : Céréales et protéagineux, légumes, acériculture et autres productions végétales, tandis qu'elles ont régressé dans les autres types (dont les pâturages, les fruits et l'horticulture ornementale en plein champ).

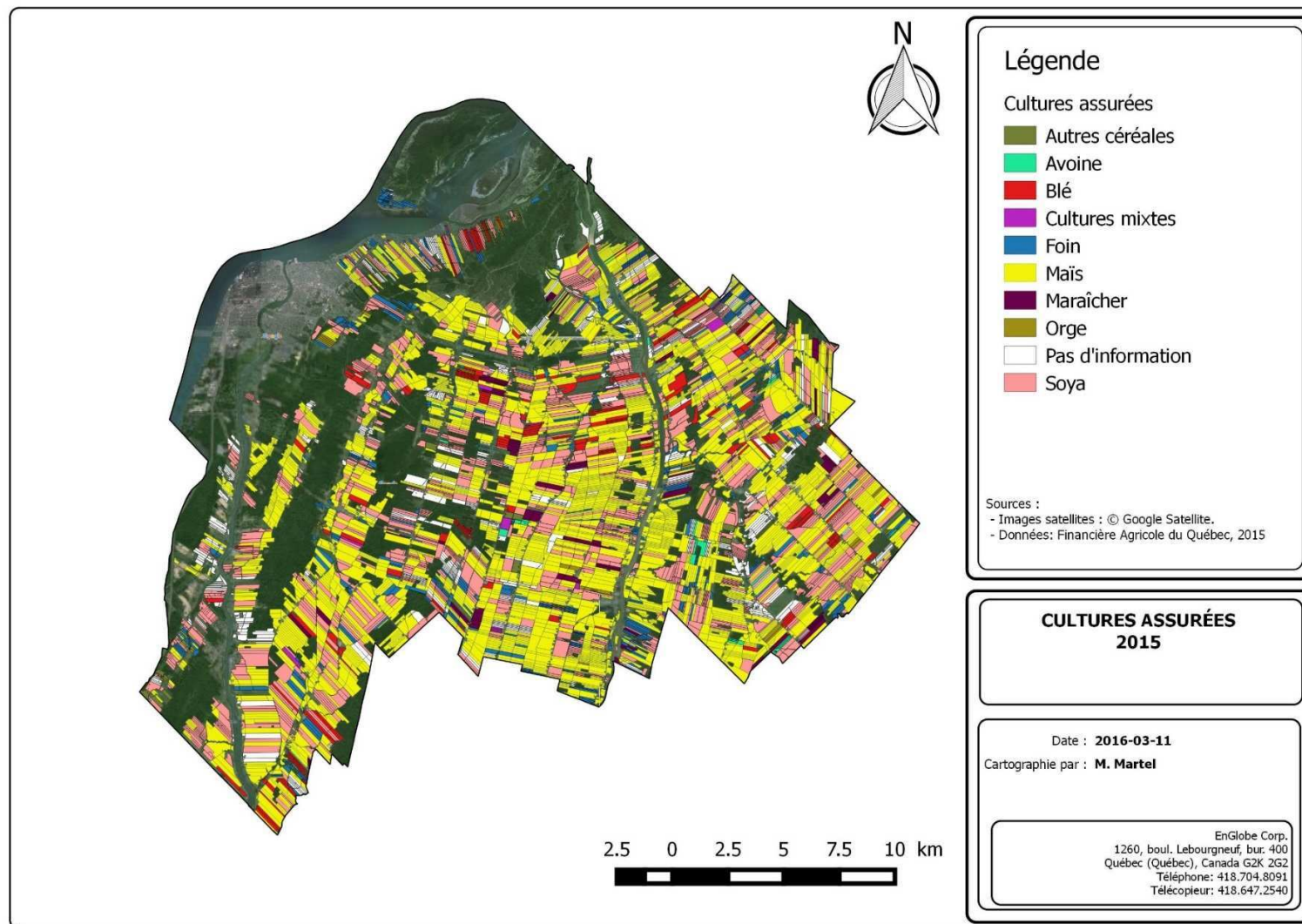


Tableau 21: Répartition des superficies cultivées dans la MRC de Pierre-De Saurel par type de production végétale en hectares															
	Superficie cultivée en zone agricole (2010)	Céréales et protéagineux		Fourrages		Pâturages		Légumes		Fruits		Horticulture ornementale en plein champ		Horticulture ornementale en conteneur	
		2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
MRC de Pierre-De Saurel	34 812 ha	27 207	28 495	4 161	4 150	959	642	1126	1257	16	3	230	174	1,0	0,2
MRC des Maskoutains	92 359 ha	73 139	77 099	9060	9286	1066	919	6087	4445	294	233	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
MRC Drummond	62 982 ha	n.d.	32 826	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
MRC Marguerite-D'You.	16 782 ha	12 307	14 624	1913	1349	272	135	1427	580	15	29	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
MRC Nicolet-Yamaska	57 250 ha	n.d.	n.d.	n.d.	3021	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
	Superficie cultivée en zone agricole (2010)	Cultures abritées		Acériculture		Autres									
		2004	2010	2004	2010	2004	2010								
MRC de Pierre-De Saurel	34 812 ha	1,3	0,7	216	392	5	91								
MRC des Maskoutains	92 359 ha	n.d.	n.d.	1352	1832	45	113								
MRC Marguerite-D'You	16 782 ha	n.d.	n.d.	88	211	116	13								

La carte suivante indique les superficies cultivées par type de production.



Carte 14: Cultures assurées





Revenus agricoles

En 2010, les revenus bruts agricoles totaux de la MRC de Pierre-De Saurel ont atteint 88 252 846 \$. Il s'agit d'une progression de 22% par rapport à l'année 2004 (72 242 358 \$). Cette croissance s'est traduite par une augmentation du revenu moyen des fermes de 65 344 \$ (+28%) pour atteindre 296 150\$. Quant aux revenus par hectare cultivé, ils ont fait un bond de 18%, passant de 2 143 \$ (2004) à 2 535\$.

Tableau 22: Revenu réparti par production pour les exploitations ayant leur site principal sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel				
Les productions animales	Entreprise ayant cette source principale de revenu	Toute entreprise déclarant des revenus	Revenus totaux 2010 (millions \$)	Revenu moyen par exploitation (\$)
Bovins laitiers et production laitière	62	69	22,97	434 474
Bovins de boucherie et veaux lourds	30	39	5,22	183 069
Porcs	24	34	11,51	517 498
Chevaux	9	14	0,78	85 292
Volaille (œufs, poulet, dindons, autres)	4	7	5,31	n.d.
Ovins	2	3	n.d.	n.d.
Autres (apiculture, aquaculture, caprins, etc.)	3	4	n.d.	n.d.
Total	134	156	46,39	
Les productions végétales	Entreprise ayant cette source principale de revenu	Toute entreprise déclarant des revenus	Revenus totaux (millions \$)	Revenu moyen par exploitation (\$)
Céréales et protéagineux	124	183	38,02	n.d.
Légumes	14	26	1,75	22 359
Fourrages	11	43	0,59	15 849
Cultures abritées (serres, champignonnières)	4	7	0,30	n.d.
Acériculture	4	11	0,14	13 020
Horticulture ornementale	3	5	0,24	n.d.
Fruits	2	2	n.d.	n.d.
Autres (boisés, pâturages, etc.)	2	20	n.d.	n.d.
Total	164	229	41,87	n.d.
Ensemble des productions agricoles	298	298	88,25	296 150

*Les revenus moyens sont basés sur les entreprises ayant cette source principale de revenu. Source : MAPAQ, 2010.

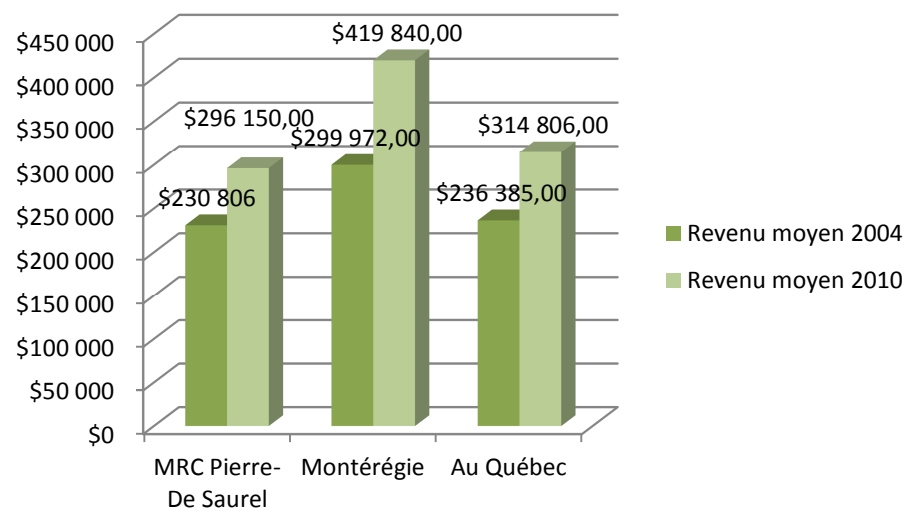
Le tableau ci-dessus permet de constater que les productions animales de la MRC de Pierre-De Saurel engendrent un peu plus de la moitié des revenus agricoles totaux (53%). Fait à souligner, les revenus de cette production ont progressé de 12,4% entre 2004 et 2010, tandis que pour la même période, les revenus des productions végétales ont augmenté de 35,1%.

Dans le secteur des productions végétales, les céréales et oléagineux dominent le classement des revenus totaux avec 43% de l'ensemble des revenus agricoles de la MRC. Les autres productions arrivent loin derrière puisque seule la production de légumes (1,9%) contribue à plus de 1% des revenus agricoles



total de la MRC. Quant aux principales productions animales leur contribution au revenu agricole total est dans l'ordre : bovins laitiers et production laitière (26%), porcs (13%), volaille et bovins de boucherie (6%) et chevaux (0,8%).

Figure 8: Évolution des revenus moyens des exploitations agricoles





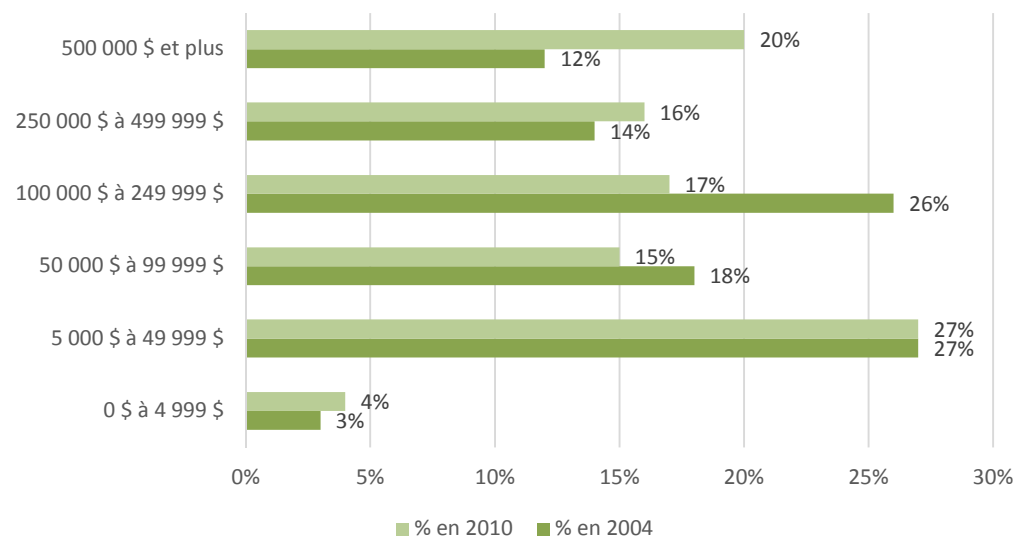
Le comparatif des revenus agricoles permet de constater que les exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel ont généré, pour l'année 2010, des revenus moyens (écart de 123 690\$) bien inférieurs à ceux observés à l'échelle de l'ensemble de la région de la Montérégie. Une tendance aussi présente en 2004.

Tableau 23: Répartition du nombre d'exploitations agricoles selon leur activité principale et leur strate de revenu en 2010						
Activité principale	0\$ à 4 999\$	5 000\$ à 49 999\$	50 000\$ à 99 999\$	100 000\$ à 249 999\$	250 000\$ à 499 999\$	500 000\$ et plus
Céréales et oléagineux	3	28	27	20	24	22
Bovins laitiers et production laitière		2	2		23	19
Porcs		3	4	5	1	11
Bovins de boucherie	1	13	4			
Autres légumes frais	4	5	2			
Fourrages	1	10				
Chevaux	1	5		2	1	
Veaux lourds		3	1			4
Acériculture		4				
Autres sources		2	1	1		
Regroupement productions animales	1	1	1	2		2
Regroupement productions végétales	2	5	2	2		1
Pourcentage du nombre de fermes	4%	27%	15%	17%	16%	20%

Près du tiers (31,5%) des exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel ont des revenus annuels inférieurs à 50 000 \$. À l'autre extrémité de l'échelle, 20% des fermes touchent des revenus de 500 000 \$ et plus. Il s'agit de résultats similaires à ceux observables à l'échelle de l'ensemble de la Montérégie.



Figure 9: Évolution du pourcentage d'exploitations agricoles par strate de revenu (2004-2010)



On remarque qu'entre 2004 et 2010, la MRC de Pierre-De Saurel a vu ses revenus par hectare cultivé augmenter de 15,5% alors que ceux des MRC avoisinantes, Des Maskoutains et Marguerite d'Youville, ont connu une progression encore plus importante de l'ordre de 25,7% et 32,2% respectivement.



2-3-2 : Économie générée par les exploitations agricoles⁴⁷

Capital possédé

Les données du dernier recensement de l'agriculture de Statistique Canada (2011) permettent de mettre en lumière le capital agricole des fermes de la MRC.

En 2010, le total du capital agricole des exploitations du territoire incluant les terres et les bâtiments représentait une valeur marchande de plus de 426 millions de dollars (426 480 848 \$). Ce chiffre représente 4 % du total du capital agricole de la Montérégie de 11 462 361 424\$, ce qui est conséquent avec le fait que les 298 exploitations agricoles de la MRC représentent également 4% du nombre total de fermes à l'échelle de la Montérégie.

Revenus de taxation municipale

Les revenus de taxation des municipalités proviennent de taxes appliquées selon différents taux et différentes modalités aux valeurs foncières. Considérant qu'une part imposante des valeurs foncières de la MRC est constituée de terrains et bâtiments agricoles, nous pouvons conclure que plusieurs municipalités tirent une part importante de leurs revenus de l'activité agricole.

Tableau 24: Revenus de taxation foncière et valeur foncière agricole par municipalité (2016) ⁴⁸			
Municipalité	Revenu de taxation total* (\$)	Valeur foncière agricole totale (\$)	Valeur foncière totale (\$)
Massueville	402 886	n.d.	34 911 600
Saint-Aimé	685 860	73 920 600	94 541 090
Saint-David	1 036 875	93 406 900	129 932 400
Saint-Anne-de-Sorel	2 937 194	12 913 500	263 854 500
Sainte-Victoire-de-Sorel	1 789 091	55 303 500	225 707 900
Saint-Gérard-Majella	162 592	31 486 500	40 934 500
Saint-Ours	1 470 930	86 678 800	n.d.
Saint-Robert	440 190	69 229 800	191 379 900
Saint-Roch-de-Richelieu	2 204 874	23 381 600	218 502 900
Saint-Joseph-de-Sorel	3 614 580	0	n.d.
Sorel-Tracy	43 999 725	12 866 100	2 743 501 100
Yamaska	718 802	57 095 000	169 987 800

*D'autres revenus assimilables à de la taxation foncière existent dans certaines municipalités et s'ajoutent à ce total.

⁴⁷ À moins d'avis contraire, les données de cette section sont tirées de : Statistique Canada, 2011, Recensement sur l'agriculture.

⁴⁸ Informations tirées des budgets municipaux transmis par les municipalités.



Dépenses (achats, investissements et salaires versés)

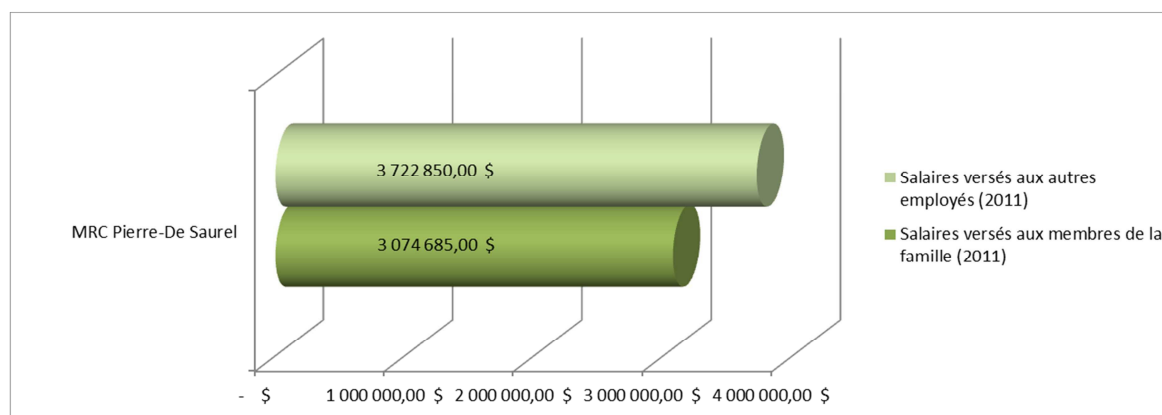
En ce qui a trait aux dépenses des exploitations agricoles, on remarque que celles de la MRC de Pierre-De Saurel ont été de l'ordre de 78 441 140 \$ en 2011.

Il est intéressant de constater que la dépense la plus importante a été le total des achats d'aliments pour animaux, de compléments et de foin avec 14 523 235 \$ ce qui correspond à 18,5% des dépenses totales. Les dépenses relatives aux achats d'engrais et de chaux ainsi que les dépenses totales en salaires versés représentent approximativement le même montant, respectivement 6 148 610 \$ et 6 797 535 \$, et constituent le second poste de dépenses des exploitations agricoles de la MRC.

Le secteur des achats représente donc près de 90% des dépenses des exploitations agricoles de la MRC. Une part importante de ces dépenses est réalisée dans la région pour les opérations courantes des fermes (achats d'engrais, herbicides, semences, aliments pour animaux, compléments, foin, travaux réalisés à forfait, carburant, réparation et entretien de machinerie ou bâtiments, services vétérinaires et autres services-conseils, électricité et services de télécommunication, etc.).

Les salaires versés par ces mêmes exploitations agricoles au cours de l'année 2011 ont quasiment franchi la barre des 7 millions de dollars.

Figure 10: Salaires versés aux employés membres de la famille et autres employés dans les exploitations agricoles

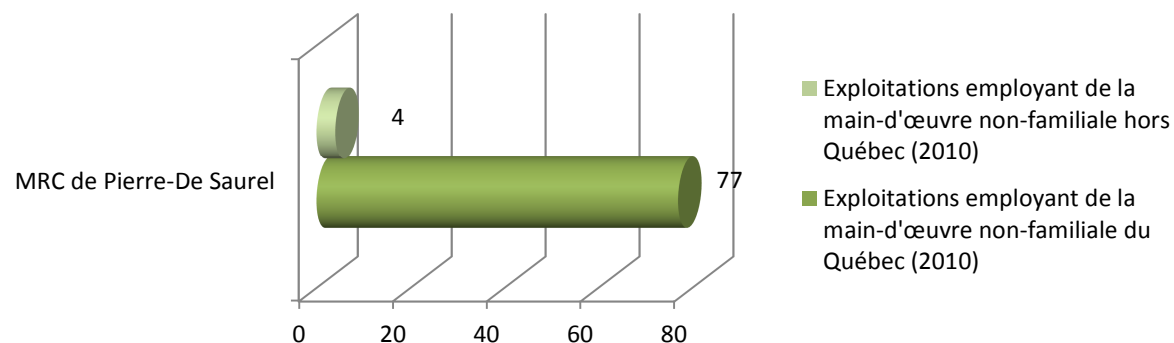




La main-d'œuvre agricole et emplois

Sur les 298 exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel, 284 d'entre elles emploient de la main-d'œuvre familiale pour réaliser les activités de la ferme. C'est la culture de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et autres grains qui domine au chapitre des exploitations ayant recours aux employés familiaux (115 fermes), suivis par le secteur laitier (61 fermes), le secteur porcin (23 fermes) et le secteur des bovins de boucherie (22 fermes).

Figure 11: Emploi de la main-d'oeuvre du Québec et hors Québec



Un portrait similaire peut être dressé pour les principales exploitations agricoles employant de la main-d'œuvre non familiale : culture de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et autres grains (39 fermes employés du Québec et 1 ferme employés hors Québec), suivis par le secteur laitier (12 fermes employés du Québec), le secteur porcin (6 fermes employés du Québec). Fait à noter, parmi les entreprises agricoles ayant indiqué faire appel à de la main-d'œuvre non familiale hors Québec, trois sont dans la production de légumes (frais et de transformation). Au total, ces 4 entreprises font appel à 51 travailleurs étrangers temporaires⁴⁹.

Malgré l'importance indéniable de l'agriculture dans l'économie de la MRC, les activités de consultation menées au cours du processus d'élaboration du PDZA ont permis de constater que la connaissance et la reconnaissance du secteur agricole parmi la population en général restent peu développées et devraient être encouragées davantage.

⁴⁹ Référence tirée de : Centre d'emploi agricole de la Montérégie, 2015. Donnée transmise par Julie Robert, UPA, 2016.

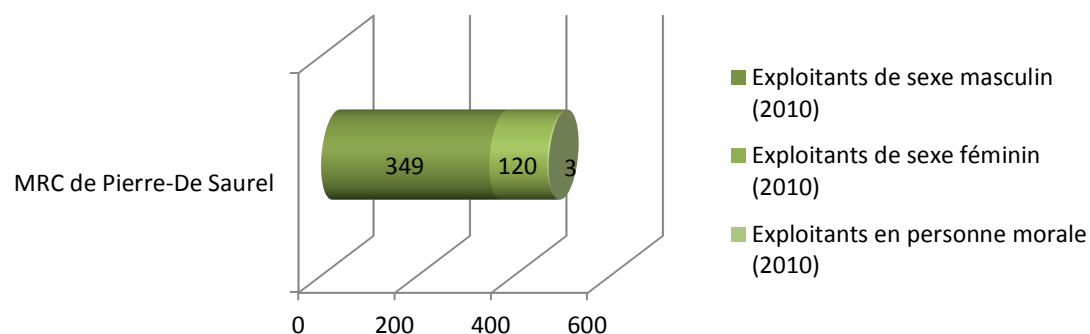


2-3-3 : Les exploitants agricoles

Âge des exploitants

Dans la MRC de Pierre-De Saurel, les données fournies par les exploitations agricoles (2010) ont permis de recenser 472 exploitants agricoles sur le total de 298 fermes.

Figure 12: Types d'exploitants agricoles

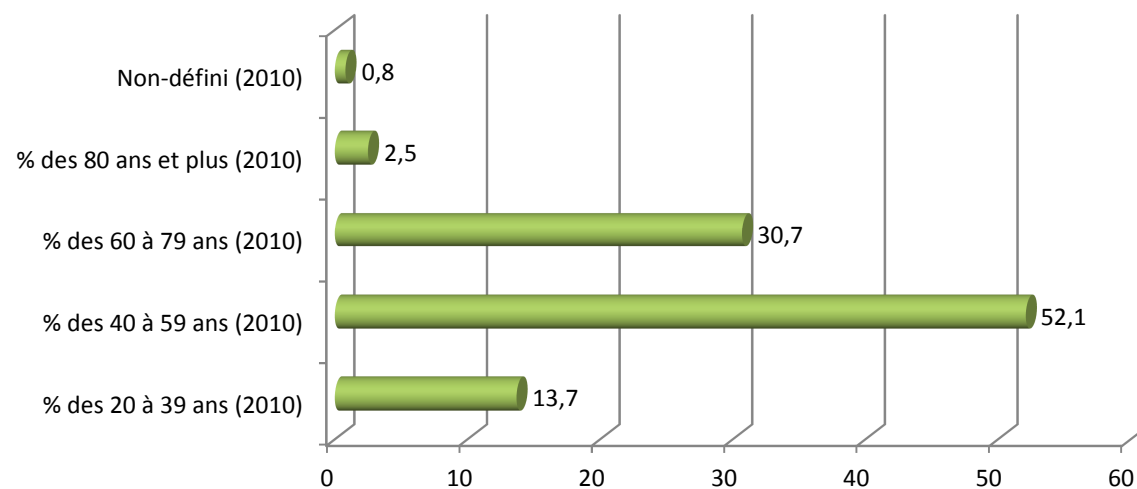


Selon les données du dernier recensement de l'agriculture de Statistique Canada, l'âge moyen des exploitants de la MRC de Pierre-De Saurel était de 52 ans en 2011, soit un peu moins que la moyenne provinciale pour cette même période (54,1 ans). Par ailleurs, les données du MAPAQ nous indiquent que plus de la moitié des exploitants agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel ont entre 40 et 59 ans.



Tableau 25: Répartition par strate d'âges et par municipalité des exploitants agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel 2010						
Municipalité	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 ans et plus	Non défini	Total
Massueville	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Saint-Aimé	10	40	32	2	2	86
Saint David	10	43	25	3	1	82
Sainte-Anne-de-Sorel		11	4			15
Sainte-Victoire-de-Sorel	9	35	12	1		57
Saint-Gérard-Majella	4	16	10	1		31
Saint-Ours	8	37	14	1		60
Saint-Robert	15	29	13		1	58
Saint-Roch-de-Richelieu	1	6	5	1		13
Sorel-Tracy	1	9	4	1		15
Yamaska	7	18	26	2		53

Figure 13: Répartition des exploitants agricoles par strate d'âge

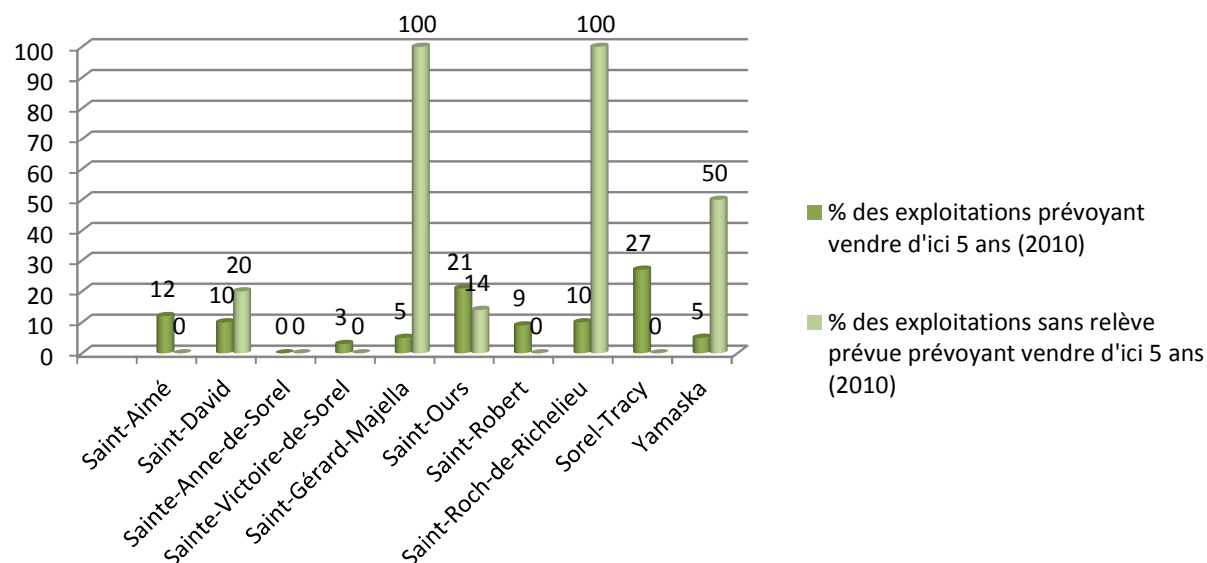




Relève

Dans la MRC de Pierre-De Saurel, environ 10% des exploitations agricoles (29 fermes sur 298) ont mentionné prévoir vendre d'ici les cinq prochaines années (2015). À l'intérieur de ces 29 exploitations agricoles, 24 d'entre elles (83%) ont identifié avoir une relève intéressée. La situation diffère selon les municipalités de la MRC. On peut donc dire que, malgré une population vieillissante, la MRC ne vit pas réellement de problème de relève agricole en terme de nombre et que les perspectives sont positives quant à l'occupation du territoire agricole.

Figure 14: Exploitations prévoyant vendre d'ici 5 ans



En ce qui concerne plutôt les exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel qui comptent de la relève établie au sein de l'entreprise (membre de moins de 40 ans), il y a 29 (9,7%) exploitations dont le membre principal a moins de 40 ans. Celles dont le membre principal a 40 ans et plus, mais qui possèdent au moins un membre secondaire de moins de 40 ans, leur nombre s'élève à 28 (9,3%). C'est ainsi que 19,1% des exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel comptent au moins un individu de moins de 40 ans comme membre principal ou secondaire. Ce nombre est cependant beaucoup plus élevé dans les productions de légumes (57%) et les ovins (50%), alors qu'il est beaucoup plus faible pour les céréales et oléagineux (16%), les bovins de boucherie (17%), les bovins laitiers (18%) et les fourrages (9%).



Figure 16: Exploitations ayant au moins un membre de moins de 40 ans par type de production

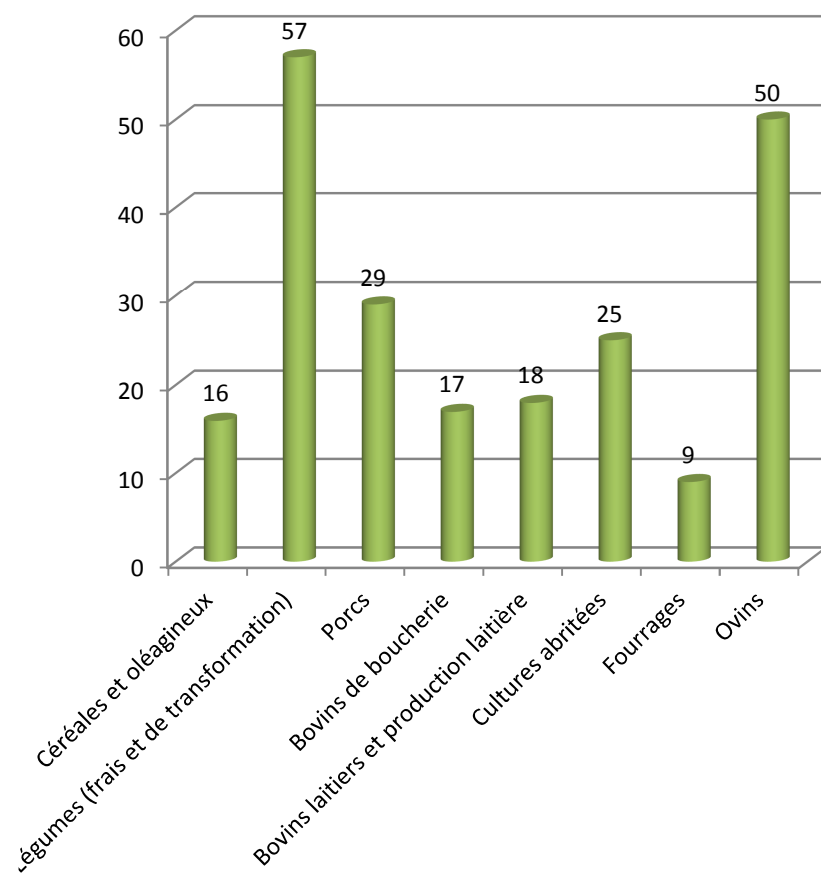
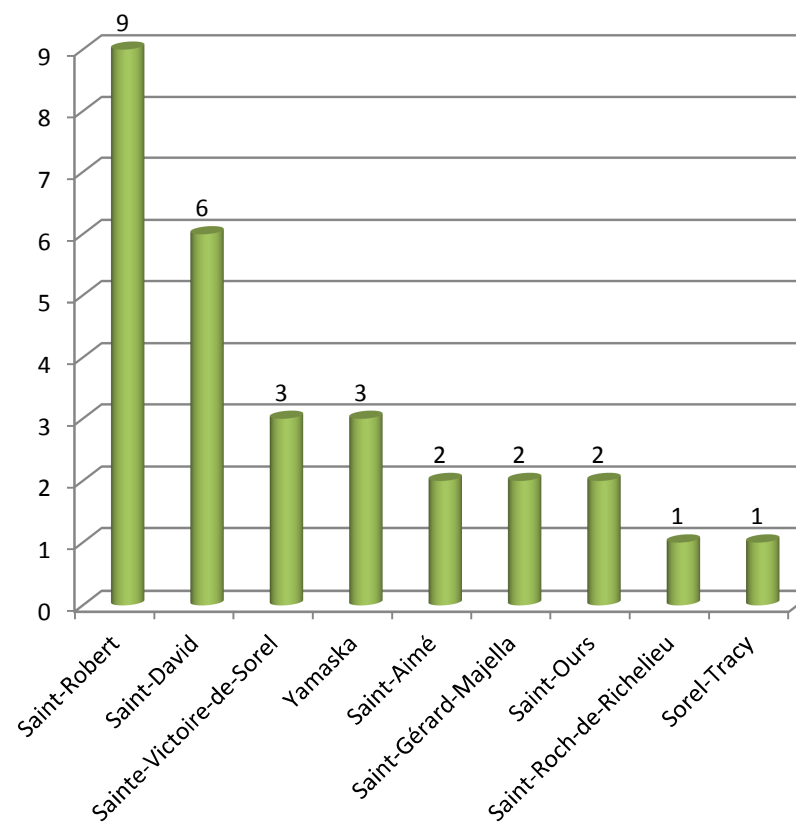


Figure 15: Exploitations dont le membre principal a moins de 40 ans par municipalité (2010)





Travail non agricole des exploitants agricoles

Malgré des revenus importants générés par les exploitations agricoles de la MRC, en 2011 30 % des exploitants agricoles effectuaient également du travail non agricole rémunéré. Il s'agit d'une proportion un peu moins élevée que celle observable à l'échelle de la Montérégie (34,5%).

Tableau 26: Nombre d'exploitants agricoles selon le travail non agricole rémunéré en 2011

Strate	MRC de Pierre-De Saurel	Montérégie
Moins de 20h (exploitants)	30	675
Moins de 20h (% d'exploitants)	7%	7%
20h à 40h (exploitants)	65	1690
20h à 40h (% d'exploitants)	14%	16%
40h et plus (exploitants)	45	1190
40h et plus (% d'exploitants)	10%	12%
Exploitants totaux	460	10 290

2-3-4 : Les pratiques agroenvironnementales

Plusieurs pratiques agroenvironnementales permettent de diminuer l'empreinte écologique de l'agriculture sur son milieu. Parmi celles-ci, on retrouve les Plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF), différentes pratiques culturales et le respect des bandes riveraines.

Le PAEF compte parmi les principaux outils disponibles aux exploitations agricoles pour adapter et suivre leurs pratiques d'un point de vue agroenvironnemental. Le PAEF est un plan qui détermine, pour chaque parcelle d'une exploitation agricole et pour chaque campagne annuelle de culture (maximum de 5 années), la culture pratiquée et la limitation de l'épandage des matières fertilisantes. Ce ne sont cependant pas toutes les entreprises agricoles qui doivent établir un PAEF. Il s'agit⁵⁰ :

- + Des exploitants de lieux d'élevage sur fumier liquide ainsi que ceux de lieux d'élevage avec gestion sur fumier solide dont la production annuelle de phosphore est supérieure à 1 600 kg ;
- + Des exploitants de lieux d'élevage dont la superficie cumulative est supérieure à 15 hectares, exclusion faite des superficies en pâturage ou en prairie. Dans le cas des productions maraîchères ou de fruits, la superficie cumulative est réduite à 5 hectares ;
- + Des exploitants de lieux d'élevage avec gestion sur fumier solide dont la production annuelle de phosphore est de 1 600 kg ou moins et qui disposent de parcelles en culture dont la superficie cumulative est identique au point précédent.

Sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, 225 fermes possédaient un PAEF en 2010 pour une proportion de 76% des exploitations agricoles.

⁵⁰ Loi sur la Qualité de l'Environnement, Règlement 695-2002 sur les exploitations agricoles, art. 3 et 22.

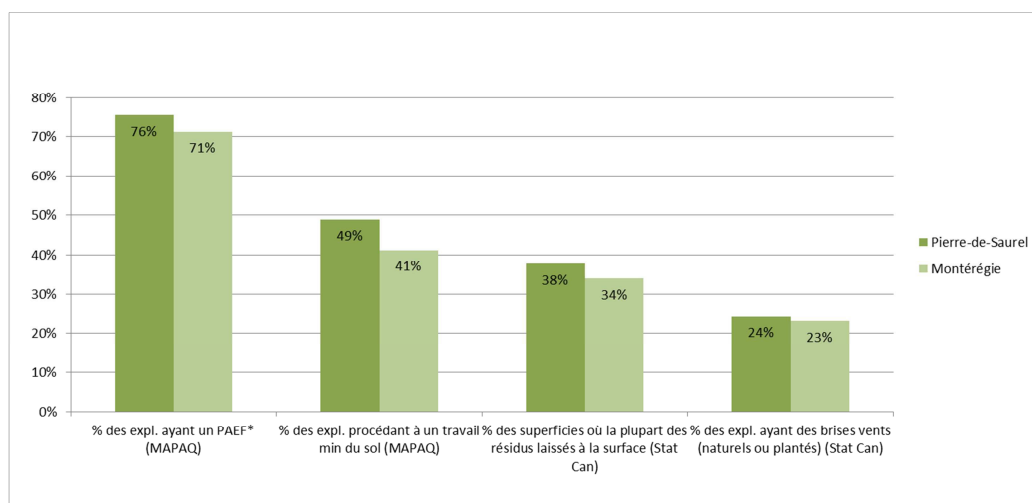


Le travail minimal du sol est une autre pratique agroenvironnementale reconnue. Cette pratique consiste à effectuer un travail primaire du sol à l'automne, suivi d'un travail secondaire au printemps. On vise aussi à laisser au moins 30 % des résidus de culture à la surface du sol. Combiné à une bonne gestion des résidus (broyage des tiges et leur répartition sur le sol), le travail minimum du sol permet de le protéger contre l'érosion éolienne et l'érosion hydrique provoquée en période de fonte des neiges ou de pluie abondante. Cela permet aussi d'augmenter la quantité de matière organique dans le sol et le taux d'infiltration de l'eau⁵¹. Près d'une exploitation agricole sur deux dans la MRC de Pierre-De Saurel, soit 146, a adopté de telles pratiques.

Toujours dans une optique de protection des sols, selon les données du Recensement sur l'agriculture de Statistique Canada de 2011, sur les 29 545 hectares de superficies préparées pour les semis 38% d'entre elles auraient laissé des résidus à la surface (11 148 hectares).

Toujours selon Statistique Canada, 24% des entreprises agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel bénéficiaient de brises vents (naturels ou plantés) en 2011, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de la Montérégie (23,1%) et du Québec (20,1%). À titre comparatif, 20,6 % des exploitations de la MRC des Maskoutains détenaient des brises vents en 2011.

Figure 17: Utilisation des mesures environnementales



⁵¹ Hicham Bencharki, Coop Fédérée, 2015, Pratiques de conservation du sol.



Outre les pratiques agroenvironnementales identifiées précédemment, il est également possible de prendre connaissance d'autres projets en agroenvironnement-technique réalisés par les exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel via les aides accordées par le programme gouvernemental Prime-Vert.

Prime-Vert⁵² est un programme d'appui axé sur l'agroenvironnement qui a pour objectif d'aider les exploitations agricoles à relever les défis que pose la protection de l'environnement. Ce programme vise :

- + à promouvoir et à diffuser les bonnes pratiques agricoles
- + à soutenir les exploitations agricoles afin qu'elles adoptent des modes de production respectueux de l'environnement, de manière à préserver les ressources et à répondre aux attentes des citoyens et des consommateurs
- + à favoriser les initiatives collectives destinées à résoudre des problèmes préjudiciables à la qualité de l'air, à la santé des sols, à la diversité biologique ou à la santé humaine, ainsi que des problèmes concernant les changements climatiques.

Les axes d'intervention prioritaires par le programme sont :

- + la diminution des risques liés à l'usage des pesticides
- + l'adoption de pratiques efficaces de conservation des sols
- + la conservation de la biodiversité.

Le plus récent bilan dressé par le MAPAQ du programme Prime-Vert sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel permet d'apprécier le nombre de projets et une partie des investissements financiers pour assurer la présence d'activités et de pratiques agricoles encore plus respectueuses de l'environnement.

⁵² Référence tirée de : MAPAQ, En ligne, Prime-Vert.



Tableau 27: Actions réalisées par les entreprises agricoles		
Actions	Nb de projets	Aide financière
Prime-Vert 2008-2013		
Ouvrages de stockage des fumiers	70	1 296 042 \$
Diagnostic en agroenvironnement à la ferme	20	30 289 \$
Réduction de la pollution diffuse ¹ (ex : aménagement de haies brise-vent et de bandes riveraines, retrait des animaux des cours d'eau, mise en place de mesures de contrôle de l'érosion)	94	395 112 \$
Culture de couvre-sols d'hiver	7	11 981 \$
Introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau	37	70 015 \$
Équipement d'épandage des fumiers	5	36 250 \$
Remplacement des sources d'énergie	1	30 257 \$
Prime-Vert 2013-2018		
Haies brise-vent	3	2 314 \$
Ouvrages de conservation des sols	3	8 281 \$
Équipement d'application de pesticides	33	143 012 \$
Recouvrement étanche des structures d'entreposage	0	- \$
Aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie	0	- \$
Correctifs à des aménagements alternatifs en production bovine	0	- \$
Aération des étangs d'irrigation	0	- \$



Tableau 27: Actions réalisées par les entreprises agricoles		
Actions	Nb de projets	Aide financière
Aménagement de bandes riveraines élargies	0	- \$
Aménagements favorisant la biodiversité	0	- \$
Gestion de la Matière résiduelle organique et des effluents liquides de production végétale		
TOTAL	273	2 023 553 \$

Volet 3 - Approche régionale et interrégionale		22 100 \$
Clubs conseils		273 158 \$

En ce qui concerne les bandes riveraines, la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables énonce des normes minimales de distance à respecter. Ce sont toutefois les municipalités locales qui ont la responsabilité de faire respecter ces normes. Les consultations menées dans le cadre de la démarche d'élaboration du PDZA ont montré que le suivi municipal effectué pour le respect des bandes riveraines est parfois incomplet et que des cas de non-conformité sont présents sur le territoire.



2-3-5 : L'agriculture biologique

L'agriculture biologique⁵³ est axée sur la protection de l'environnement, le maintien de la biodiversité, le respect des cycles naturels, l'utilisation de ressources renouvelables, le recyclage et l'amélioration de la fertilité et de la qualité des sols, ainsi que la santé et le bien-être des animaux. Ces modes de production excluent notamment le recours aux pesticides et aux engrais chimiques, aux organismes génétiquement modifiés (OGM), aux antibiotiques et aux hormones de croissance, à l'irradiation et aux agents de conservations chimiques.

Sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, 1,3% du territoire agricole est utilisé à des fins d'agriculture biologique. 9 exploitations possèdent une certification biologique, pour une superficie totale de 718,65 ha et une superficie moyenne (excluant les érablières) de 74,34 ha. La plupart de ces entreprises oeuvrent en production végétale, alors que deux entreprises de préparation ont obtenu la certification : l'une pour les produits laitiers et l'autre

Tableau 28: Nombre d'exploitations agricoles ayant une certification biologique par municipalité de la MRC de Pierre-De Saurel en 2010 ⁵⁴						
Municipalité	Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	Engrais verts	Acériculture	Horticulture	Préparation	Total*
Saint-Ours	1	1			1	2
Saint-David	1					1
Saint-Gérard-Majella	1					1
Saint-Robert			2	1		3
Sorel-Tracy	1			1	1	2
Total	5	1	2	2	2	9*

pour les produits de l'érable. Il n'existe aucune production biologique animale sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel.

*Une exploitation peut déclarer plus d'un secteur d'activité

⁵³ Références tirées de : MAPAQ, année inconnue, Agriculture biologique, consulté le 28 mars 2016.

⁵⁴ Référence tirée de : Portail BioQuébec, En ligne, consulté le 6 mai 2016.



2-3-6 : Bilan

Les exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel suivent la tendance générale observée dans la région consistant en une augmentation de leur superficie et une diminution de leur nombre. L'activité agricole se déroule sur des exploitations généralement de plus grande taille que celles du reste de la région et du Québec, ce qui s'explique par le type de culture dominé par les céréales et protéagineux qui nécessitent de grandes superficies cultivées pour en maximiser les revenus. En effet, malgré une baisse du nombre d'exploitations dans ce type de culture, les superficies cultivées ont augmenté entre 2004 et 2008. Concernant les productions animales, l'élevage de bovins laitiers, qui correspond toujours à l'activité principale d'élevage, voit sa part relative diminuer au profit de pratiques moins traditionnelles comme l'élevage de chevaux.

D'un point de vue économique, l'agriculture correspond à un secteur important de l'économie de la MRC, avec une hausse des revenus dans les dernières années, surtout pour les exploitations végétales. Les exploitations agricoles ont également un impact direct sur l'économie locale par l'achat de produits et d'équipements, le versement de salaires à des employés familiaux et non familiaux majoritairement du Québec, ainsi que le versement de taxes municipales.

Quant à la question de la présence de relève agricole, la situation semble assez positive pour les exploitations de la MRC. Alors que les exploitants sont âgés en majorité entre 40 et 59 ans, environ 20% des exploitations ont un membre âgé de moins de 40 ans. De plus, parmi celles ayant l'intention de vendre d'ici 5 ans, 83% ont déjà identifié une relève, ce qui est cependant susceptible de varier selon le type de production.

Finalement, il est important de mentionner que les exploitants agricoles de la MRC sont enclins adopter les mesures agroenvironnementales préconisées par le gouvernement du Québec, et ce, comparativement aux autres exploitations de la Montérégie.



Section 2-4 : Portrait des activités agroalimentaires et des autres composantes de la dynamique agricole

Transformation alimentaire à la ferme⁵⁵

En 2010, la MRC de Pierre-De Saurel comprenait 6 exploitations déclarant des activités de transformation de produit agricole, soit 2% des entreprises totales. Ce pourcentage est inférieur à la moyenne de la Montérégie et du Québec, alors qu'il est de 5%. Fait à noter, le nombre d'exploitations ayant des activités de transformation alimentaire à la ferme a doublé sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, alors qu'elles n'étaient que 3 en 2007.

Tableau 29: Nombre d'exploitations agricoles déclarant des activités de transformation alimentaire par municipalité et type de produit transformé en 2010

Municipalité	Découpe et transformation de viandes, volailles et poissons	Fabrication de produits de l'érable (autre que le sirop)	Transformation de fruits et de légumes	Autre	Total
Sainte-Victoire-de-Sorel			1	1	2
Saint-Ours	2				2
Saint-Robert		1			1
Saint-Roch-de-Richelieu	1				1
Total	3	1	1	1	6

⁵⁵ À moins d'avis contraire, les données de cette section proviennent des informations transmises par le MAPAQ.



Les 6 exploitations agricoles de la MRC ayant déclaré des activités de transformation alimentaire à la ferme ont comme activité principale : l'acériculture, l'apiculture, les légumes frais, les bovins de boucherie et les œufs.

Transformation agroalimentaire dans la MRC de Pierre-De Saurel et autre présence para-agricole

Même si les entreprises de transformation alimentaire sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel ne représentent qu'environ 2% du nombre total d'entreprises sur le territoire⁵⁶, certaines d'entre elles jouent un rôle important dans l'économie régionale et pour la notoriété de la production faite sur le territoire en vendant leurs produits à l'extérieur du marché de la MRC. Soulignons notamment la Laiterie Chalifoux, la Fromagerie Latino et la Fromagerie Polyethnique, de même que Viandes Richelieu.

Ces quatre fers de lance bien connus dans la région s'accompagnent d'un réseau additionnel d'entreprises de production et de transformation mettant en marché des produits connus comme la Boulangerie Jacob, les abattoirs Alain Villard, Dominic Marcil et l'abattoir chevalin de Saint-Aimé, les bouchers Claude Joyal et Michel Godin.

Ce réseau est complété par d'autres entreprises gravitant dans le rayon des entreprises para-agricoles ; c'est-à-dire desservant les activités agricoles et/ou agroalimentaires présentes sur le territoire. Parmi les plus connues identifiées, notons : Les Silos Richardson, le centre de grain de la ferme Les Ancêtres, les Coop Saint-Ours et Saint-Aimé, Synagri, AgroCentre et Agritex.

Rappelons qu'au total, le CLD de Pierre-De Saurel a compilé que le secteur agricole et agroalimentaire combiné totalise 379 entreprises (fermes et fabrication d'aliments) pour un total de 1516 emplois.

⁵⁶ Références tirées de : CLD de Pierre-De Saurel, année inconnue, La Grande Région de Sorel-Tracy.



Circuits courts, agrotourisme et événements

Un circuit court est un circuit de distribution qui fait intervenir au plus un intermédiaire entre l'entreprise de production agricole ou de transformation alimentaire et le consommateur⁵⁷.

L'agrotourisme est une activité touristique complémentaire à l'agriculture, qui a lieu dans une exploitation agricole, et qui met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes. Elle permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production⁵⁸.

En 2010, on dénombre sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel la présence de 30 activités complémentaires à la ferme touchant l'agrotourisme, la vente de produit par un kiosque à la ferme, l'autocueillette ou encore effectuant des ventes dans un marché public.

Tableau 30: Nombre d'exploitations agricoles effectuant des activités complémentaires à la ferme (excluant la transformation)

	Agrotourisme		Kiosque de vente à la ferme		Autocueillette		Vente en marché public	
	2004	2010	2004	2010	2004	2010	2004	2010
MRC de Pierre-De Saurel	6	2	10	17	2	3	6	8
MRC des Maskoutains ⁵⁹	23	19	46	63	15	16	32	41
MRC Drummond	n.d.	n.d.	n.d.	39	n.d.	15	n.d.	11
MRC Marguerite-D'Youville	5	3	7	15	3	5	0	4
MRC Nicolet-Yamaska	n.d.	n.d.	n.d.	36	n.d.	8	n.d.	17

*Données de la fiche 2010 certifiée. Une même exploitation agricole peut se retrouver dans plus d'une activité complémentaire. Ce tableau ne reflète pas les entreprises agrotouristiques actives en 2016 et peut ne pas respecter les définitions ci-haut.

⁵⁷ Définition fournie par le MAPAQ et adaptée.

⁵⁸ Adapté de : Groupe de concertation sur l'agrotourisme au Québec (2002) dans *Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est, L'Agrotourisme*.

⁵⁹ Les données des MRC autres que la MRC de Pierre-De Saurel proviennent des PDZA de ces MRC.



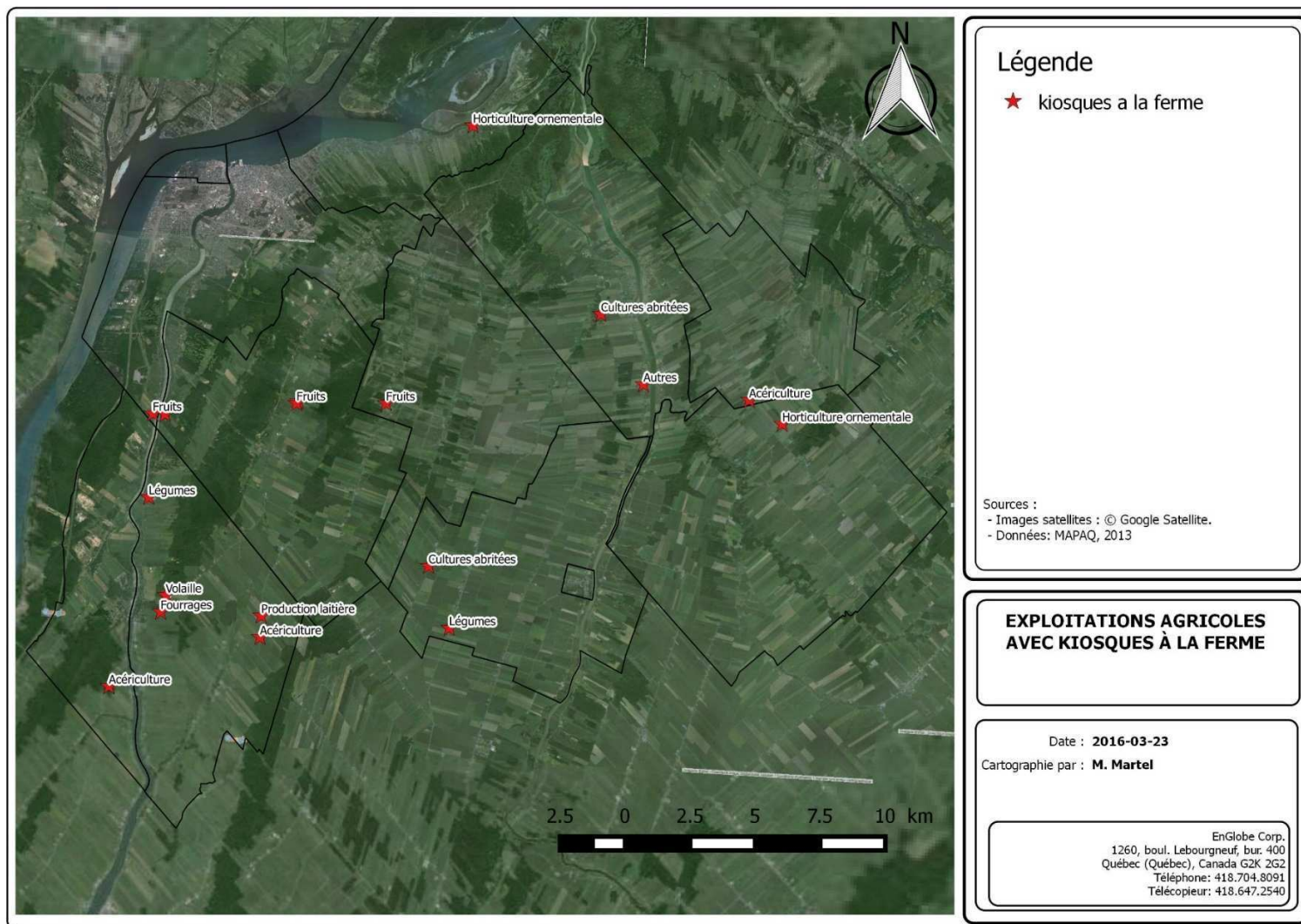
Elles se localisent de la façon suivante à l'intérieur des municipalités de la MRC :

Tableau 31: Répartition des activités complémentaires à la ferme (autre la transformation) par municipalité et type d'activité en 2010				
Municipalité	Agrotourisme	Kiosque de vente à la ferme	Autocueillette	Vente en marché public
Massueville				
Saint-Aimé	1	3		1
Saint David		1		
Sainte-Anne-de-Sorel		1	1	1
Sainte-Victoire-de-Sorel	1	3	1	2
Saint-Gérard-Majella				1
Saint-Ours		5		
Saint-Robert				1
Saint-Roch-de-Richelieu		1		1
Sorel-Tracy		1	1	
Yamaska		2		1
MRC de Pierre-De Saurel	2	17	3	8
MRC des Maskoutains	19	63	16	41
MRC Drummond	n.d.	39	15	11
MRC Marguerite-D'Youville	3	15	5	4
MRC Nicolet-Yamaska	n.d.	36	8	17

La carte suivante localise les exploitations agricoles avec kiosques à la ferme dans la MRC.



Carte 15: Exploitations agricoles avec kiosques à la ferme





Le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel semble également posséder un potentiel agrotouristique avec le développement d'activités de production spécialisées qui offrent des produits suscitant l'intérêt : petits fruits, fines herbes, endives, asperges, produits de l'érable, apiculture agneau, fromages artisanaux et tables champêtres. Même si elles ne correspondent pas toutes à la définition de l'agrotourisme du Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations, ces entreprises contribuent globalement au développement de cette industrie sur le territoire de la MRC.

En ce qui concerne les événements du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, l'exposition agricole annuelle de Sorel-Tracy qui en sera à sa 167^e édition constitue un incontournable. Un autre événement attendu dans le secteur agricole régional est le Gala Excellence agricole de Pierre-De Saurel. Parmi les autres événements recensés sur le territoire en lien général avec l'agriculture et l'agroalimentaire, il y a notamment la Fête des récoltes, la Route des épouvantails et La Virée champêtre.

Depuis 2013, le Marché urbain Pierre-De Saurel fait l'intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs qui désirent acheter des produits locaux de l'agroalimentaire, par l'intermédiaire d'une plateforme virtuelle. Son objectif est d'encourager la relève agricole tout en approvisionnant la population urbaine en aliments frais et en investissant dans l'économie régionale. Près de 25 producteurs travaillent en collaboration avec le Marché urbain Pierre-De Saurel⁶⁰. Depuis février 2016, le marché a déménagé dans les locaux permanents de l'ancienne gare de Sorel-Tracy. L'organisme offre aussi des jardins communautaires pour les familles défavorisées et les CPE, ainsi que des ateliers de cuisine.

⁶⁰ Références tirées de : Marché urbain Pierre-De Saurel, année inconnue, consulté en ligne le 31 mars 2016.



Équipements d'intérêt régional

Des équipements d'intérêt régional sont importants dans le portrait agricole de la MRC, comme les silos Richardson et le centre multifonctionnel Sorel-Tracy.

Depuis 1970, James Richardson International exploite des silos élévateurs ainsi qu'un terminal portuaire à Sorel-Tracy d'une capacité de 800 000 tonnes⁶¹. Les silos reçoivent chaque année 150 000 tonnes de céréales canadiennes et québécoises qui sont ensuite transportées outre-mer par barge et par navires. On y transporte plusieurs variétés de blé, de soya, de canola, d'orge, de lin, de maïs, etc⁶². Ces silos sont un élément central de la dynamique agricole de la MRC de Pierre-De Saurel, puisqu'approximativement 40% des denrées agricoles produites sur le territoire sont exportés par le biais de cet équipement. En plus des 70 emplois directs générés par la compagnie Richardson, on constate qu'un grand nombre d'emplois indirects dépendent aussi de cet équipement⁶³.

Le Centre multifonctionnel Sorel-Tracy Richardson, inauguré en 2010, tient quant à lui des compétitions équestres de haut niveau ouvertes au public. Divers événements culturels à grand déploiement s'y déroulent également. Il a été financé par plusieurs entreprises privées de la région, dont les Élévateurs Richardson, ainsi que par le gouvernement du Québec⁶⁴.

⁶¹ Société des parcs industriels de Sorel-Tracy, James Richardson International, consulté le 23 mars 2016.

⁶² Sorel-Tracy Express, 2002, Richardson International : portrait d'une entreprise au cœur de Sorel-Tracy.

⁶³ Soucy, Ben et Dante Manocchio, Silos Richardson, Entrevue accordée le 12 avril 2016.

⁶⁴ Sorel-Tracy Région, 2010, Le ministre Laurent Lessard de passage en Montérégie. Le centre multifonctionnel Richardson de Sorel-Tracy maintenant rénové et réaménagé.



Section 2-5 : Autres considérations

2-5-1 : Milieux naturels

Les bassins versants

Le territoire agricole de la MRC de Pierre-De Saurel se retrouve dans les bassins versants de deux grandes rivières du sud du Québec : la rivière Richelieu et la rivière Yamaska. Les organismes appelés à promouvoir la vision de la gestion intégrée par bassin versant et à préserver la ressource eau à la grandeur des territoires des bassins versants de ces deux rivières sont :

- le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)
- l'Organisme de bassin versant de la Yamaska

Le territoire québécois du bassin versant de la rivière Richelieu a une superficie de 2 506 km² et recoupe le territoire de 8 MRC, dont celle de Pierre-De Saurel. Le bassin versant complet de la rivière Richelieu s'étend sur 23 720 km² principalement aux États-Unis. Il faut mentionner que 71% du territoire du bassin versant est occupé par l'agriculture.

Globalement, 20,64% de la MRC de Pierre-De Saurel est couvert par le bassin versant de la Richelieu, soit 131,89 km². Au total, 5 municipalités de la MRC se trouvent partiellement dans le bassin versant. Le bassin versant englobe une grande proportion du territoire des municipalités de Saint-Ours et de Saint-Roch-sur-Richelieu, soit 89,21% et respectivement, 98,20%.

Quant au bassin versant de la rivière Yamaska, il s'étend sur une superficie de 4784 km². Il est découpé en trois sections principales : le bassin de la basse-Yamaska, au nord, le bassin de la Haute-Yamaska, au sud, et le bassin de la Noire, à l'est. La MRC de Pierre-De Saurel se situe surtout dans le sous-bassin versant de la basse-Yamaska, qui est drainé par les rivières Pot-au-beurre, David et Yamaska. Il y a 67% de la MRC qui fait partie du bassin versant de la Yamaska, soit 397,7 km².

Au total 10 municipalités de la MRC superposent totalement, ou partiellement, le bassin versant de la Yamaska. Les territoires des municipalités de Saint-Aimé, Yamaska, Saint-Robert, et du village de Massueville se trouvent entièrement dans le Bassin versant de la Yamaska, tandis que la paroisse de Saint-Gérard-de-Majella et la municipalité de Saint-David se trouvent en très grande partie dans ce bassin versant (97%, respectivement 99%).

Carte 16: Territoire des bassins versants

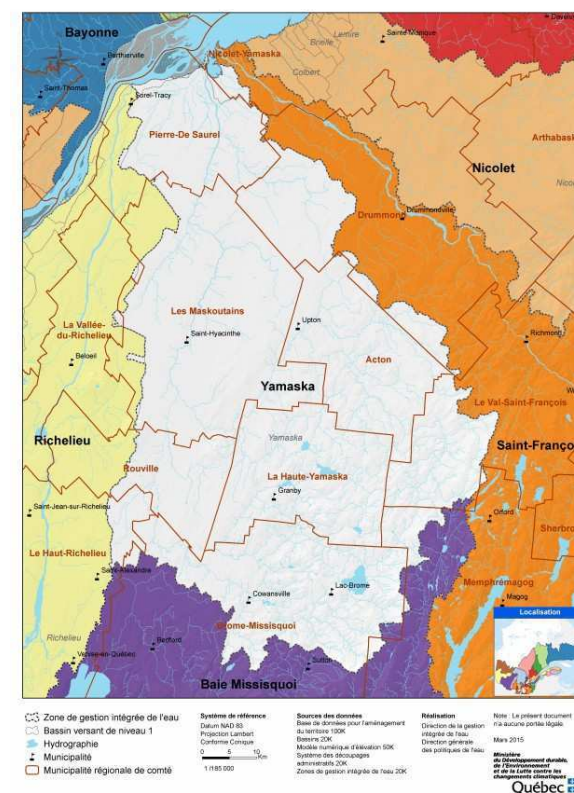




Tableau 32: Pourcentage des superficies des municipalités de la MRC se retrouvant dans les BV ⁶⁵			
Municipalité	Bassin versant	% dans le bassin versant	Superficie dans le bassin versant (km ²)
Massueville	Yamaska	100 %	2
Saint-Aimé	Yamaska	100 %	61
Saint-David	Yamaska	99 %	90
Saint-Gérard-Majella	Yamaska	97 %	37
Saint-Joseph-de-Sorel	Richelieu	10 %	0,34
Saint-Ours	Yamaska	6 %	4
	Richelieu	89 %	54
Saint-Robert	Yamaska	100 %	65
Saint-Roch-de-Richelieu	Richelieu	98 %	36
Sainte-Anne-de-Sorel	Yamaska	27 %	10
Sainte-Victoire-de-Sorel	Yamaska	75 %	56
	Richelieu	24 %	18
Sorel-Tracy	Yamaska	5 %	37
	Richelieu	35 %	23
Yamaska	Yamaska	100 %	74
Total MRC	Yamaska	21 %	132
	Richelieu	67 %	398

L'organisme de bassin versant de la Yamaska a récemment déposé son Plan directeur de l'eau (PDE), dans lequel une des orientations est de réduire la pollution de l'eau liée aux activités agricoles. Une quinzaine d'actions y sont regroupées sous les objectifs suivants :

- l'adoption de pratiques agricoles responsables et visant la protection des cours d'eau;
- la diminution de l'impact des pesticides dans les cours d'eau;
- la réduction de l'apport en phosphore et autres nutriments;
- l'augmentation de mesures de protections et de renaturation des bandes riveraines en milieu agricole.

⁶⁵ Données tirées des : MRC de la Haute-Yamaska, 2012, Plan directeur de l'eau et Comité de concertation et de valorisation de la rivière Richelieu, 2011, Plan directeur de l'eau.



Certaines autres orientations comportent elles aussi des actions liées à l'agriculture, notamment la conservation des milieux humides, la végétalisation des bandes riveraines, et la protection et restauration des habitats fauniques. En ce qui concerne la gouvernance, le PDE souhaite sensibiliser, documenter et informer la population et les acteurs de l'eau du bassin versant par l'élaboration d'un plan de communication générale et le développement d'une plateforme permanente de collaboration et de concertation sur les problématiques environnementales. Le PDE propose également de favoriser le développement de partenariat avec l'Institut de recherche et de développement en agriculture (IRDA) pour développer de bonnes pratiques en milieu agricole⁶⁶.

Baie de Lavallière

La baie de Lavallière représente une mosaïque de marais, marécages et terres agricoles inondables. Située au sud du lac Saint-Pierre, près de l'embouchure de la rivière Yamaska elle est la propriété du gouvernement du Québec depuis 1977 et fait partie intégrante de la réserve de la biosphère du Lac Saint-Pierre. Elle a été aménagée en 1988 en partenariat avec Canards Illimités Canada (CIC) afin d'assurer sa conservation et sa restauration. À l'automne 1994 et à l'hiver 1995, Canards Illimités Canada a implanté au nord-est de la baie, sur la rivière Pot-au-Beurre, un exutoire de dévalaison et une passe migratoire afin d'améliorer la libre circulation du poisson. Il faut souligner que le lac Saint-Pierre est reconnu comme zone humide d'importance internationale en vertu de la convention de Ramsar et comme réserve mondiale de la biosphère par l'UNESCO.

La figure suivante⁶⁷ présente les différentes composantes de la réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre. La baie Lavallière, ainsi que l'archipel des Îles-de-Sorel, représentent des zones tampons pour la réserve, soit des territoires sur lesquelles les usages pratiqués ne doivent pas perturber les zones protégées.

De par sa situation géographique, sa topographie, la stabilisation de son niveau d'eau ainsi que l'importance et la concentration des foyers d'érosion repérés, la baie Lavallière et son bassin versant sont très vulnérables. En raison de son état environnemental et faunique, le bassin versant a été catégorisé en 2010 comme Zone d'intervention prioritaire phosphore (ZIPP) par le MAPAQ. Le bassin versant de la baie Lavallière se retrouve sur le territoire des municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Aimé, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Yamaska et Sorel-Tracy et compte sept principaux tributaires, dont le plus important est la rivière Pot-au-Beurre. L'agriculture est pratiquée sur 55 % de la superficie de son

Carte 17: Réserve de la biosphère du Lac-St-Pierre



⁶⁶ Organisme de bassin versant de la Yamaska, 2016, PDE de la Yamaska

⁶⁷ Réserve de la biosphère du Lac-Saint-Pierre, année inconnue, consulté le 23 mars 2016.



bassin versant. La Société d'aménagement de la baie Lavallière inc. (SABL) veille à la mise en valeur de ce site public de 1400 hectares depuis 1989. Les activités éducatives, scientifiques et récréotouristiques sont les principaux types d'activités offertes par la SABL. De plus, la SABL est responsable d'assurer la surveillance quant aux niveaux d'eau et au bon état du déversoir, de l'exutoire et de la passe migratoire⁶⁸.

Une intervention majeure de restauration a été effectuée au début des années 1980 par Canards Illimités afin de restaurer les habitats fauniques dans ce secteur. Selon la Fédération de l'UPA de la Montérégie, la construction de cet ouvrage (digue, déversoir et barrage) constituerait la principale cause des inondations répétées sur les terres agricoles avoisinantes. La principale conséquence de ce phénomène serait d'empêcher l'écoulement de l'eau et des sédiments du bassin versant, ce qui réduirait la productivité agricole et forestière et causerait des pertes de rendements. Cette problématique touche plus de 15 producteurs sur au moins 1000 hectares de terres cultivées⁶⁹. Ces conclusions restent cependant à confirmer par une étude hydrologique du bassin versant de la rivière Pot-au-beurre, commandée par le MAPAQ, qui est actuellement en cours de réalisation. Celle-ci permettra notamment de mieux identifier les facteurs de sédimentation dans la rivière Pot-au-Beurre. Les résultats de l'étude seront rendus disponibles à l'été 2016.

En réponse à cette problématique complexe de la Baie de Lavallière, la fédération UPA Montérégie a mis sur pied un projet collectif de bassin versant avec le financement du MAPAQ. Ce projet vise à assurer la cohabitation des usages agricoles et fauniques en améliorant la qualité de l'eau, réduisant les problèmes d'érosion et de sédimentation, encourageant l'adoption de pratiques agroenvironnementales et en valorisant les biens et services écologiques rendus par l'agriculture⁷⁰. Partie intégrante de ce projet, 75% des exploitations agricoles devaient faire réaliser un Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA). La phase initiale du Projet agricole de la Baie de Lavallière a été déposée en mars 2016. Elle inclut une caractérisation, un diagnostic et un plan d'action du bassin versant de la rivière Pot-au-beurre. Il est intéressant de noter que la démarche collective du bassin versant de la Baie de Lavallière a été menée en étroite collaboration avec les agriculteurs de la MRC, parallèlement à la présente démarche d'élaboration du PDZA.

Suite aux consultations auprès des producteurs agricoles et de la population, l'enjeu de la cohabitation des usages dans la Baie de Lavallière et des impacts des inondations sur les exploitations agricoles avoisinantes a été identifié comme un enjeu central auquel la communauté souhaite remédier. Elle demande l'intervention des acteurs politiques provinciaux,

⁶⁸ Société d'aménagement de la Baie Lavallière, année inconnue, À propos, consulté le 15 janvier 2016.

⁶⁹ UPA Montérégie, 2015, Baie Lavallière : Les producteurs ont besoin d'une intervention immédiate.

⁷⁰ UPA Montérégie, Projet de bassin versant de la rivière Pot-au-beurre, 31 mars 2016.



Autres milieux humides sur le territoire

Selon une étude réalisée par Canards Illimités Canada en 2006, l'ancienne MRC du Bas-Richelieu est celle qui présente la deuxième plus importante superficie de milieux humides de la Montérégie⁷¹. Sur le territoire à l'étude, la présence de nombreux milieux humides, surtout au nord, ajoute à la valeur écologique des boisés en soutenant la présence d'espèces qui nécessitent à la fois un environnement terrestre et aquatique, comme certaines espèces d'amphibiens.

Dans la mise à jour de sa cartographie des milieux humides de la Montérégie en 2013, Canards Illimités a recensé un total de 656 milieux humides sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Les milieux humides présents couvrent une superficie totale de 6 102 hectares, soit près de 10% de la superficie terrestre de la MRC. À titre de comparaison, la proportion du territoire de la Montérégie en milieu humide est de 6%, soit inférieure à la proportion de la MRC. Ces milieux humides sont principalement situés dans le secteur de la Baie Lavallière et à sa périphérie.

La méthodologie utilisée par Canards Illimités pour la cartographie des milieux humides est basée sur la photo-interprétation et considère les milieux humides de 0,5 hectare et plus, ce qui peut introduire une marge d'erreur importante. Cependant, celle-ci a été mise à jour en 2013 pour toute la Montérégie hors CMM et des vérifications terrains ont été effectuées afin de valider les données⁷².

Les principaux milieux humides recensés sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel sont associés à des marais et des marécages. Selon le système de classification des terres humides du Canada, qui définit ces milieux humides de la façon suivante:

- Marais : Milieu humide généralement rattaché aux zones fluviales, riveraines et lacustres, dominé par une végétation herbacée (émergente, graminéoïde) couvrant plus de 25 % de sa superficie. Les arbustes et les arbres, lorsque présents, couvrent moins de 25 % de la superficie du milieu. La végétation s'organise principalement en fonction du gradient de profondeur de l'eau et de la fréquence des rabattements du niveau d'eau et de la nappe phréatique. Les variations du niveau d'eau selon les marées, les inondations et l'évapotranspiration font en sorte que le marais, ou une partie de celui-ci, est inondé de façon permanente, semipermanente ou temporaire. Il est généralement sur un sol minéral, organique (tourbe limnique) ou une mixture organo-minérale.
- Marécage : Milieu humide souvent riverain, inondé de manière saisonnière lors des crues, ou caractérisé par une nappe phréatique élevée. On trouve également des marécages isolés qui sont humides de par leur situation topographique ou alimentés par des résurgences de la nappe phréatique. Ces milieux sont dominés par une végétation ligneuse, arbustive et arborescente, dont le couvert³ est supérieur à 25 % de la superficie totale. Le sol minéral présente un mauvais drainage.

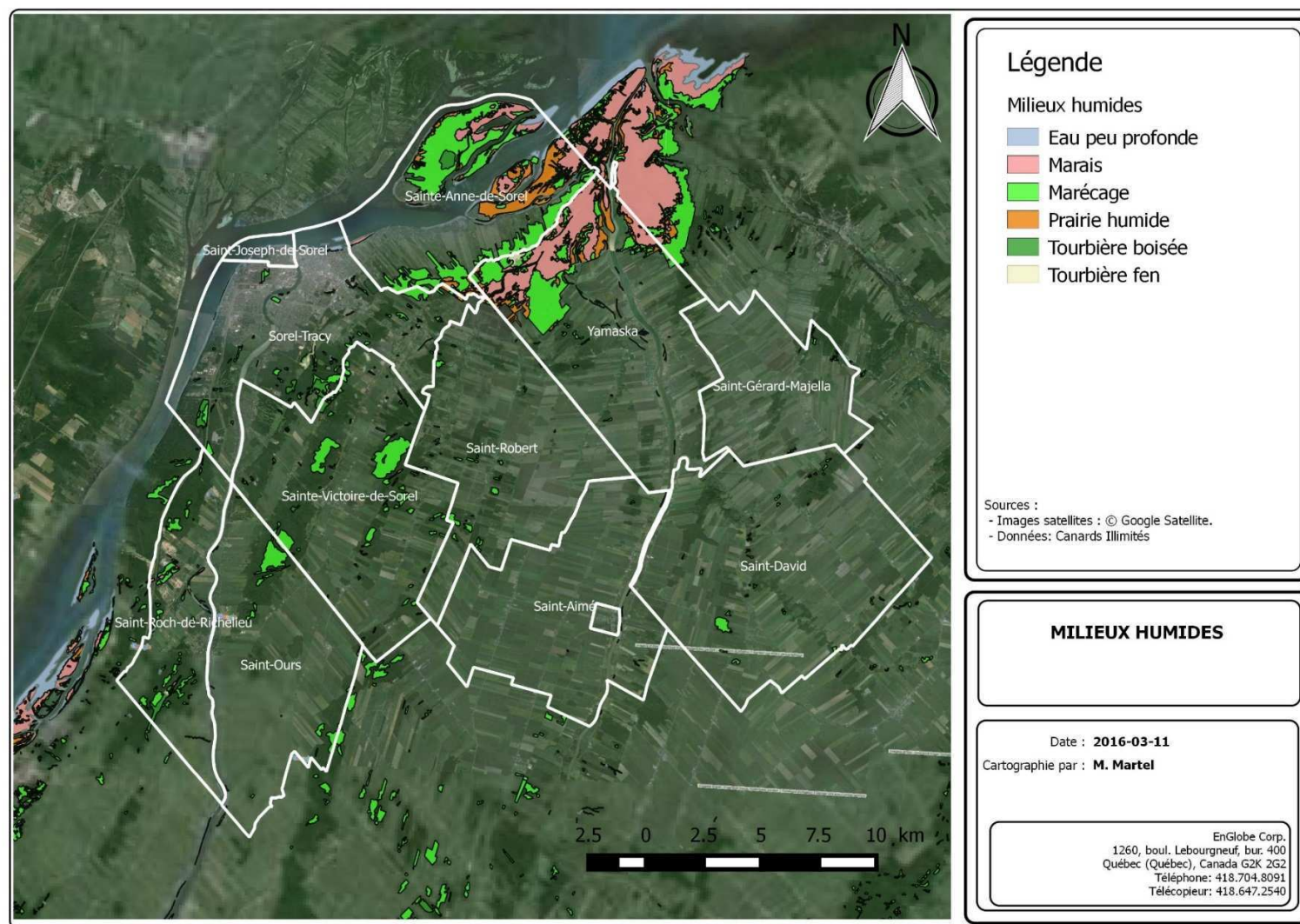
La carte 18, présentée à la page suivante, indique l'emplacement des milieux humides recensés sur le territoire de la MRC. Ceux-ci n'ont pas de valeur officielle. Il s'agit d'un document de travail préliminaire qui n'est pas intégré au Schéma d'aménagement et de développement actuellement en vigueur.

⁷¹ Canards Illimités, 2006, Portrait des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de la Montérégie.

⁷² Canards Illimités, 2013, Mise à jour de la cartographie détaillée des milieux humides pour le territoire de la Montérégie et le bassin versant de la rivière Yamaska.



Carte 18: Milieux humides



* Note : Cette carte est présentée à titre d'illustration uniquement. Elle n'a aucune valeur légale.



Habitats fauniques et espèces fauniques d'intérêt et à statut précaire

À l'intérieur du Plan de conservation et de mise en valeur des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel réalisé en 2009 par Nature-Action, on identifie cinq aires de confinement du cerf de Virginie reconnues. Le MRNF désigne une aire de confinement selon les critères suivants : « Une superficie boisée d'au moins 250 hectares, caractérisée par le fait que les cerfs de Virginie s'y regroupent pendant la période où l'épaisseur de la couche nivale dépasse 40 centimètres dans la partie du territoire située au sud du fleuve Saint-Laurent et à l'ouest de la rivière Chaudière, où dépasse 50 centimètres ailleurs » (MRNF, 2003-2006).

Les inventaires aviaires réalisés au cours de l'été 2008 montrent qu'il y a présence d'une grande diversité avec un total de cinq espèces à statut précaire et de 29 espèces aviaires d'intérêt. Par ailleurs, huit espèces floristiques à statut précaire et quatre espèces d'amphibiens d'intérêt ont été recensées. L'attribution d'un statut précaire à une espèce (menacée, vulnérable et autres) découle de plusieurs observations qui font craindre pour sa survie à l'échelle nationale et provinciale. Une espèce est dite d'intérêt lorsqu'elle est associée à un habitat particulier ou un grand domaine vital, est à la limite de sa distribution ou rare dans la région, est sensible aux perturbations de son habitat ou au dérangement, se trouvait anciennement sur la liste des espèces à statut précaire ou lorsque sa population est en déclin.



La fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe a produit en 2004, dans le cadre d'un projet parrainé par la Fondation de la faune du Québec, un guide sur la faune qui se trouve sur les terres agricoles de son territoire. Ce guide identifie plusieurs espèces préoccupantes, nuisibles et en péril et propose différentes méthodes pour prévenir les dégâts causés par ces espèces, ainsi que des méthodes de contrôle et de protection.

Selon les informations obtenues dans le cadre de l'étude d'impacts sur l'environnement pour le projet de Parc éolien Pierre-De Saurel, parmi les espèces d'oiseaux observées lors des deux migrations (printanière et automnale) et pendant la période de nidification, la très grande majorité est représentée par des individus représentant la famille Anatidés (l'oie des neiges, la bernache du Canada et le canard colvert). Il faut souligner que la construction de ce parc éolien est prévue sur des terres agricoles privées situées dans les municipalités de Saint-Aimé, Saint-Robert et Yamaska.

Certains oiseaux sont susceptibles de causer des dommages aux champs. La bernache du Canada et l'oie des neiges aiment pacager dans les herbes courtes. Toutefois, elles mangeront divers aliments, y compris du carex, des graines, des petits fruits, des plantes aquatiques, des crustacés et des insectes. Dans les zones agricoles, le nombre de bernaches et d'oies des neiges a augmenté, ce qui est attribuable, en partie, aux pratiques agricoles modernes comme l'utilisation de grands champs, d'engrais et de lignées d'herbe, de maïs et de céréales à haut rendement et très robustes. Les oies se nourrissent également des grains qui sont tombés au sol lors d'activités mécaniques de récolte. Les canards et les oies causent rarement des dégâts très importants aux cultures pendant l'été. Les dégâts aux cultures de céréales se produisent généralement au printemps, alors qu'il y a des jeunes pousses.

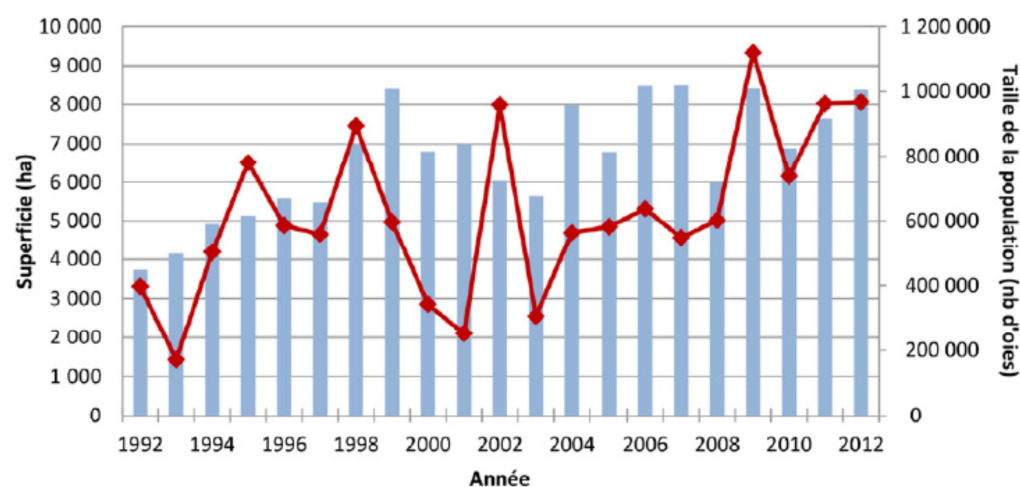
L'utilisation des milieux agricoles par la Grande Oie des neiges sur les haltes migratoires et les aires d'hivernage est l'une des principales causes de l'augmentation de la taille de la population. La grande disponibilité de ces territoires a augmenté la capacité de support théorique de l'habitat avec pour conséquence des impacts sur les milieux naturels et des dommages aux récoltes. Le comportement des oies change rapidement en réponse à différentes mesures de gestion (par ex., récolte de conservation, programme structuré d'effarouchement), des modifications aux pratiques agricoles (nouvelles variétés de maïs utilisées, variation dans la proportion des différentes cultures en fonction du marché) ou simplement par opportunisme.



Malgré la stabilisation de la taille de la population au cours de la dernière décennie et d'une absence de relation directe entre celle-ci et le niveau des indemnités au cours de cette période, les données de La Financière agricole du Québec montrent que les dommages aux cultures par la sauvagine sont toujours importants.

La figure suivante présente, une analyse simple des données d'indemnisation du programme des dommages causés par la sauvagine provenant de La Financière agricole du Québec. Pour connaître la tendance, nous avons utilisé les superficies touchées plutôt que les coûts des indemnités, dont la valeur en argent varie dans le temps en fonction du marché.

Figure 18: Superficie totale des terres agricoles indemnisées par la Financière agricole du Québec et taille de la population de la Grande Oie des neiges



* La courbe rouge correspond à la superficie totale des terres agricoles qui ont été indemnisées par la Financière agricole du Québec et les bâtonnets correspondent la taille de la population de la Grande Oie des neiges de 1992 à 2012. Pour l'année 2012, la superficie totale est provisoire⁷³

Uniquement sur le territoire d'étude de la zone d'implantation du parc éolien de Pierre-De Saurel, ce sont 90 179 individus de 122 espèces qui ont été observées lors de l'inventaire de la faune aviaire qui a eu lieu au moment de la migration printanière sur les terres agricoles. Lors de la migration automnale, la population d'oiseaux migrateurs est légèrement plus basse à 71 818 individus de 134 espèces.⁷⁴

⁷³ Environnement Canada, 2013, L'oie des neiges au Québec. Plan d'action 2013-2018.



Le lac Saint-Pierre et les organismes liés à sa protection et sa mise en valeur

La MRC de Pierre-De Saurel est riveraine au lac Saint-Pierre, site exceptionnel, reconnu comme zone humide d'importance internationale en vertu de la convention de Ramsar et comme réserve de la biosphère par l'UNESCO.

Les réserves de la biosphère sont des ensembles d'écosystèmes terrestres et aquatiques où les différentes activités anthropiques tendent à s'harmoniser avec la protection de la nature. En effet, cette nomination incite la population, les entreprises et les gouvernements présents sur le territoire à s'investir dans la mise en œuvre du développement durable.

Les activités et les projets développés pour la réserve de la biosphère du lac Saint-Pierre sont coordonnés par une coopérative de solidarité qui mise sur l'interdisciplinarité et la gouvernance participative.

Le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) du lac Saint-Pierre est un organisme qui a comme objectif principal la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du lac Saint-Pierre et de ses habitats riverains. C'est un organisme à but non lucratif qui est membre de Stratégies Saint-Laurent, une corporation provinciale qui rassemble les 13 Comités ZIP le long du Saint-Laurent. Sa principale mission est la concertation qui se définit simplement par « se mettre d'accord pour agir ensemble ». Ainsi, à partir des problématiques identifiées prioritaires par les communautés riveraines, le Comité ZIP réalise des initiatives locales de protection, de conservation, de mise en valeur et d'éducation en lien avec les usages et les ressources du lac Saint-Pierre dans une perspective de développement durable. Dans cet esprit, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre est également responsable de la mise en œuvre et de la coordination de la Table de concertation régionale du Lac Saint-Pierre (TCRLSP) qui regroupe près de 70 organismes membres qui représentent les usagers et les décideurs du territoire. Cette table de concertation vise à élaborer un plan de gestion régional représentatif des préoccupations du milieu.

⁷⁴ Dessau, 2013, Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel dans la MRC de Pierre-De Saurel. Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

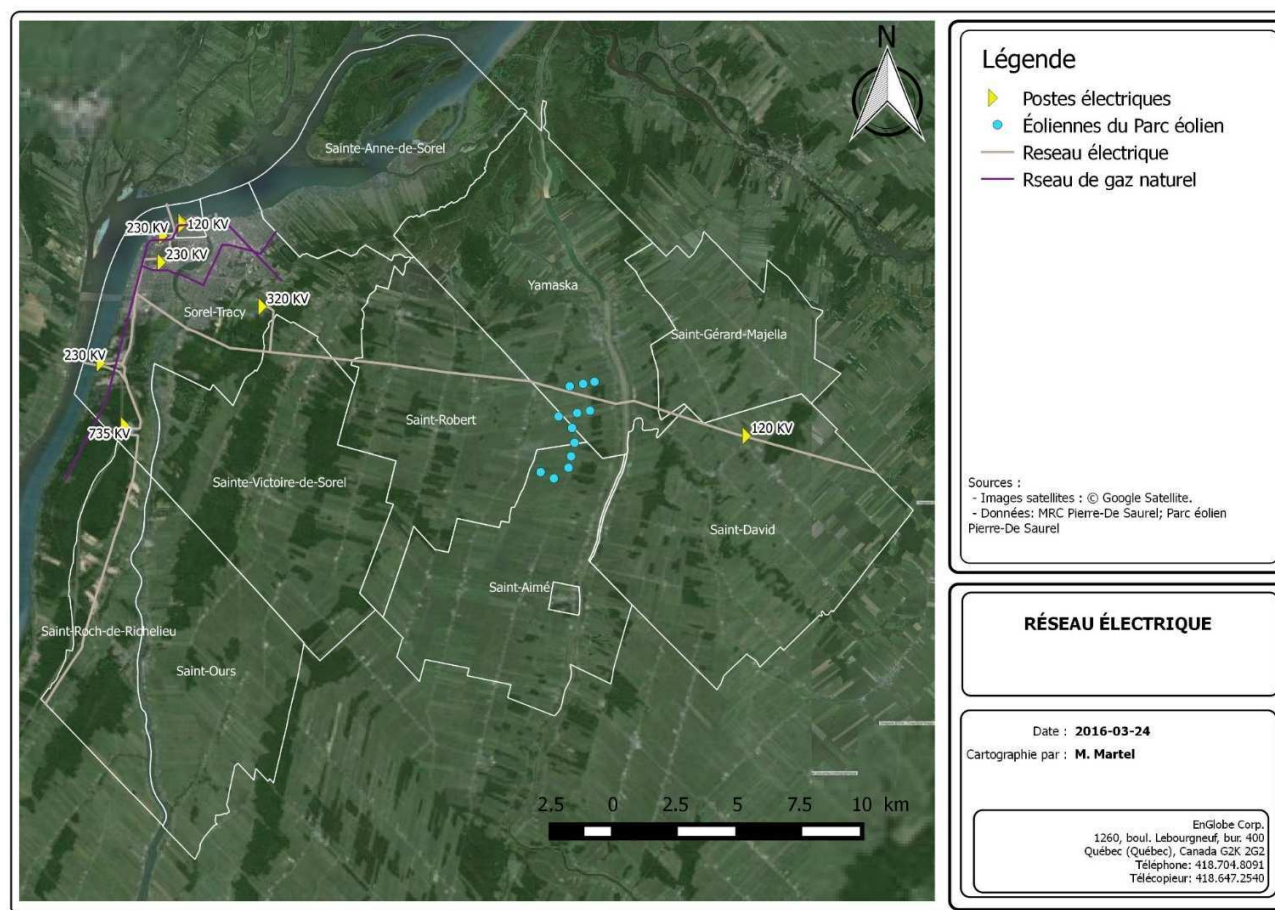


2-5-2 : Usages non agricoles et équipements

L'énergie

La MRC de Pierre-De Saurel est desservie par les réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel tel qu'illustré à la carte suivante. Le réseau de distribution du gaz naturel est présent principalement sur le territoire des municipalités de Sorel-Tracy et St-Joseph-de-Sorel. Huit postes électriques sont implantés sur le territoire de la MRC, dans les municipalités de Sorel-Tracy, St-Joseph-de-Sorel et St-David.

Carte 19: Réseau électrique

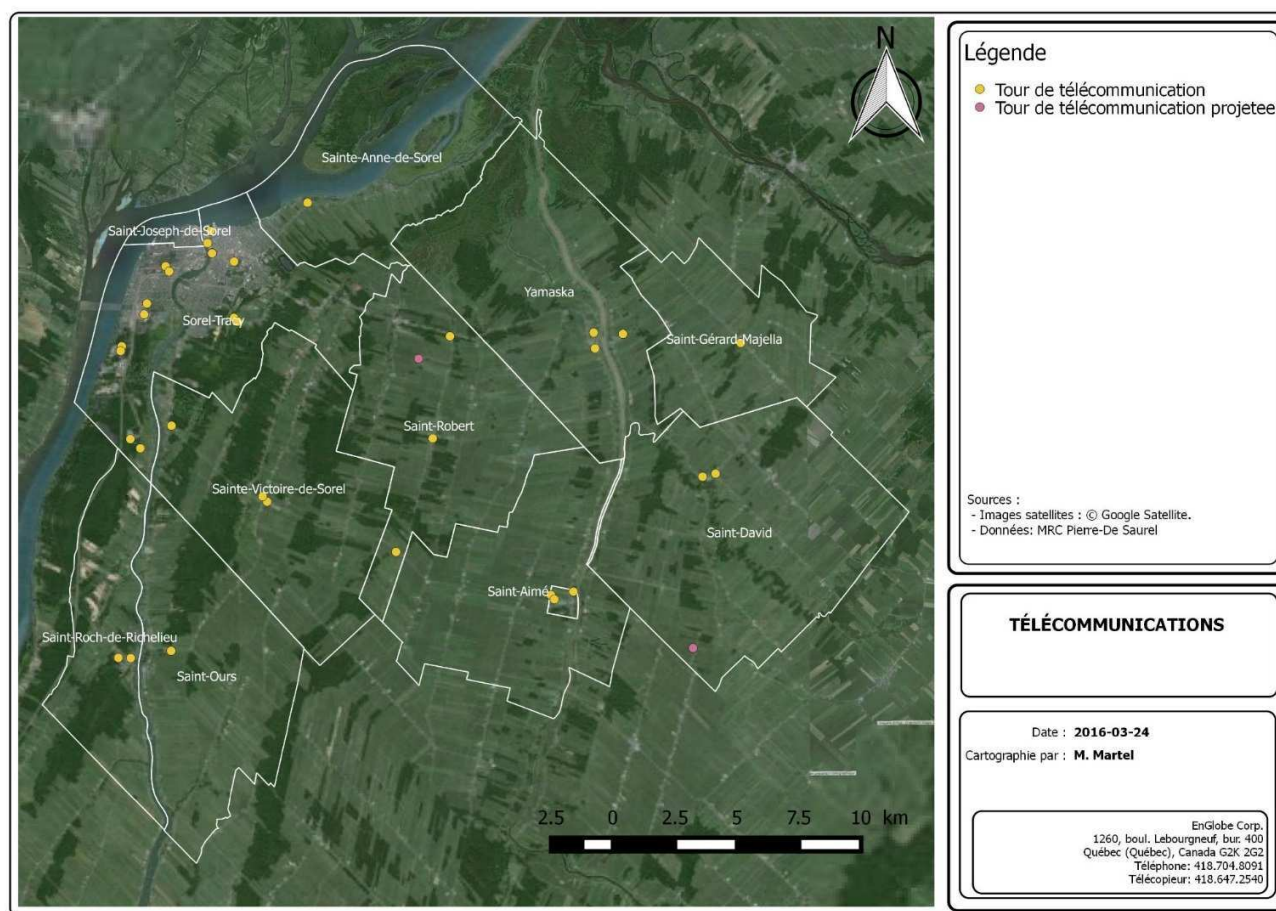




Télécommunications

Plusieurs tours de télécommunications (34) sont présentes sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel et sont réparties sur l'ensemble des municipalités sauf dans Saint-Aimé et St-Joseph-de-Sorel. En outre, l'installation de deux nouvelles tours est projetée dans les municipalités de Saint-David et de Saint-Robert.

Carte 20: Télécommunications



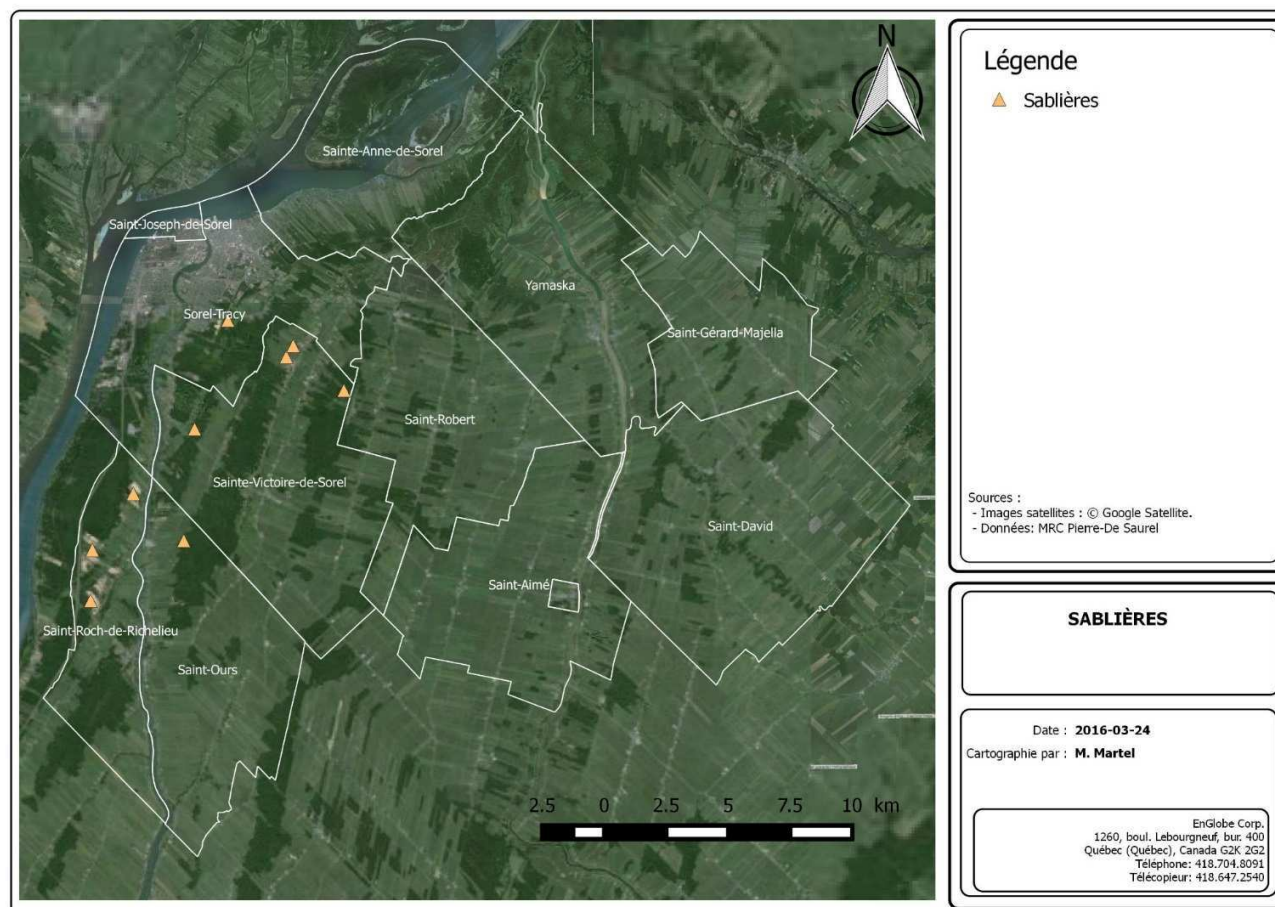


Sablières

La MRC de Pierre-De Saurel compte 9 sablières sur son territoire. Elles sont situées dans les municipalités de Sorel-Tracy, Sainte-Victoire-de-Sorel, St-Roch-de-Richelieu et St-Ours. Selon le Règlement sur les carrières et sablières découlant de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, une restauration du sol est obligatoire pour les carrières et sablières établies après le 17 août 1977⁷⁵. Par ailleurs, tout nouveau site d'extraction ou toute modification à un site d'extraction existant doit obtenir une autorisation de la CPTAQ.

En 2010, la CPTAQ a autorisé l'utilisation d'une superficie totale de 96,36 hectares pour l'exploitation d'une sablière et l'entreposage de résidus miniers sur le territoire de la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu. Il s'agit de la plus importante autorisation d'implantation d'un usage non agricole en zone agricole sur le territoire de la MRC dans les dix dernières années⁷⁶.

Carte 21: Sablières



⁷⁵ Gouvernement du Québec, Règlement sur les carrières et sablières, art. 36.

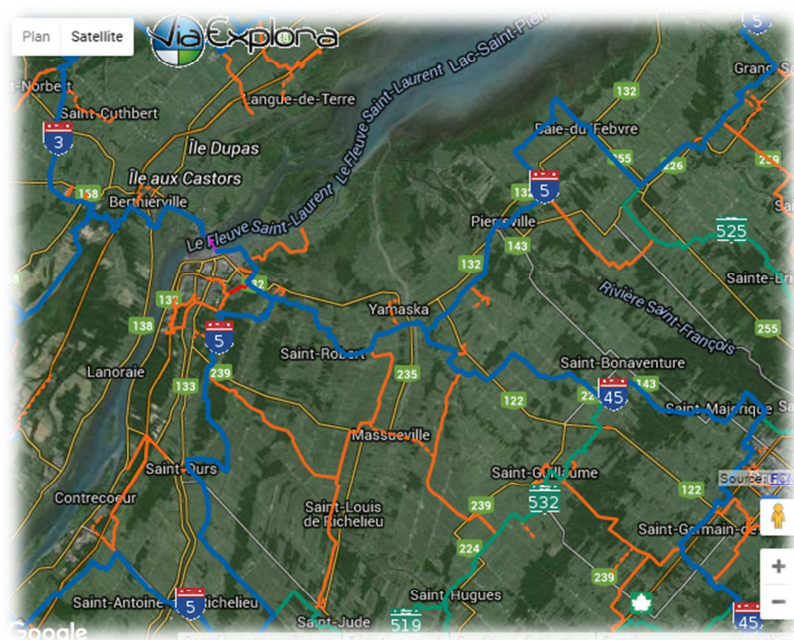
⁷⁶ CPTAQ, 2010, Décision 366588.

Les sentiers de motoneiges et de V.T.T.

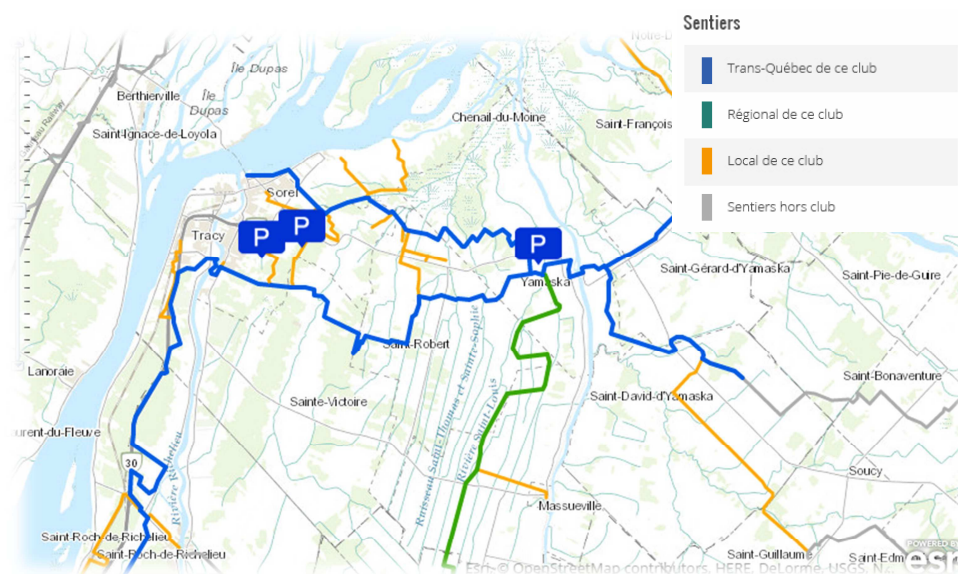
Le Club des neiges Sorel-Tracy⁷⁷ organise des activités et offre des services aux motoneigistes de la MRC de Pierre-De Saurel. Plusieurs sentiers de motoneiges parcourent le territoire de la MRC, tel qu'illustré à la carte suivante. Ces sentiers ne font toutefois pas partie d'un réseau provincial reconnu. Ils sont plutôt le fruit d'ententes ponctuelles entre les producteurs agricoles et les utilisateurs de motoneige. Ils peuvent donc varier selon les années.

Le Club de V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu⁷⁸, quant à lui, entretient 180 km de sentiers de V.T.T. sur le territoire de la MRC. Les sentiers peuvent être provinciaux, régionaux ou locaux. Les sentiers Trans-Québec traversent un minimum de 3 régions administratives de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ), les sentiers régionaux traversent 3 municipalités ou 2 MRC, alors que les sentiers locaux assurent un accès local aux autres sentiers⁷⁹.

Carte 23: Sentiers de motoneiges



Carte 22: Sentiers de VTT



⁷⁷ Club des neiges de Sorel-Tracy, Site Internet.

⁷⁸ Club de V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu, Site Internet.

⁷⁹ Fédération des Clubs de motoneigistes du Québec, Site Internet.



Activités équestres

Plusieurs activités équestres ont lieu sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, notamment les sentiers de chevaux d'attelage et les courses de chevaux.

Les sentiers équestres sont administrés par deux Clubs de chevaux d'attelage, dont le plus important est le Club de chevaux d'attelage MRC. Entre 60 et 70 km de sentiers sont créés chaque hiver grâce à des partenariats conclus avec les propriétaires de fermes qui octroient des droits de passage. Les sentiers se situent principalement sur les territoires des municipalités de St-Anne-de-Sorel, Ste-Victoire-de-Sorel, Yamaska, St-Robert et St-Aimé⁸⁰.

Chaque année, des compétitions de chevaux sont organisées par différentes associations au centre multifonctionnel Richardson, à Sorel-Tracy durant la période estivale (mai à septembre). Les organisations promotrices de ces compétitions et concours sont les suivantes : l'Association Équestre Régionale Western Richelieu Yamaska (AEWRY), l'Association québécoise de Reining (AQR), l'Association québécoise du Quarter Horse (AQQH), l'Association de Gymkhana Richelieu-Yamaska (AGRY), l'Association de performance western de Lanaudière (APWL), la Société d'agriculture de Richelieu (SAR), la Fédération équestre du Québec (FEQ), le Comité Conjoint des Races Chevalines (CCRC), l'Association Paint Horse du Québec (APHQ) et le Meilleur Futurité de l'Année (MFA)⁸¹. Lors des consultations, les retombées pour la région liées aux activités de compétitions de chevaux ont été soulevées par certains participants.

La MRC est également une référence en équitation thérapeutique. En ce domaine, l'entreprise «Les amis de Joey» offre un programme qui permet aux enfants et aux adultes atteints de déficiences physiques et mentales de s'épanouir au contact avec les chevaux. De plus, le Cégep de Sorel-Tracy offre une Attestation d'études collégiales (AEC) en Instruction et entrepreneuriat en équitation thérapeutique depuis 2014.

La cohabitation des usages agricoles et non agricoles

La cohabitation entre les usages agricoles et les autres usages est encadrée dans la MRC de Pierre-De Saurel par le RCI 130-2 en vigueur depuis 2003. Ce RCI gère les distances séparatrices et les dimensions des bâtiments, notamment à proximité des usages sensibles, dont :

- Les secteurs de villégiature et récréotouristiques;
- La réserve de la biosphère du Lac-St-Pierre;
- Le site patrimonial des Écluses St-Ours;
- Les prises d'eau potable;
- Le périmètre urbain et les usages urbains.

Les mesures du RCI interdisent l'implantation de tout élevage à forte charge d'odeur, incluant la volaille sous gestion liquide et les veaux de grain sous gestion liquide dans les aires de protection du périmètre urbain et du site patrimonial des Écluses St-Ours. Il est à noter que les aires de protection du

⁸⁰ Informations tirées d'une conversation avec M. Gaétan Boisvert, président du Club de chevaux d'attelage MRC, le 16 juin 2016.

⁸¹ Société d'agriculture Richelieu : «Centre multifonctionnel Richardson», Site Internet.



périmètre d'urbanisation sont de 900 ou de 1350 mètres selon les secteurs. Des nouvelles normes sont également en vigueur pour les élevages existants ou futurs. Ces dernières concernent les bâtiments, l'installation de toitures et les haies brise-vent. De plus, des distances minimales sont prévues entre des installations d'élevage, l'entreposage et l'épandage de fumier et un immeuble protégé, une maison d'habitation et d'autres bâtiments non agricoles. Les prises d'eau sont quant à elles protégées par une zone de 30 m dans laquelle toute construction, tout ouvrage et tout épandage sont interdits. Par conséquent, une exploitation agricole ne peut s'agrandir si elle n'est pas en mesure de satisfaire aux exigences du RCI et d'appliquer les mesures d'atténuation exigées par la MRC.

Il est à noter que la MRC de Pierre-De Saurel n'a pas de réglementation sur le bruit en vigueur.

Schéma d'aménagement et de développement

La MRC Pierre-De Saurel possède toujours un schéma d'aménagement (SA) dit de première génération, auquel s'additionnent plusieurs modifications et actualisations adoptées au cours des années.

Tel que mentionné précédemment, certaines interventions comme l'encadrement de la coupe des boisés en zone agricole, ou encore les zones de protection des périmètres urbains et la détermination des distances séparatrices applicables aux activités agricoles ont été intégrées au cadre régional de la MRC via l'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire.

La MRC de Pierre-De Saurel a cependant amorcé son processus de révision du SAD, ce qui l'a conduit à adopter, en 2000 un premier projet de schéma d'aménagement révisé (PSAR 1). Cette version comprend une actualisation de la situation de la région, des orientations, des politiques gouvernementales et des nouveaux éléments pris en considération.

Le second projet de Schéma d'aménagement révisé (PSAR 2), est actuellement en cours d'élaboration et comprend, lui aussi, une actualisation de la situation régionale, des orientations et politiques gouvernementales ainsi que des éléments nouveaux (dont des demandes gouvernementales).

Selon le Plan d'action de la MRC, adopté initialement en janvier 2016, des rencontres avec les ministères et les élus sur chacune des sections du PSAR 2 sont prévues d'ici l'automne 2016. Suite à ces rencontres, un PSAR 2 devait être adopté en novembre 2016 par la MRC et les consultations prévues par la loi auprès de la population et des municipalités devaient pouvoir s'entamer à l'hiver 2017. Cependant, différents contretemps et une restructuration des ressources attirées ont retardé l'échéancier prévu. Un nouveau calendrier de travail sera présenté au début de l'année 2017.

Suite à l'adoption du PSAR 2 et des consultations prévues, la MRC amorcera une réflexion finale et la rédaction du Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), qui devra prendre en compte les principales réflexions et recommandations découlant de l'élaboration et de la mise en œuvre du PDZA⁸²

⁸² Informations transmises par Mario Dion, directeur de l'aménagement de la MRC de Pierre-De Saurel.



Compte-rendu des consultations publiques (portrait et diagnostic)

Les consultations préliminaires effectuées dans le cadre de la démarche d'élaboration du PDZA ont permis de dégager certaines préoccupations, constats et pistes de réflexion. Elles peuvent se regrouper selon les quatre thèmes suivants.

Atelier avec les producteurs agricoles

Le 23 février 2016, un atelier a eu lieu avec 32 producteurs agricoles de la MRC, à St-Robert. Les producteurs ont alors eu l'occasion de partager leurs idées, attentes et préoccupations. Un questionnaire anonyme a également été distribué par divers moyens et il a été complété par 34 producteurs agricoles.

Les réponses au questionnaire nous permettent d'abord de dresser quelques constats :

- + 100% se sont dits satisfaits ou très satisfaits quant à leur fierté d'être agriculteur;
- + La plupart entendent avec optimisme les 5 prochaines années de production :
 - o 58% ont l'intention d'accroître leur production principale;
 - o 32% ont l'intention d'accroître leur production complémentaire;
 - o 3% ont l'intention de diminuer leur production;
 - o aucun n'a mentionné l'intention de cesser complètement ses activités;
- + La sensibilisation des élus et de la population à la réalité agricole et à ses retombées économiques pour la région (97%), la protection de la zone agricole et de ses activités agricoles (91%) et le développement de produits régionaux, de l'industrie de la transformation et de l'agroalimentaire (90%) sont les actions perçues comme les plus porteuses par les producteurs;
- + Le développement de l'agrotourisme (57%), les paysages agricoles (59%), la consolidation et l'expansion des entreprises agricoles déjà implantées (63%) sont les actions perçues comme les moins porteuses par les producteurs.



Les discussions qui ont eu lieu lors des ateliers nous permettent ensuite de dégager certains éléments clés.

Points négatifs de l'agriculture de la MRC :

- + Méconnaissance des retombées de l'agriculture dans l'économie de la région par la population et les élus, ce qui entraîne des difficultés de cohabitation;
- + Peu de main-d'œuvre qualifiée et durable disponible;
- + Fermeture du bureau régional du MAPAQ sur le territoire de la MRC et transfert des ressources agricoles hors de la MRC;
- + Règlementation de la MRC peu partagée, peu vulgarisée et inéquitable entre les zones urbaines et agricoles dans les normes;
- + Difficulté d'accès aux terres agricoles pour la relève en raison de l'augmentation de leur valeur;
- + Endettement élevé des producteurs;
- + Contraintes environnementales nuisant au développement de l'agriculture, spécifiquement dans le secteur de la Baie de Lavallière, faible qualité des cours d'eau et prix élevé associé à leur entretien
- + Transformation agroalimentaire peu développée (transformation à la ferme, abattoirs, kiosque à la ferme, agrotourisme) ce qui ne permet pas de garder la plus-value dans la région.

Points positifs de l'agriculture de la MRC :

- + Diversité de production par la présence de plusieurs petits producteurs et le développement de nouveaux créneaux
- + Qualité des sols à fort potentiel
- + Expertise agricole, savoir-faire transmis de génération en génération et appui de services-conseils privés
- + Agriculture entrepreneuriale, autonome et professionnelle dans plusieurs créneaux
- + Proximité des marchés locaux et internationaux et structures facilitantes (proximité géographique à Montréal, acheteurs comme Bonduel, port de Sorel et silos Richardson)
- + Sensibilisation à l'agroenvironnement de la part des producteurs agricoles, ce qui crée des opportunités d'affaire pour le développement de nouveaux marchés, l'exportation du savoir-faire et l'agrotourisme.
- + D'importantes retombées économiques durables, la présence d'une sécurité du revenu et un système de quotas assurant la pérennité
- + Important héritage agricole qui s'exprime notamment lors d'expositions et de concours agricoles
- + Présence d'une relève agricole motivée développant des nouveaux modèles ou assurant la continuité des fermes familiales

Principaux besoins et attentes exprimées :

- + Bien protéger la zone agricole;
- + Sensibiliser la population et les élus à l'importance de l'agriculture et ses retombées;
- + Développer une offre intégrée en agrotourisme (ex : types forfaits) et en transformation agroalimentaire;
- + Développer les filières agricoles régionales, tout en considérant le consommateur et sa capacité à payer;
- + Diminuer la présence d'intermédiaire dans la distribution des produits pour mieux redistribuer la richesse;
- + Favoriser la cohabitation entre les usages agricoles et non agricoles;
- + Innover en tant que MRC dans la pratique de l'agriculture;



- + Mettre en valeur de la sylviculture pour viser de nouvelles débouchées;
- + Développer le mentorat pour les entreprises existantes;
- + Offrir un soutien à l'établissement de nouveaux producteurs (ressource spécialisée en agronomie et en économie);
- + Développer une réglementation équitable et qui considère les besoins des producteurs agricoles quant à la protection de l'environnement.

Ateliers avec les transformateurs agricoles

Le 12 avril 2016, deux ateliers ont eu lieu avec 6 transformateurs agroalimentaires ou producteurs pratiquant la vente à la ferme dans la MRC. Les rencontres ont eu lieu à Sorel-Tracy. Les participants ont alors eu l'occasion de partager leurs idées, attentes et préoccupations. Un questionnaire anonyme leur a également été distribué.

L'analyse des résultats du questionnaire a d'abord permis de dresser les constats suivants :

- + La plupart des entreprises des répondants (4) ont un chiffre d'affaire entre 30 000\$ et 500 000\$ par année et sont en affaire depuis 10 à 20 ans. La totalité d'entre elles voit leur entreprise comme bien implantée ou stable;
- + Les principaux avantages identifiés de la MRC de Pierre-De Saurel sont : la proximité des marchés, les terres agricoles de qualité, le climat, les produits de qualité et la présence d'une clientèle touristique à exploiter;
- + Les principales lacunes identifiées de la MRC de Pierre-De Saurel sont : les problèmes de drainage des terres, l'entretien des cours d'eau, les problèmes de main-d'œuvre et le manque de débouchées locales pour les produits (pas de marché public);
- + Les services identifiés comme pouvant favoriser le développement des entreprises sont les suivants : aide à la promotion des produits (4), développement de réseaux de commercialisation (2), accès à la main-d'œuvre (2);
- + Les aspects les plus importants à exploiter pour le développement agroalimentaire de la MRC sont : les nouvelles tendances en production, le développement de produits régionaux, la création de lieux de promotion et de mise en valeur des produits régionaux.

Quant aux discussions, elles ont permis de dégager les principales attentes suivantes :

- + Développer un circuit agrotouristique et mettre en valeur les produits régionaux dans l'offre touristique, notamment en affichant les exploitations agricoles avec kiosque à la ferme sur une carte publique;
- + Sensibiliser la population à la réalité agricole afin de favoriser la cohabitation entre les usages agricoles et non agricoles.
- + Créer des conditions gagnantes pour promouvoir les projets agricoles;
- + Améliorer l'accès aux produits régionaux dans une plateforme qui demande peu d'effort et de logistique pour les transformateurs et les producteurs;
- + Développer les pratiques innovantes en agriculture (ex : améliorations dans la rotation des terres);
- + Offrir un support aux agriculteurs et transformateurs sur différents aspects de la production, la commercialisation, l'innovation technique;
- + Continuer de permettre l'affichage sur la route des kiosques de vente et offrir des arrangements flexibles aux exploitations désirant vendre directement à la ferme;
- + Mettre en valeur les produits, les entreprises et les emplois agricoles.



Ateliers avec les citoyens

Les 29 mars, 5 avril et 7 avril 2016 se sont tenus des ateliers de consultation avec la population de la MRC de Pierre-De Saurel. Ces rencontres ont eu lieu à St-Robert, St-David et Sorel-Tracy et ont rassemblé 87 participants. Les participants ont pu y exprimer leurs idées, attentes et préoccupations. Comme plusieurs producteurs agricoles étaient également présents à ces rencontres, un dialogue a également pu se former entre citoyens, ruraux et agriculteurs. De plus, un questionnaire a été distribué et rempli par 21 citoyens.

Les résultats des questionnaires nous ont d'abord permis de dresser quelques constats :

- + La population s'étant déplacée pour les rencontres provenait environ pour la moitié du milieu urbain et pour l'autre moitié du milieu agricole;
- + La majorité des citoyens consultés achètent des produits locaux à l'occasion, alors que le tiers le fait fréquemment. Les principaux lieux d'achat sont les kiosques temporaires de producteurs (13), les supermarchés (12), chez le producteur (11) et les marchés et dépanneurs locaux (9). Les principaux produits achetés sont les légumes (9), les produits laitiers (6), les fruits (5) et la viande (3);
- + La plupart des répondants considèrent que l'offre de produit local est faible (10), qu'il devrait y en avoir plus (12) et qu'elle est plus ou moins facilement accessible (11);
- + Les principales préoccupations des citoyens face à l'agriculture sont les retombées économiques pour la région, la protection de l'environnement et le maintien de la population dans les milieux ruraux. L'utilisation des pesticides, le bruit, la protection de la rivière Richelieu et le développement d'un circuit agrotouristique ont également été mentionnés;
- + Selon les citoyens rencontrés, les principaux enjeux d'importance pour le développement de l'agriculture dans la MRC sont le développement de produits agricoles et alimentaires régionaux, la création de lieux de promotion, de vente et de mise en valeur des produits régionaux, la sensibilisation des élus à l'importance de l'agriculture, les nouvelles tendances (biologique, petite échelle), ainsi que le développement de filières régionales en production, transformation et distribution.

Les échanges ayant eu lieu entre les citoyens ont également permis de dégager des idées, impressions et préoccupations :

- + L'écart entre réalité urbaine et agricole, ainsi que la méconnaissance des enjeux, entraîne des difficultés de cohabitation;
- + L'agriculture devrait être priorisée comme profession;
- + Les enjeux de cohabitation demandent de se pencher sur différentes solutions, que ce soit dans le cas des silos Richardson que du respect des activités agricoles en zone agricole.
- + Les règlements sur la cohabitation devraient être assouplis pour permettre plus de projets agricoles.
- + Les produits régionaux devraient être davantage valorisés et mieux publicisés, et il faudrait réévaluer la possibilité d'implanter un marché public;
- + Le manque de diversité de produits locaux et la difficulté de s'en procurer, ainsi que leur méconnaissance par la population.
- + Il existe plusieurs bâtiments désaffectés sur le territoire qui pourraient être revalorisés.
- + Il est difficile pour la relève de trouver des terres de petite superficie pour commencer d'autres types de productions;
- + Les jeunes qui ont des projets d'agriculture de plus petite superficie, par exemple des projets maraîchers, devraient être soutenus;
- + Les préoccupations environnementales de citoyens qui ne sont pas toujours intégrées dans les pratiques agricoles;
- + La question de la Baie de Lavallière comporte des enjeux importants, tant sur l'avenir des terres agricoles que sur la protection des milieux naturels et qui devront être résolus à la lumière des études qui seront bientôt publiées.



Résumé des préoccupations dégagées des consultations

Agriculture « contemporaine »

La première préoccupation des exploitants agricoles et des différents acteurs concerne la réponse à donner aux enjeux, défis et besoins des exploitations existantes. Il peut s'agir d'enjeux de cohabitation, de réglementation ou de contraintes environnementales.

Pistes de réflexion :

- + évaluer la possibilité de revoir certains cadres légaux et administratifs qui constituent des freins au développement agricole;
- + conscientiser la population urbaine et rurale non agricole à la réalité agricole;
- + élaborer des solutions concrètes et équilibrées aux problèmes d'inondation de la Baie de Lavallière;
- + identifier les infrastructures (télécommunications, transport, etc.) à améliorer dans la MRC afin de soutenir les entreprises agricoles.

Agriculture en démarrage et circuits courts

Une autre préoccupation centrale est celle de la relève, surtout dans le contexte de l'émergence de nouveaux projets agricoles. L'agriculture traditionnelle de la MRC est principalement une agriculture autonome, formée d'exploitations de grandes superficies et peu tournée vers le marché local. Dans ce contexte, il est difficile pour de jeunes entrepreneurs agricoles de mettre en place des projets de plus petite envergure. De plus, les productions actuelles offrent peu de variété de produits locaux pour la transformation, la restauration et le marché alimentaire locale.

Il est donc pertinent de se demander quelle place potentielle pourrait prendre les petites productions en démarrage et quelles structures mettre en place pour les encourager.

Pistes de réflexion :

- + évaluer la possibilité d'offrir un support technique et stratégique aux entrepreneurs ayant des projets agricoles;
- + optimiser l'utilisation des bâtiments agricoles désaffectés, des quelques friches agricoles et des lots moins propices à la « grande agriculture »
- + développer et améliorer les structures de commercialisation et de distribution (marché public, plateformes de distribution, etc.);
- + développer des stratégies de mise en valeur des productions locales au moyen de l'identification des produits, de l'affichage des producteurs et de la mise en valeur touristique.



Mise en valeur du territoire agricole et de l'agroalimentaire

L'agroalimentaire est un secteur clé pour le développement économique durable de la MRC. Il s'agit cependant d'un secteur qui produit peu de produits à valeur ajoutée actuellement. Il est donc pertinent de se demander comment peut-elle occuper plus de place ? À quel niveau ? Sans prétendre apporter toute la lumière sur cette question, le PDZA peut constituer un outil qui favorise le développement d'activités agroalimentaires à plus forte valeur ajoutée au sein de la MRC.

Pistes de réflexion :

- + valoriser les produits locaux afin de favoriser leur utilisation dans des entreprises de transformation;
- + valoriser les emplois et les entreprises du domaine agricole et agroalimentaire afin d'augmenter l'intérêt de la main-d'œuvre pour ce secteur;
- + capitaliser sur la clientèle touristique en provenance des centres urbains (ex : Montréal, Trois-Rivières) pour développer un marché agroalimentaire malgré les tendances démographiques à la baisse dans la région;
- + développer une stratégie d'ensemble de mise en valeur du territoire alliant agriculture, milieux naturels et paysages.

Rayonnement agricole à l'intérieur de la MRC

La dualité des réalités vécues par les résidents urbains et ruraux de la MRC entraîne parfois une méconnaissance de la réalité agricole par les citoyens, ainsi que des défis de cohabitation. En outre, cette réalité entraîne l'impression d'une sous-représentation des enjeux et du monde agricole au sein des instances politiques et administratives. En effet, l'enjeu le plus important identifié par les producteurs agricoles lors d'un sondage effectué dans le cadre du PDZA est la sensibilisation des élus aux retombées de l'agriculture.

Pistes de réflexion :

- + Rapprocher les réalités rurales et urbaines par une augmentation des occasions d'échanges entre les deux franges de la population de la MRC;
- + Valoriser le secteur agricole, son importance dans le développement de la MRC, ainsi que ses retombées économiques directes et indirectes auprès des élus et de la population;
- + Mettre en valeur les entreprises agricoles de la région afin de favoriser le sentiment d'appartenance et de fierté.



Conclusion générale du Portrait

Le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel jouit de plusieurs avantages pour le développement d'une agriculture forte et durable. Elle compte notamment sur une longue tradition agricole, une situation géographique enviable et un réseau d'acteurs compétents soutenant les projets de démarrage et d'expansion. La MRC fait cependant également face à plusieurs enjeux importants. Parmi ceux-ci, nous pouvons mentionner la faible croissance démographique prévue, la valeur élevée de terres et les enjeux environnementaux comme la conservation des boisés, la cohabitation dans la Baie de Lavallière et la protection des cours d'eau.

Basée sur des entreprises agroalimentaires entrepreneuriales qui se sont développées de façon autonome en fonction de l'évolution des opportunités de marché, l'agriculture dans la MRC est principalement tournée vers l'extérieur du territoire. Cette dynamique de développement observée a fait émerger une agriculture dynamique à fortes retombées économiques et sociales constantes pour le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, alors que le secteur de la métallurgie, l'autre pilier économique de la région, est confronté à des fluctuations importantes.

Le modèle agricole qui domine l'occupation du territoire et le paysage agricole, la culture de céréales et la production laitière, représentent 62% des fermes (ayant l'un ou l'autre comme activité principale) et génèrent 70% des revenus agricoles totaux de la MRC. La pérennité de ces fermes est d'abord associée à des enjeux de marchés externes (hors MRC). Sur le territoire de la MRC, elle est également influencée par l'état de la réglementation locale et régionale, les enjeux de maintien de la cohabitation avec les usages non agricoles, ainsi que les services rendus disponibles pour appuyer l'entrepreneuriat agricole des fermes existantes, tout comme les projets d'une relève agricole dynamique bien présente. Malgré d'importantes retombées économiques et sociales, ce type d'agriculture trouve globalement peu d'écho et de reconnaissance chez la population et les décideurs régionaux.

Au-delà du modèle dominant d'agriculture présent sur le territoire de la MRC, d'autres formes d'agriculture s'expriment, voient le jour ou tentent de s'implanter à travers différentes initiatives individuelles à connotation plus locale (production différenciée à plus petite échelle, production-conditionnement-transformation, activités à la ferme, vente de proximité, etc.) Ces projets sont souvent associés aux visions d'avenir d'une relève agricole apparentée qui est confrontée à d'importants enjeux de transfert des entreprises agricoles familiales découlant de la taille des fermes de la MRC. Dans d'autres cas, ils découlent d'une relève non apparentée et de nouveaux individus intéressés par le secteur et qui veulent tirer avantage du potentiel de développement naturellement présent sur le territoire (qualité des sols, proximité de marchés, bassin de population, etc.).



3- Diagnostic

À la suite du Portrait agricole et agroalimentaire de la MRC de Pierre-De Saurel, ainsi que des différentes activités de consultation menées entre les mois de février et d'avril 2016, il se dégage de l'analyse des données et des commentaires formulés par le milieu une série de constats marquants. L'identification de ces constats a permis, à l'intérieur du diagnostic, de dégager de grandes forces, faiblesses, opportunités et contraintes au développement agricole et agroalimentaire de la MRC de Pierre-De Saurel. Le diagnostic permet de proposer une vision cohérente de l'avenir du développement agricole et agroalimentaire qui répond aux enjeux et défis présents, de même qu'aux attentes et aux besoins fréquemment soulevés dans le cadre des consultations

Les consultations menées pour la préparation du diagnostic ont été les suivantes :

- + 23 février 2016 : Atelier avec les producteurs agricoles de la MRC tenu à Saint-Robert
- + 29 mars 2016 : Atelier grand public tenu à Saint-Robert
- + 5 avril 2016 : Atelier grand public tenu à Saint-David
- + 7 avril 2016 : Atelier grand public tenu à Sorel-Tracy
- + 12 avril 2016 : Atelier portant sur la transformation agroalimentaire tenu à Sorel-Tracy
- + Depuis le 8 mars 2016 : Entrevues réalisées auprès d'acteurs du milieu (Ville de Sorel-Tracy, Organisme de bassin versant de la rivière Richelieu, Organisme de bassin versant de la rivière Yamaska, Comité ZIP du Lac-Saint-Pierre, Silos Richardson, Laiterie Chalifoux)

Le diagnostic du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel comprend plusieurs constats spécifiques regroupés par catégorie. Il identifie par la suite une série de forces, faiblesses, opportunités et contraintes pour finalement se conclure sur de grandes perspectives résumant l'ensemble des consultations menées à l'étape du portrait et diagnostic.



Constats spécifiques

Un regard ciblé sur l'ensemble des informations regroupées dans le cadre du portrait et des consultations offre l'opportunité de dresser une liste de constats spécifiques à l'égard de l'agriculture et de l'agroalimentaire du territoire.

Les tableaux ci-dessous regroupent ceux-ci par grande thématique :

- + Ceux rattachés au territoire physique
- + Ceux rattachés aux activités agricoles
- + Ceux rattachés aux activités agroalimentaires, produits locaux et autres activités connexes
- + Ceux rattachés à la population et à la gouvernance du territoire

Pour chacun des constats spécifiques énoncés, les dernières colonnes des tableaux permettront de préciser si le constat repose davantage sur une lecture des données du portrait, s'il provient davantage des activités de consultation ou encore s'il provient des deux sources. La numérotation rattachée aux constats n'est qu'à titre de référencement, elle n'indique en rien une hiérarchisation.

Liste des constats spécifiques rattachés au territoire physique			
No.	Constat spécifique	Portrait	Consultations
1	La MRC de Pierre-De Saurel bénéficie d'un positionnement géographique relativement favorable en matière de proximité à des marchés externes (ex. région montréalaise) et de voie de circulation (réseau routier, autoroute 30 et accès portuaire) qui ont contribué au développement des entreprises agricoles (ex. production et expédition de grains par bateaux) et agroalimentaires (entreprises fromagères, productions et transformation spécialisée)	X	
2	La MRC de Pierre-De Saurel est limitrophe à celle de la MRC des Maskoutains, ce qui offre aux acteurs du territoire, aux jeunes et aux entrepreneurs un accès de proximité en matière de formation, recherche, développement, etc., sans pour autant avoir à le supporter directement	X	
3	Les classes de sols agricoles présentes sur le territoire offrent de bons potentiels (classes de 2 à 4 sur 95% du territoire). Ils sont exploités dans un contexte climatique plutôt favorable comparativement à d'autres milieux	X	
4	Les sols sont généralement mis en valeur par des pratiques agricoles modernes et on remarque peu de friches à réel potentiel de développement agricole	X	
5	Les caractéristiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de même que ses enjeux changent selon les portions du territoire dans lesquelles elles se réalisent (trois grands blocs territoriaux identifiés sur le territoire de la MRC)	X	X
6	Présence d'un grand milieu naturel (Baie de Lavallière) ayant des impacts et des contraintes sur les activités agricoles du secteur et faisant l'objet de plusieurs attentes environnementales	X	X
7	Présence d'oiseaux migrateurs (printemps et automne) sur les terres agricoles	X	
8	Présence sur le territoire de deux bassins versants de cours d'eau importants (Rivière Yamaska et Rivière Richelieu) dont la qualité de l'eau est problématique et qui font l'objet de plans d'actions visant leur amélioration	X	X
9	Le contrôle de l'apport de sédiments dans les cours d'eau est une préoccupation importante pour les		X

Liste des constats spécifiques rattachés au territoire physique

	intervenants environnementaux		
10	Les paysages agricoles de la MRC n'ont fait l'objet d'aucune caractérisation, ni de stratégie de préservation ou de mise en valeur, à l'exception de quelques rangs patrimoniaux identifiés dans la réglementation de la MRC ou des municipalités	X	
11	Complexité environnementale pour le développement agricole associée à la présence de réglementations municipales (ex. RCI boisés agricoles) et provinciales contraignantes		X
12	L'environnement doit être davantage considéré comme une opportunité de développement pour l'agriculture de la MRC plutôt qu'uniquement comme une contrainte (ex. valorisation des boisés agricoles)		X

Liste des constats spécifiques rattachés aux activités agricoles

No.	Constat spécifique	Portrait	Consultations
13	De par la nature des activités agricoles présentes, les exploitations agricoles de la MRC de Pierre-De Saurel sont en moyenne de taille supérieure à celle des fermes de la Montérégie (40% plus grande)	X	
14	La production de céréales et la production laitière sont celles qui contribuent le plus aux revenus agricoles de la MRC (70% des revenus agricoles totaux)	X	
15	On retrouve à la fois sur le territoire des exploitations agricoles ayant des revenus agricoles annuels de plus de 500 000 \$ (20% des fermes), ainsi que des entreprises générant peu de revenus soit moins de 50 000 \$ (30% des fermes)	X	
16	La nature de l'agriculture présente sur le territoire fait en sorte que les exploitations agricoles génèrent en moyenne des revenus agricoles annuels moindre (296 000\$) que la moyenne québécoise (314 000 \$) et de celle de la Montérégie (419 000 \$)	X	
17	Au cours des dernières années, le revenu des exploitations en production végétale (+35%) a augmenté plus rapidement que ceux des exploitations en production animale (+12%)	X	
18	Le prix payé pour faire l'acquisition de terres agricoles est relativement élevé, ce qui affecte notamment les possibilités de démarrage de nouvelles entreprises agricoles (souvent à plus petite échelle)	X	X
19	Présence d'une relève agricole motivée et intéressée à s'implanter en agriculture ou à assurer la continuité des fermes familiales	X	X
20	Bien qu'encore relativement marginal en nombre absolu, il y a eu une chute du nombre d'exploitations agricoles offrant de l'agrotourisme, mais une croissance du nombre de fermes offrant des points de vente à la ferme	X	
21	Les producteurs agricoles ont un engagement marqué envers la réalisation de projets et l'adoption de pratiques agroenvironnementales	X	X
22	L'ensemble des activités agricoles et agroalimentaires réalisées dans la MRC a une importance économique cruciale pour la MRC	X	X
23	L'intérêt de la population pour le travail agricole est en baisse et pose des enjeux grandissants de disponibilité de main-d'œuvre agricole au sein des fermes		X
24	Les entreprises agricoles ont généralement accès à un bassin de services-conseils et d'activités para-agricoles développé et très utilisé par les producteurs		X

Liste des constats spécifiques rattachés aux activités agricoles			
25	L'agriculture de la MRC est une agriculture autonome, où les exploitants agricoles sont à l'affût des opportunités de marché	X	X
26	L'accès au territoire agricole pose des défis pour le démarrage d'activités agricoles	X	X
27	Les producteurs agricoles de la MRC désirent préserver leur liberté de développer leurs entreprises en fonction de leurs opportunités et leurs besoins. Ils ne cherchent pas à se faire « diriger » vers une production (conserver leur liberté de gestionnaire).		X
28	Il existe un intérêt renouvelé pour le développement de nouvelles productions sur le territoire souvent tournées vers une mise en marché plus courte et l'agrotourisme.	X	X
29	L'amélioration des réseaux de communication et l'approvisionnement en énergie sont une préoccupation pour le développement futur		X

Liste des constats spécifiques rattachés aux activités agroalimentaires, produits locaux et autres activités connexes			
No.	Constat spécifique	Portrait	Consultations
30	Le territoire comprend quelques entreprises de transformation et de conditionnement de produits leaders dans le créneau et connus dans leur marché respectif	X	X
31	Les entreprises de transformation sont principalement tournées vers les marchés hors MRC		X
32	Plusieurs grands équipements connexes à l'activité agricole et agroalimentaire bénéficient au secteur	X	
33	L'industrie de la transformation agroalimentaire, comme celle de la transformation à la ferme, est globalement peu présente en nombre	X	X
34	Le transport lourd associé aux entreprises agricoles et agroalimentaires en milieu urbain pose des enjeux de cohabitation et les infrastructures de transports sont jugées à améliorer		X
35	Le manque d'intérêt de la population pour le travail en agroalimentaire et les questions de disponibilités de main-d'œuvre sont un frein au développement des entreprises		X
36	On note sur le territoire la présence de certains produits uniques (frais et transformés) issus des entreprises agricoles et agroalimentaires de la MRC	X	X
37	Les produits régionaux disponibles sont généralement peu connus de la population en général et il y a très peu de réseaux de commercialisation existants à l'échelle de la MRC dédiée aux produits régionaux.		X
38	Les synergies entre les produits locaux de la MRC et le marché « MRC » découlent d'initiatives individuelles et peu d'initiatives de valorisation existent		X
39	Les entreprises du territoire touchant l'alimentation ont généralement peu de temps à consacrer à l'approvisionnement local et de proximité		X
40	Plusieurs producteurs ont des boisés sur leur terre et les utilisent à des fins récréatives personnelles et de récolte de bois de chauffage		X

Liste des constats spécifiques rattachés à la population et à la gouvernance du territoire

No.	Constat spécifique	Portrait	Consultations
41	La MRC de Pierre-De Saurel possède le plus faible taux de croissance de sa population des MRC de la Montérégie (tout au plus 3%). Elle vieillit globalement à un rythme plus vite que les autres MRC de la Montérégie. Il en découle notamment des enjeux de main-d'œuvre pour le secteur, ainsi que des perspectives de croissance limitée du marché MRC.	X	
42	La population de la MRC est principalement urbaine et concentrée à Sorel-Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel (plus de 70%)	X	
43	La croissance de la population urbaine dans le pôle de Sorel-Tracy, au détriment de la population agricole des municipalités rurales, intensifie la dynamique de cohabitation harmonieuse sur le territoire		X
44	Les liens entre la population urbaine, la population rurale et la population agricole sont de plus en plus éloignés posant des défis de connaissance, reconnaissance et de valorisation des activités agricoles et agroalimentaires du territoire		X
45	L'agriculture est au cœur de l'histoire, du développement économique et social de la MRC de Pierre-De Saurel	X	X
46	L'intérêt de la population pour les produits régionaux serait grandissant		X
47	Plusieurs acteurs sont actifs sur le territoire en lien avec l'agriculture et l'agroalimentaire régional	X	
48	Malgré l'importance socio-économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire, il n'existe pas de plan concerté de développement agricole et agroalimentaire à l'échelle du territoire de la MRC et le leadership agricole dans la gouvernance semble diffus	X	
49	Un sentiment partagé au sein des intervenants agricoles est que l'agriculture est peu valorisée, peu priorisée en terme de développement économique et a peu d'impacts dans les processus décisionnels régionaux		X
50	Il existe une confusion sur « à qui s'adresser » pour un entrepreneur agricole, agroalimentaire ou alimentaire qui souhaite démarrer un projet		X
51	La population agricole et non agricole s'entendent sur la nécessité d'une meilleure équité entre les normes imposées aux producteurs agricoles et celles à imposer aux noyaux urbains (ex. protection des boisés)		X
52	Près de 15 ans après son adoption, le Règlement de contrôle intérimaire protégeant les zones urbaines et imposant des distances séparatives doit être revue dans un contexte d'encourager la relève agricole ou encore l'adoption de mesures de bien-être animal au sein des entreprises agricoles		X
53	Une cohérence dans la réglementation à venir est exigée afin de ne pas adopter de normes indues freinant l'initiative et la croissance de l'agriculture occupant une fonction économique majeure pour la MRC, ou encore voir émerger des restrictions contraires aux objectifs et visions de croissance de la MRC (par exemple l'affichage)		X



Classement FFMCO

L'analyse de la liste des constats spécifiques énoncés précédemment permet finalement de dresser la liste des forces, faiblesses, menaces, contraintes et opportunités (FFMCO) présentent sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel dans une perspective de développement futur. Encore une fois, la numérotation utilisée n'est qu'à des fins de repérages et non de priorité ou de positionnement.

Tableau des principales forces	
No.	Énoncé
1	La MRC de Pierre-De Saurel est limitrophe à celle de la MRC des Maskoutains, ce qui offre aux acteurs du territoire, aux jeunes et aux entrepreneurs un accès de proximité en matière de formation, recherche, développement, etc., sans pour autant avoir le supporter directement
2	Les classes de sols agricoles présentes sur le territoire offrent de bons potentiels (classes de 2 à 4 sur 95% du territoire). Ils sont exploités dans un contexte climatique plutôt favorable comparativement à d'autres milieux
3	Les producteurs agricoles ont un engagement marqué envers la réalisation de projets et l'adoption de pratiques agroenvironnementales
4	L'ensemble des activités agricoles et agroalimentaires réalisées a une importance économique cruciale pour la MRC
5	Les entreprises agricoles ont généralement accès à un bassin de services-conseils et d'activités para-agricoles développé et très utilisé par les producteurs
6	Le territoire comprend quelques entreprises de transformation et de conditionnement de produits leaders dans le créneau et connus dans leur marché respectif
7	Plusieurs grands équipements connexes à l'activité agricole et agroalimentaire bénéficient au secteur
8	L'agriculture est au cœur de l'histoire, du développement économique et social de la MRC de Pierre-De Saurel
9	Plusieurs intervenants sont actifs sur le territoire en lien avec l'agriculture et l'agroalimentaire régional

Tableau des principales faiblesses	
No.	Énoncé
1	Les caractéristiques de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de même que ses enjeux changent selon les portions du territoire dans lesquelles elles se réalisent rendant une cohérence plus difficile (trois grands blocs territoriaux identifiés sur le territoire de la MRC)
2	Présence d'un grand milieu naturel (Baie de Lavallière) ayant des impacts et des contraintes sur les activités agricoles du secteur et faisant l'objet de plusieurs attentes environnementales
3	La nature de l'agriculture présente sur le territoire fait en sorte que les exploitations agricoles génèrent en moyenne des revenus agricoles annuels moindre (296 000\$) que la moyenne québécoise (314 000 \$) et de celle de la Montérégie (419 000 \$)
4	L'industrie de la transformation agroalimentaire, comme celle de la transformation à la ferme, est globalement peu présente en nombre
5	Le manque d'intérêt de la population pour le travail en agroalimentaire et les questions de disponibilités de main-d'œuvre sont un frein au développement de certaines entreprises
6	Les citoyens sont peu conscients de l'offre en produits régionaux, ceux-ci sont généralement difficiles à obtenir (peu de commercialisation et mise en valeur des produits régionaux) et il y a relativement peu de volonté de la part des producteurs de vendre localement
7	Peu d'achats locaux de la part de la population et les expériences passées de circuits-courts de commercialisation (ex. marché public) n'ont pas connu le succès escompté
8	La MRC de Pierre-De Saurel possède le plus faible taux de croissance de sa population des MRC de la Montérégie (tout au plus 3%). Elle vieillit globalement à un rythme plus vite que les autres MRC de la Montérégie. Il en découle notamment des enjeux de main-d'œuvre pour le secteur, ainsi que des perspectives de croissance limitée du marché MRC.
9	Les liens entre la population urbaine, la population rurale et la population agricole sont de plus en plus éloignés posant des défis de connaissance, reconnaissance et de valorisation des activités agricoles et agroalimentaires du territoire

Tableau des principales contraintes ou menaces

No.	Énoncé
1	Le prix payé pour faire l'acquisition de terres agricoles est relativement élevé, ce qui affecte notamment les possibilités de démarrage de nouvelles entreprises agricoles (souvent à plus petite échelle)
2	Présence sur le territoire de deux bassins versants de cours d'eau importants (Rivière Yamaska et Rivière Richelieu) dont la qualité de l'eau est problématique et qui font l'objet de plans d'action visant leur amélioration
3	Complexité environnementale pour le développement agricole associée à la présence de réglementations municipales (ex. RCI boisés agricoles) et provinciales contraignantes
4	L'accès au territoire agricole pose des défis pour le démarrage d'activités agricoles
5	Le transport lourd associé aux entreprises agricoles et agroalimentaires en milieu urbain pose des enjeux de cohabitation et les infrastructures de transports sont jugées à améliorer
6	La croissance de la population urbaine dans le pôle de Sorel-Tracy, au détriment de la population agricole des municipalités rurales, intensifie la dynamique de cohabitation harmonieuse sur le territoire
7	Malgré l'importance socio-économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire, il n'existe pas de plan concerté de développement agricole et agroalimentaire à l'échelle du territoire de la MRC et le leadership agricole dans la gouvernance semble diffus
8	Un sentiment partagé au sein des intervenants agricoles est que l'agriculture est peu valorisée, peu priorisée en terme de développement économique et a peu d'impacts dans les processus décisionnels régionaux
9	Près de 15 ans après son adoption, le Règlement de contrôle intérimaire protégeant les zones urbaines et imposant des distances séparatives doit être revu dans un contexte d'encourager la relève agricole ou encore l'adoption de mesures de bien-être animal au sein des entreprises agricoles
10	Une cohérence dans la réglementation à venir est exigée afin de ne pas adopter de normes indues freinant l'initiative et la croissance de l'agriculture occupant une fonction économique majeure pour la MRC, ou encore voir émerger des restrictions contraires aux objectifs et visions de croissance de la MRC (par exemple l'affichage)
11	La Baie de Lavallière et les inondations fréquentes contraignent le développement de l'agriculture dans ce secteur
12	Les insertions non agricoles en zone agricole affectant la pérennité de la zone agricole souvent dynamique (ex. sablières)
13	Le peu de connaissances en général de la population urbaine envers l'agriculture de la MRC peut générer des défis de cohabitation additionnels

Tableau des principales opportunités identifiées

No.	Énoncé
1	La MRC de Pierre-De Saurel bénéficie d'un positionnement géographique relativement favorable en matière de proximité au marché de Montréal et de voie de circulation (autoroute 30 et accès portuaire). L'accès vers Québec est cependant plus problématique.
2	Présence d'une relève agricole motivée et intéressée à s'implanter en agriculture dans des modèles d'agriculture plus diversifiés ou à assurer la continuité des fermes familiales
3	L'agriculture de la MRC est une agriculture autonome et dynamique, où les exploitants agricoles sont à l'affût des opportunités de marché
4	Il existe un intérêt renouvelé pour le développement de nouvelles productions sur le territoire souvent tournées vers une mise en marché plus courte ou l'agrotourisme.
5	On note sur le territoire la présence de certains produits uniques (frais et transformés) issus des entreprises agricoles et agroalimentaires de la MRC
6	La population de la MRC est principalement urbaine et concentrée à Sorel-Tracy et Saint-Joseph-de-Sorel (plus de 70%)
7	L'intérêt de la population pour les produits locaux de la MRC serait grandissant, comme le démontre la prolifération de kiosques de vente durant l'été. Cependant les produits qui y sont vendus ne proviennent pas nécessairement de la MRC
8	Mieux exploiter le lien naturellement présent sur le territoire entre la population urbaine, rurale et agricole comme stratégie de développement
9	Accentuer les efforts de sensibilisation de la population urbaine ainsi que la valorisation des fermes et des familles agricoles. Le 375 ^e anniversaire de Sorel-Tracy en 2017 constitue à cet égard une opportunité intéressante, toute comme les autres événements organisés à l'échelle des municipalités
10	Miser sur une stratégie de valorisation des produits régionaux et valorisation de la zone agricole (identification, connaissances, disponibilités, réseaux d'approvisionnement, faire connaître les produits et les entreprises qui les utilisent ou les vendent).
11	Développer des liens entre la relève non apparentée et les nouveaux arrivants en agriculture intéressés à démarrer en agriculture avec les entreprises agricoles du territoire (lots et bâtiments disponibles)
12	Assurer un meilleur accompagnement régional des entrepreneurs intéressés par l'agriculture et l'agroalimentaire
13	Prospecter activement pour l'implantation d'entreprises de transformation agricole et agroalimentaire en lien avec la production locale
14	Envisager des utilisations agricoles aux boisés protégés (produits forestiers non ligneux, forêts comestibles, etc.)
15	Miser sur le développement de points de synergie entre l'agriculture, l'agroalimentaire et d'autres objets du territoire
16	Plusieurs producteurs ont des boisés sur leur terre et les utilisent à des fins récréatives personnelles et de récolte de bois de chauffage
17	Demande accrue pour des productions biologiques par des grands acheteurs présents sur le territoire ou autres produits de créneaux



4 - Vision concertée

Les valeurs

L'énoncé de vision constitue un moment clé du PDZA. Il se veut le point d'ancrage entre le passé et le présent, révélés à l'intérieur du portrait et du diagnostic, avec les orientations d'avenir que le milieu souhaite privilégier pour la mise en valeur de son territoire agricole tout comme pour le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire du milieu.

Comme le stipule le guide d'élaboration d'un Plan de développement de la zone agricole préparé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, la vision est :

« Une image globale qui indique où la collectivité souhaite en être dans un horizon de planification à long terme, soit dans 15 à 20 ans ou plus. C'est le produit de l'imagination et des valeurs clés de tous ceux qui participent à son élaboration, combinées à une analyse objective de la situation ».

Par conséquent, au terme des activités réalisées en marge du portrait et du diagnostic du territoire de la MRC de Pierre-De Saurel, les valeurs clés présentes dans le milieu et sur lesquelles repose l'énoncé de vision sont les suivantes :

- + La **préservation** de la zone agricole à des fins d'agriculture.
- + La **pérennité** des entreprises agricoles du milieu en travaillant à de meilleures conditions de développement ou d'implantation.
- + L'**équité** des normes imposées à l'intérieur de la zone agricole avec celle à l'intérieur de la zone urbaine.
- + La **fierté** envers les entreprises agricoles et agroalimentaires, leurs retombées socio-économiques et leurs produits.
- + L'**engagement et le leadership** régional à promouvoir les retombées du secteur ainsi qu'à travailler à les accroître sous toutes ses formes.
- + La **durabilité** des pratiques agricoles pour tenir compte des particularités environnementales, sociales et économiques du territoire.
- + La **synergie** avec la population de la MRC dans un esprit de préserver la cohabitation et de mieux tirer avantage des potentiels de développement présents, tout comme celle entre les différents acteurs du milieu et les décideurs sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel pour travailler à l'essor du secteur.

Par l'adoption de sa vision d'avenir, la MRC de Pierre-De Saurel **réaffirme le caractère stratégique de l'agriculture et de l'agroalimentaire** pour sa vie économique et sociale. Elle s'engage à soutenir les actions stratégiques permettant d'atteindre la vision d'avenir exprimée ci-après.



Énoncé de vision d'avenir

En 2031, les stratégies de développement privilégiées ont d'abord permis à l'agriculture dominante sur le territoire de conserver sa place de leader et d'accroître ses retombées par :

- **Le développement de certains créneaux et cultures spécialisées en lien avec la demande de grands acheteurs présents sur le territoire ;**
- **L'essor significatif de la transformation agroalimentaire;**
- **L'introduction d'activités complémentaires à la ferme (transformation à la ferme ou autre)**

L'accroissement des fermes et la progression de leurs retombées été facilitée par :

- **Une actualisation de la réglementation régionale;**
- **Un meilleur accès aux services disponibles pour appuyer les projets;**
- **L'amélioration des conditions globales de production (transport, communications, énergie, etc.).**

Cette agriculture poursuit sa croissance en préservant une saine cohabitation. Elle bénéficie à ce titre d'efforts régionaux accentués en matière de valorisation de l'agriculture, des entreprises, des produits et des familles agricoles sur le territoire. Elle continue également à intégrer les particularités environnementales du territoire, y voyant même à l'occasion des opportunités à saisir.

Les stratégies de développement privilégiées ont également permis **la diversification de l'agriculture, à petite ou grande échelle**. De tels projets, souvent à valeur ajoutée, dans des créneaux émergents et tournés vers des marchés de proximité, ont pris davantage de place sur le territoire. Même si cette forme d'agriculture est à retombée économique plus ciblée, elle joue un rôle clé dans la dynamique régionale en favorisant le rapprochement entre la population non agricole et les activités agricoles. Elle procure une visibilité accrue aux produits disponibles, développe des liens avec les commerces alimentaires de la MRC et valorise la zone agricole en offrant de nouvelles activités complémentaires à l'agriculture en zone agricole (agrotourisme, achats à la ferme, etc.).

Grâce aux efforts réalisés, la MRC de Pierre-De Saurel s'est dotée d'une **personnalité agricole qui fait la fierté de l'ensemble du milieu**. Son importance est plus facilement reconnue et est **toujours priorisée dans les décisions**, ainsi qu'à l'intérieur des efforts placés pour le développement. C'est principalement en capitalisant sur le développement de synergies naturellement présentes sur le territoire que ce résultat a été atteint.



5- Plan d'action

Le Plan d'action est l'aboutissement de toute la démarche de concertation réalisée au cours de l'élaboration du PDZA. Trois priorités ont été clairement identifiées suite aux informations recueillies et aux consultations. Celles-ci tiennent compte des réalités vécues sur le terrain, des tendances et des aspirations de la communauté.

- 1) **Faciliter la réalisation de projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire, encourager l'entrepreneuriat des entreprises du secteur, de leur relève et attirer des entrepreneurs ayant des idées de projet**
- 2) **Développer l'intérêt régional envers l'agriculture et l'agroalimentaire, encourager la consommation de produits locaux et créer de nouvelles perspectives de développement par l'augmentation des liens avec la population, le secteur commercial, institutionnel et communautaire de Pierre-De Saurel**
- 3) **Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les synergies avec les autres composantes du milieu**

Les tableaux présentés aux pages suivantes listent les actions liées aux trois objectifs identifiés. **Au terme de l'exercice du PDZA, les conditions essentielles de succès de la mise en œuvre du plan sont :**

- **1 PRÉREQUIS (Priorité 1 - Action 1) :** Embaucher une ressource dédiée de type agent de développement agricole et agroalimentaire relevant de la MRC de Pierre-De Saurel. Cette ressource aura comme mandats d'effectuer des démarches auprès des producteurs et des grands acheteurs (créneaux), de servir de porte d'entrée donnant accès aux ressources existantes et de devenir le porteur du plan d'action. Elle pourra également animer les rencontres des partenaires du milieu.
- **1 INCONTOURNABLE (Priorité 1 - Action 2):** Réunir les partenaires de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la MRC pour instaurer un dialogue permanent entre ceux-ci et avec l'ensemble des acteurs du milieu. Ce forum pourrait déterminer des thématiques prioritaires, animer le milieu et permettre de poursuivre les réflexions sur les actions, leurs suivis et les modalités de mise en œuvre.
- **1 RESPONSABILITÉ MUNICIPALE (Priorité 3 – Action 6) :** Considérer l'avenir de l'agriculture dans les outils d'aménagement du territoire (règlementation et planification). En ce sens, évaluer les impacts des règlements adoptés en zone agricole (ex : affichage, équité des mesures de protection environnementales) et leur concordance avec les objectifs du PDZA. De plus, les objectifs du PDZA devront rapidement s'intégrer à l'exercice de révision du Schéma d'aménagement et de développement (ex : affectations du territoire agricole, grandes affectations du territoire, etc.)

De façon à inspirer le choix du profil recherché pour l'éventuelle ressource ciblée, il est possible de s'inspirer de démarches réalisées par d'autres MRC ayant fait appel à une telle ressource à la suite de leur PDZA. Afin de donner vie au PDZA, l'embauche d'une telle ressource devrait être opérationnelle pour janvier 2017.



Toutes les actions énumérées dans le Plan d'action s'accompagnent d'une liste d'acteurs pressentis. Leur participation demeurera à confirmer à la suite de l'adoption du PDZA.

Quant à l'échéancier de réalisation pour chacune des actions (1 an, 2-3 ans, 4 ans ou plus) il s'agit dans les faits de la période fixée pour le démarrage de l'action.

Finalement, le type d'implication financière (ponctuelle ou récurrente), ainsi que des indicateurs de suivi sont associés à chacune des actions.



Priorité 1 : Faciliter la réalisation de projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire, encourager l'entrepreneuriat des entreprises du secteur, de leur relève et attirer des entrepreneurs ayant des idées de projet

Cette priorité est basée sur deux constats centraux du PDZA. D'abord, on constate que le créneau agroalimentaire doit prendre plus de place dans l'économie de la MRC afin d'assurer une diversification des revenus et la durabilité des emplois. En parallèle, nous savons que le modèle agricole dominant de la MRC, tout comme le développement des autres formes d'agriculture ou d'activités agroalimentaires, doivent bénéficier d'un meilleur appui afin de se développer à leur plein potentiel. Pour cette raison, les objectifs spécifiques de cette priorité sont les suivants :

- Voir s'implanter de nouveaux projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire en lien avec les créneaux recherchés par les grands acheteurs actifs sur le territoire (marchés externes) ou ceux de la population de la MRC (marchés internes).
- Créer davantage d'emplois et de retombées économiques par le biais de l'industrie agroalimentaire et accroître les revenus agricoles à la ferme en favorisant la diversification.
- Soutenir l'implantation de la relève agricole et de meilleures perspectives d'accès au territoire agricole de la MRC.



Énoncé de la priorité 1							
Faciliter la réalisation de projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire, encourager l'entrepreneuriat des entreprises du secteur, de leur relève et attirer des entrepreneurs ayant des idées de projet							
Moyens d'action	Intervenants pressentis	Échéancier			Implication financière (budget)		Indicateurs
Projets porteurs							
		An 1	Ans 2-3	Ans 4+	Ponctuel	Récurrent	
1- Engager une ressource de type agent de développement agricole, relevant de la MRC, dont les mandats seront : a) Effectuer du démarchage et de la prospection auprès des agriculteurs de la MRC, des grands acheteurs de la production agricole de la MRC afin de développer des créneaux d'excellence sur le territoire b) Assurer la mise en œuvre du PDZA et de son plan d'action c) Rediriger les entrepreneurs agricoles vers les ressources existantes du milieu pour le démarrage de projets et effectuer les suivis appropriés d) Animer le regroupement des partenaires (voir projet porteur no.2)	<u>Porteur :</u> MRC <u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC Acheteurs de la MRC CLD de Pierre-De Saurel Conseillère en relève du MAPAQ Direction régionale du MAPAQ Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska Réseau Agriconseils	x				x	Personne engagée Bilan d'avancement déposé au Conseil de la MRC Grille de suivi des projets travaillés par la ressource (résultats)
2- Réunir les partenaires de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour instaurer un dialogue permanent sur le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la MRC et élaborer des recommandations sur les actions à prendre en accord avec le plan d'action du PDZA.	<u>Porteur :</u> MRC <u>Partenaire(s) :</u> CLD de Pierre-De Saurel	x				x	Participants identifiés Mandat octroyé Rencontres récurrentes

Énoncé de la priorité 1

Faciliter la réalisation de projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire, encourager l'entrepreneuriat des entreprises du secteur, de leur relève et attirer des entrepreneurs ayant des idées de projet

	Municipalités locales Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska						tenues Recommandations sur les actions du PDZA déposées
3- Effectuer de la prospection ciblée visant à attirer sur le territoire de nouvelles entreprises de transformation agroalimentaire en mettant de l'avant les avantages concurrentiels du territoire de la MRC. Cette prospection doit prioritairement viser une valorisation de la production animale ou végétale en place (chaînes de valeur) ou encore être complémentaire à de la transformation primaire s'effectuant à proximité du territoire	<u>Porteur :</u> Commissaire industriel de Sorel-Tracy <u>Partenaire(s) :</u> CLD de Pierre-De Saurel Société de développement économique de Pierre-De Saurel	x			x	x	Suivi des entreprises intéressées et des projets implantés
Actions additionnelles							
4- Compléter et rendre accessible un répertoire des friches disponibles en zone agricole, des terres agricoles avec contraintes et des bâtiments vacants existants en zone agricole afin de créer une banque disponible à de nouveaux projets agricoles et assurer une veille stratégique de ceux-ci sur le territoire (mise à jour)	<u>Porteur :</u> MRC <u>Partenaire(s) :</u> Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska Agriculteurs de la MRC Relève agricole de Richelieu-Yamaska Municipalités locales			x	x	x	Enquête identifiant les friches, terres et bâtiments réalisée Registre créé et tenu à jour Carte produite Partage des informations à l'échelle de la MRC et au registre provincial CRAAQ

Énoncé de la priorité 1

Faciliter la réalisation de projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire, encourager l'entrepreneuriat des entreprises du secteur, de leur relève et attirer des entrepreneurs ayant des idées de projet

							Nombre de maillages
5- Créer un babillard afin d'offrir l'opportunité aux détenteurs d'équipements vacants ou sous-utilisés en zone non agricole offrant un potentiel agricole ou agroalimentaire (ex. entrepôt, locaux, cuisines, transformation, transport, etc.) d'afficher ceux-ci et de les rendre disponibles	<u>Porteur :</u> Société de développement économique de Pierre-De Saurel <u>Partenaire(s) :</u> Chambre de commerce de Sorel-Tracy CLD de Pierre-De Saurel Municipalités locales Producteurs agricoles Relève agricole de la Richelieu-Yamaska Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska			x		x	Sollicitation effectuée auprès des commerces et organismes susceptibles de détenir de tels équipements Registre, bottin et babillard créés et diffusés. Suivi statistique d'utilisation du babillard (consultations, partenariats et projets mis en œuvre) Nombre de maillages
6- Revoir la réglementation de la MRC sur les distances séparatrices des établissements agricoles avec les périmètres urbains, les résidences et/ou les immeubles protégés afin d'actualiser les normes et de prévoir dans quelles conditions une dérogation peut être étudiée ou encore des cas d'exception à l'application des normes énoncées (ex. bien-être animal ou autre)	<u>Porteur :</u> MRC (Service d'aménagement et d'urbanisme) <u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC Comité consultatif agricole		x		x		Étude complétée recensant et questionnant les irritants Détermination des cas d'exception Adoption d'une modification au RCI ou intégration au nouveau Schéma d'aménagement et



Énoncé de la priorité 1 Faciliter la réalisation de projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire, encourager l'entrepreneuriat des entreprises du secteur, de leur relève et attirer des entrepreneurs ayant des idées de projet							
	Direction régionale du MAPAQ Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska						de développement
7- Identifier les infrastructures à améliorer dans la MRC afin de mieux soutenir les entreprises agricoles (ex : télécommunications, transport) et proposer un plan d'amélioration	<u>Porteur :</u> MRC (Service d'aménagement et d'urbanisme) CLD Pierre-De Saurel <u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska Municipalités locales Transformateurs de la MRC		x		x		Enquête menée afin de déterminer les infrastructures à améliorer Plan d'amélioration proposé et adopté par le Conseil de la MRC.
8- Offrir un programme d'attestation d'études collégiales et de formation destinée aux aptitudes de gestion pour la relève agricole	<u>Porteur :</u> Cégep de Sorel-Tracy <u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC Relève agricole de Richelieu-Yamaska Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska		x		x		Identification des besoins en formation Demandes d'aide financière effectuées et programmes mis sur pied. Taux d'inscription et de participation aux programmes et enquête de satisfaction



Énoncé de la priorité 1

Faciliter la réalisation de projets agricoles et agroalimentaires sur le territoire, encourager l'entrepreneuriat des entreprises du secteur, de leur relève et attirer des entrepreneurs ayant des idées de projet

9- Évaluer les besoins des entreprises agricoles en ce qui a trait à la main-d'œuvre (formation, qualifications, disponibilité, accès aux lieux d'emploi, etc.)	<u>Porteur :</u> MRC <u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC CLD de Pierre-De Saurel Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska	x						Enquête effectuée auprès des producteurs agricoles de la MRC
---	--	---	--	--	--	--	--	--



Priorité 2 : Développer l'intérêt régional envers l'agriculture et l'agroalimentaire, encourager la consommation de produits locaux et créer de nouvelles perspectives de développement par l'augmentation des liens avec la population, le secteur commercial, institutionnel et communautaire de Pierre-De Saurel

Cette priorité émerge de plusieurs préoccupations et aspirations de la communauté, particulièrement le manque de rayonnement de l'agriculture dans la MRC, malgré son importance capitale dans la structure sociale, territoriale et économique. Cette situation peut influencer à court, moyen ou long terme la cohabitation, les orientations politiques et l'intérêt de la population envers les activités agricoles. Par ailleurs, il existe également sur le territoire de nouvelles opportunités de développement agricole et agroalimentaire rattachées à ce secteur qui méritent d'être saisies.

Les objectifs spécifiques de cette priorité sont les suivants :

- Faire connaître les produits locaux de la MRC et assurer un rayonnement aux entreprises, commerces et institutions qui leur font une place.
- Encourager le tourisme et l'agrotourisme pour développer des nouveaux débouchés pour les produits agricoles, compte tenu de la faible croissance de population prévue pour la MRC dans les prochaines années.
- Offrir aux citoyens de la MRC un accès facile et diversifié aux produits locaux, à proximité de leur lieu de résidence.
- Accroître la présence de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans le quotidien de la population, ainsi que les connaissances générales envers le secteur et ses retombées dans la MRC.
- Développer l'intérêt de la population de la MRC envers les emplois agricoles et dans le secteur agroalimentaire.
- Promouvoir l'importance de protéger le territoire agricole et de favoriser une cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles, ainsi qu'entre les populations agricoles, rurales et urbaines.

Énoncé de la priorité 2

Développer l'intérêt régional envers l'agriculture et l'agroalimentaire, encourager la consommation de produits locaux et créer de nouvelles perspectives de développement par l'augmentation des liens avec la population, le secteur commercial, institutionnel et communautaire de Pierre-De Saurel

Moyens d'action	Intervenants pressentis	Échéancier			Implication financière (budget)		Indicateurs
Projets porteurs							
		An 1	Ans 2-3	Ans 4+	Ponctuel	Récurrent	
1- Créer un répertoire des entreprises agricoles et agroalimentaires offrant des produits locaux de la MRC (incluant les périodes de disponibilité et les lieux d'approvisionnement) et pouvant être intégré à un éventuel circuit de promotion comme le Garde-manger Montérégie relevant du MAPAQ.	<u>Porteur :</u> MRC (Service des communications) <u>Partenaire(s) :</u> Direction régionale du MAPAQ Office du tourisme de Sorel-Tracy Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska	x			x	x	Inventaire des entreprises, produits, disponibilités et lieux d'approvisionnement existants Circuit, diffusion et intégration à un circuit existant s'il y a lieu Enquête et suivi sur l'achalandage auprès des participants
2- Développer de nouveaux canaux d'accès aux produits locaux de la MRC (puis d'autres produits de proximité, lorsque non existants sur le territoire) afin de consolider et compléter le Marché urbain de Pierre-De Saurel par exemple : marché itinérant ou kiosque mobile, marché occasionnel, concept de haltes campagnardes, etc.	<u>Porteur :</u> MRC <u>Partenaire(s) :</u> Association des producteurs maraîchers du Québec Expansion PME Montérégie		x			x	Études de faisabilité sur les différents canaux à prioriser Instauration d'un système facilitant l'accès aux produits locaux par les commerçants et transformateurs

Énoncé de la priorité 2

Développer l'intérêt régional envers l'agriculture et l'agroalimentaire, encourager la consommation de produits locaux et créer de nouvelles perspectives de développement par l'augmentation des liens avec la population, le secteur commercial, institutionnel et communautaire de Pierre-De Saurel

	Marché urbain de Sorel-Tracy Ville de Sorel-Tracy Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska						Projets réalisés
Actions additionnelles							
3- Réaliser une campagne de promotion de l'agriculture dans le milieu et de positionnement des produits dans les commerces (ex. programme Identi'Terre) : • Branding • Publications ciblées et événements	<u>Porteur :</u> MRC <u>Partenaire(s) :</u> Chambre de commerce de Sorel-Tracy Commerces de la MRC Direction régionale du MAPAQ Expansion PME Municipalités locales Office de tourisme de Sorel-Tracy Tourisme Montérégie Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska		x		x		Publi-reportages sur les familles agricoles, les entreprises agricoles et transformatrices préparés et diffusés Évènement phare organisé dans le cadre du 375 ^e de Sorel-Tracy (lors de l'année 1 de la mise en œuvre / 2017) Participation aux initiatives Garde-Manger du Québec (Expansion PME-Montérégie) et Montérégissons-nous! (Tourisme Montérégie)
4- Promouvoir et soutenir l'intégration d'ateliers scolaires en lien avec l'agriculture et l'agroalimentaire de la MRC (programmes existants, ambassadeurs, témoignages, etc.)	<u>Porteur :</u> Commission scolaire de Sorel-Tracy		x				Activités scolaires et parascolaires élaborées et planifiées

Énoncé de la priorité 2

Développer l'intérêt régional envers l'agriculture et l'agroalimentaire, encourager la consommation de produits locaux et créer de nouvelles perspectives de développement par l'augmentation des liens avec la population, le secteur commercial, institutionnel et communautaire de Pierre-De Saurel

	<u>Partenaire(s) :</u> Ateliers «Je suis capable» Carrefour jeunesse-emploi Programme «Je cultive ma citoyenneté» (UPA) Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska						Réalisation des activités Suivi de la satisfaction auprès des intervenants en éducation
5- Création d'un projet d'agriculture communautaire destiné à une alimentation locale de la population.	<u>Porteur :</u> Table Agir en sécurité alimentaire <u>Partenaire(s) :</u> Ateliers « Je suis capable » Équiterre Marché urbain Pierre-De Saurel Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska			x	x		Partenariat signé avec un producteur Plan de culture élaboré Projet réalisé



Priorité 3 : Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les synergies avec les autres composantes du milieu

Cette priorité se base, en premier lieu, sur le consensus dégagé au sein de la MRC quant à l'importance d'assurer la pérennité et le développement du territoire et des activités agricoles. En ce sens, il est important d'assurer la durabilité de l'agriculture au travers les trois sphères principales du développement durable (économique, social et environnemental). Les objectifs spécifiques de cette priorité sont les suivants :

- Créer des conditions gagnantes à la poursuite et au développement des activités agricoles sur le plan politique et réglementaire de la MRC.
- Protéger la qualité des ressources naturelles (sols, eaux, boisés) afin de pérenniser les activités agricoles sur le territoire dans une optique de développement durable.
- Encourager un dialogue constant et convergent entre les différentes composantes du territoire afin d'assurer le développement de l'agriculture et sa cohabitation avec d'autres usages, incluant dans les zones sensibles comme celle de la Baie de Lavallière.
- Assurer l'équité entre les zones rurales et urbaines quant à la réglementation et la poursuite d'objectifs communs.



Priorité 3							
Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les autres composantes du milieu							
Moyens d'action	Intervenants pressentis	Échéancier			Implication financière (budget)	Indicateurs	
Projets porteurs							
		An 1	Ans 2-3	Ans 4+	Ponctuel	Récurrent	
1- Contribuer à l'exercice de révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Pierre-De Saurel afin qu'il intègre les choix de développement et d'aménagement concordant aux actions du PDZA (dont les affectations du territoire agricole) et qu'il contribue au succès du PDZA puisque les deux processus s'influencent mutuellement	<u>Porteur :</u> MRC (Service d'aménagement et d'urbanisme) <u>Partenaire(s) :</u> Comité consultatif agricole Direction régionale du MAPAQ Direction régionale du MAMOT MRC (Conseil de la MRC) Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska	x			x		Consultations du milieu sur le projet de SAD Projet de Schéma d'aménagement et de développement révisé au gouvernement déposé Schéma d'aménagement et de développement révisé adopté
2- Définir avec les acteurs les pratiques à encourager pour limiter l'apport de sédiments aux cours d'eau (ex. : structure des sols, nivelage, méthodes de culture et engrais verts, santé des sols, respect de l'application des bandes riveraines, etc.)et mettre en	<u>Porteur :</u> MRC		x		x	x	Lots et des cours d'eau les plus à risque identifiés Méthodes innovantes de culture

Priorité 3**Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les autres composantes du milieu**

place une stratégie d'accompagnement afin d'assurer leur mise en œuvre.	<u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC Clubs agro-environnementaux Direction régionale du MAPAQ MDDELCC MFFP Municipalités locales Organismes de bassins versants Relève agricole de la Richelieu-Yamaska Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska						agroenvironnementale tenant compte des réalités terrains inventoriées Campagne de sensibilisation des producteurs aux techniques agroenvironnementales effectuée Rencontre d'information sur les règlements applicables (municipaux et provinciaux) auprès de la MRC et des municipalités locales tenue Potentiel de projets de réaménagements de certains secteurs, dont les bandes riveraines évalué (à plus long terme)
3- Assurer un suivi sur l'application des mesures de protection des bandes riveraines à l'échelle de la MRC	<u>Porteur :</u> Municipalités locales <u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC Clubs agro-environnementaux MRC		x		x	x	Portrait déposé sur le respect des distances minimales des bandes riveraines dans la MRC Analyse et suivi des opérations d'entretiens de cours d'eau réalisés par la MRC (coûts, récurrence,

Priorité 3**Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les autres composantes du milieu**

	Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska						impacts) effectués.
Actions additionnelles							
4- Faire la promotion des projets réalisés qui concilient l'agriculture et les caractéristiques du milieu naturel (bons coups, etc.)	<u>Porteur :</u> MRC <u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC Clubs Agroenvironnementaux de la MRC Organismes de bassins versants Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska			x	x		Inventaire de projets réalisés effectué Projets inspirants diffusés
5- Maintenir les pressions politiques afin de trouver une solution durable pour assurer la cohabitation des pratiques agricoles sur le territoire de la Baie-de-Lavallière	<u>Porteur :</u> MRC UPA Richelieu-Yamaska <u>Partenaire(s) :</u> Agriculteurs de la MRC Organisme de bassin versant de la Baie de Lavallière	x			x		Actions et prises de position effectuées
6- Considérant le travail de caractérisation des boisés effectué en 2009, développer des concepts d'exploitation des boisés agricoles	<u>Porteur :</u> MRC (Conseil de la MRC)			x	x		Déterminer les boisés les plus propices en fonction de leur

Priorité 3**Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les autres composantes du milieu**

protégés à des fins d'agriculture (ex. produits forestiers non ligneux, acériculture) ou encore des aménagements de type forêt comestible ou nourricière	<u>Partenaire(s) :</u> Agence forestière de la Montérégie Agriculteurs de la MRC Direction régionale du MAPAQ Syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska						aménagement Propriétaires de boisés sondés et liste des intéressés effectuée Développer un programme d'aménagement
7- Instaurer une obligation de procéder à l'examen des impacts sur l'agriculture de tout futur règlement municipal et/ou régional touchant la zone agricole avant leur adoption.	<u>Porteur :</u> MRC (Conseil de la MRC) <u>Partenaire(s) :</u> Comité consultatif agricole (CCA) MFFP Municipalités locales	x					Mandat octroyé au CCA afin qu'il soumette un avis au Conseil de la MRC préalablement à l'adoption d'un règlement touchant à la zone agricole

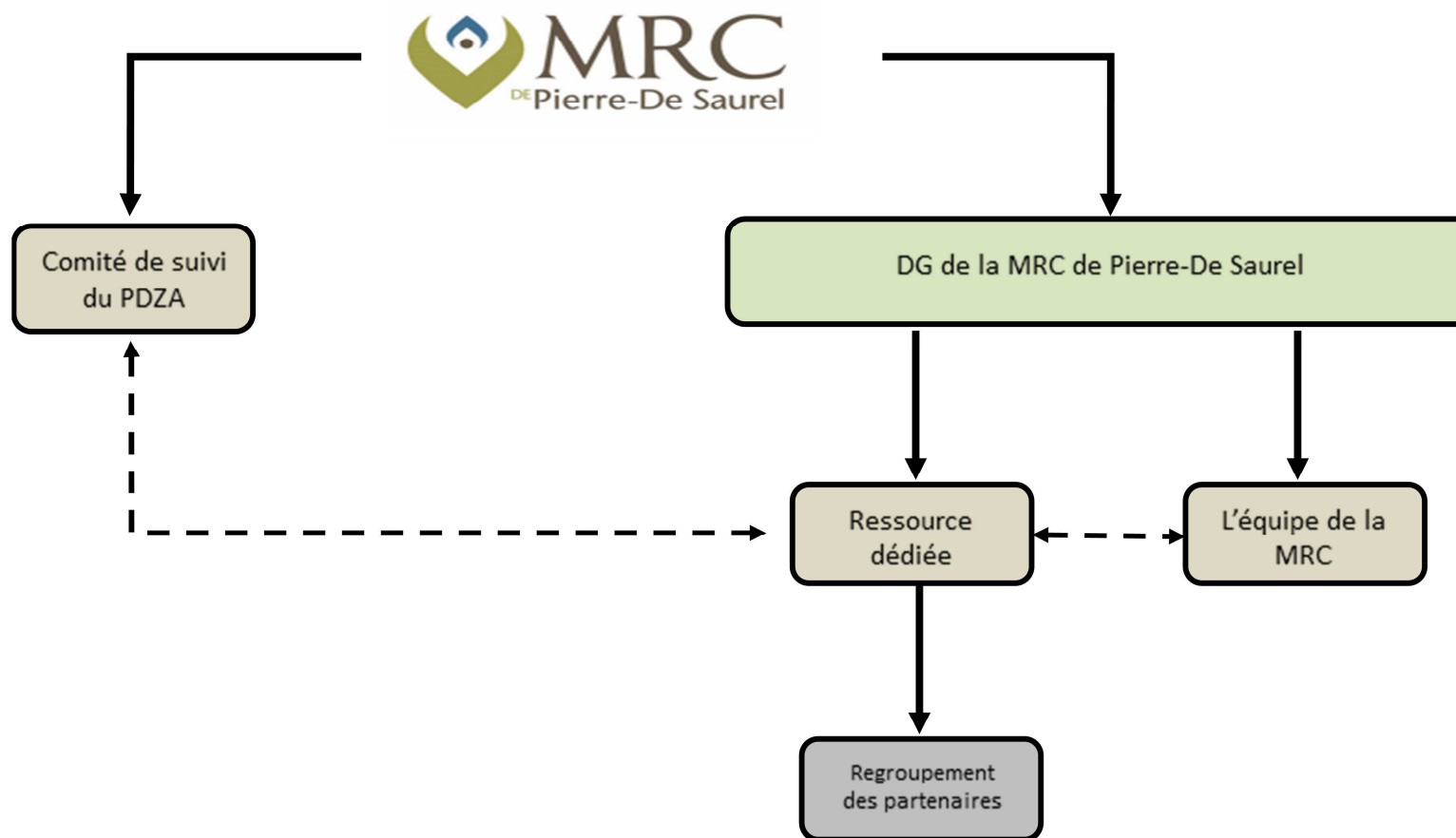


6- Mise en œuvre du PDZA

Les acteurs de la mise en œuvre

La mise en œuvre du PDZA et de son Plan d'action reposera sur une série d'acteurs dont les interrelations sont présentées dans le schéma suivant.

Figure 19: Schéma des acteurs responsables de la mise en œuvre du Plan d'action





Sous l'autorité du conseil de la MRC, un comité de suivi du PDZA aura un rôle de parrain de l'avancement du PDZA. Il sera modulé sur le modèle d'un CCA élargi. Outre les membres de l'actuel CCA, les membres invités devraient être les suivants:

- + 1 représentant du syndicat de l'UPA Richelieu-Yamaska
- + 1 représentant de la direction régionale du MAPAQ
- + 1 représentant du CLD de Pierre-De Saurel
- + 1 représentant de la SDE de Pierre-De Saurel
- + 1 représentant de la SADC de Pierre-De Saurel
- + 1 représentant de la relève agricole de la Richelieu-Yamaska

Par ailleurs, le directeur général (DG) aura le rôle de répondant auprès du Conseil de la MRC et aura sous sa responsabilité la ressource dédiée de type agent de développement et l'équipe de la MRC attitrée au suivi du PDZA. La ressource dédiée sera chargée de la réalisation opérationnelle des actions identifiées dans le plan d'action, alors que l'équipe MRC sera chargée d'actions spécifiques reliées à la compétence de la MRC (communications, aménagement du territoire, etc.). Il est à noter que les ressources dédiées à la mise en œuvre du PDZA au sein de la MRC devront être spécifiquement attitrées et disposer du temps nécessaire à la réalisation de leurs tâches associées à ce mandat, notamment le service de l'aménagement et de l'urbanisme, ainsi que le service des communications.

Finalement, le regroupement des partenaires se rencontrera périodiquement afin de créer des synergies et des partenariats en vue de la mise en œuvre des actions prévues dans le plan de mise en œuvre.



Les étapes de la mise en œuvre

La période de l'automne 2016, qui suivra l'adoption du PDZA, sera cruciale pour sa mise en œuvre. À cette fin, les étapes suivantes devront être franchies :

- A. Communication du PDZA et de son contenu à toutes les instances de la MRC interpellées pour assurer leur intégration au processus de mise en œuvre.
- B. Confirmation par résolution du mandat accordé au comité de suivi du PDZA.
- C. Demande de dépôt de plans de travail (budget) des ressources professionnelles de la MRC qui travailleront sur des actions du DPZA (aménagement, communications, etc.)
- D. Adoption et réalisation d'un plan de communication pour faire connaître et rayonner le PDZA dans la communauté. Ce plan d'action devra être constitué de différentes stratégies afin de rejoindre les publics suivants :
 - + Les producteurs agricoles;
 - + La population;
 - + Les acteurs et intervenants du territoire;
 - + Les municipalités locales.
- E. Une présentation auprès des conseils municipaux devrait être faite prochainement afin de favoriser leur adhésion au contenu du plan d'action.
- F. Première rencontre du comité de suivi du PDZA.
- G. Choix budgétaires par la MRC (période des choix budgétaires – Octobre à décembre 2016)
- H. Demande de rencontre à la direction régionale du MAPAQ pour la réalisation des projets les impliquant.

Il est important que le Plan de communication soit réalisé de façon à favoriser l'adhésion des intervenants et la communauté au PDZA, à ses objectifs et à ses actions. Les porteurs de projets, les partenaires et tous les autres intervenants contribueront collectivement à la réussite de l'entreprise à la croissance de l'agroalimentaire dans la MRC.

Afin de s'assurer de la mise en œuvre du plan, des mesures de monitoring devront également être mises en place. À ce titre, la ressource dédiée sera chargée de déposer périodiquement un rapport d'avancement faisant état des actions réalisées et des résultats des indicateurs de suivi. Ces rapports devraient être déposés au conseil de la MRC et publiés sur le site Internet de la MRC.



Sources de données

Agriconseils Montérégie-Est, 2013 : «Le réseau agriconseils Montérégie-Est».

Disponible en ligne : <http://www.agriconseils.qc.ca/wp-content/uploads/2015/03/Sch%C3%A9ma-des-4-domaines-du-r%C3%A9seau-2013.pdf>

Arbour, Marie-Ève. Fédération de la relève agricole du Québec, année inconnue. : «Dossier spécial : Transfert non-apparenté».

Disponible en ligne : <http://www.fraq.qc.ca/2015/en-region/dossier-special-transfert-non-apparente-2/>

Bureau d'information touristique de la région de Sorel-Tracy. «Routes et circuits touristiques».

Disponible en ligne : <http://www.tourismesoreltracyregion.qc.ca/vacances-quebec/activites/routes-et-circuits-touristiques.aspx>

Canard Illimités, 2006 : «Portrait des milieux humides et de leurs terres hautes adjacentes de la région administrative de la Montérégie».

Disponible en ligne : http://www.canards.ca/assets/2013/01/PRCMH_R16_MONT_2006_portrait_texte.pdf

Canard Illimités, 2013 : «Mise à jour de la cartographie détaillée des milieux humides pour le territoire de la Montérégie et le bassin versant de la rivière Yamaska».

Disponible en ligne : http://maps.ducks.ca/cwi/com/duc/assets/reports/Rapport_carto_mhs_Mont%C3%A9rie%C3%A9gie_2013.pdf

Centre d'emploi agricole de la Montérégie, 2015. Donnée concernant les travailleurs étrangers transmise par Julie Robert, Conseillère en aménagement, Fédération régionale de l'UPA, 2016.

CLD Pierre-De Saurel, 2015 : «Forum économique 2014. Région de Saurel-Tracy. Agir pour une croissance durable.»

CLD Pierre-De Saurel, année inconnue : «La grande région de Sorel-Tracy».

Disponible en ligne : http://www.cld-pierredesaurel.com/DATA/Document/154_fr.pdf

Club des neiges de Sorel-Tracy, Site Internet, consulté en ligne le 15 juin 2016.

Disponible en ligne : <http://www.motoneiges.ca/actions/showClubConditions?page=sen&cid=103>

Club de V.T.T. Vagabond du Bas-Richelieu, Site Internet, consulté en ligne le 15 juin 2016.

Disponible en ligne : <http://vagabond.facq.qc.ca/>

Comité de concertation et de valorisation de la rivière Richelieu, 2011 : «Plan directeur de l'eau».

Disponible en ligne : http://www.covabar.qc.ca/documents/PDE/Plan_d_action_du_bassin.PDF

Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est, «L'agrotourisme», consulté le 16 mars 2016.

Disponible en ligne : https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agrotourisme/fiche_1_Agrotourisme_Pense-b%C3%A0te%20de%20l'agrotourisme-2013_03.pdf



CPTAQ, 2010 : «Décision 366588».

Disponible en ligne : http://www.cptaq.gouv.qc.ca/decisions_recherche/app/

CPTAQ : «Rapports annuels», consultés en ligne le 22 mars 2016.

Disponible en ligne : <http://www.cptaq.gouv.qc.ca/index.php?id=40>

Dessau, 2013 : «Construction du Parc éolien Pierre-De Saurel dans la MRC Pierre-De Saurel. Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs».

Ecocollectivité Pierre-De Saurel, «Plan stratégique et dynamique de la MRC de Pierre-De Saurel».

Disponible en ligne : <http://www.ecocollectivite.ca/LEcocollectivite-Pierre-De-Saurel/Plan-strategique/Plan-strategique.html>

Emploi Québec, 2014 : «Portrait du marché du travail».

Disponible en ligne : http://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Regions/Monteregie/16_imt_PMT_MRC_Pierre-Saurel.pdf

Environnement Canada, 2013 : «L'oie des neiges au Québec. Plan d'action 2013-2018».

Disponible en ligne : https://www.ec.gc.ca/nature/FB11C691-2F04-4E8F-B4BF-88B5441BD6F3/900_SnowGeeseinQuebec2013-2018ActionPlan_f%20-%20v6%20FINAL-s.pdf

Fédération des Clubs de motoneigistes du Québec : «Carte interactive», consulté le 15 juin 2016.

Disponible en ligne : <http://fcmq.qc.ca/services/carte-interactive/>

Ferme St-Ours, année inconnue : «Mérites», consulté le 20 février 2016.

Disponible en ligne : http://www.fermestours.ca/fr/qui_sommes_nous/merites/

Financière Agricole Canada, 2015 : «Rapport Valeur des terres agricoles en 2014».

Disponible en ligne : <https://www.fac-fcc.ca/fcc/about-fcc/corporate-profile/reports/farmland-values/rapport-valeur-des-terres-agricoles-2014.pdf>

Financière Agricole du Québec, 2015 : «Bulletin Transact-TERRE».

Disponible en ligne : <http://www.fada.qc.ca/fileadmin/fr/bulletins/transac-terres-2015.pdf>

Gouvernement du Québec, 2015 : «Agroclimat du Québec».

Disponible en ligne : <http://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/6c82663e-9564-4519-b2a1-02790b30deb4>

Hichem Bencharki, Coop Fédérée, 2015 : «Pratiques de conservation du sol».

Disponible en ligne : <http://www.lacoop.coop/cooperateur/articles/2009/10/p50.asp>

Institut de la statistique du Québec, En ligne : «Profils statistiques par région et MRC géographiques».

Disponible en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm

La Terre de chez nous, 2014 : «Survivre à la compétition pour les terres».

Disponible en ligne : <http://www.laterre.ca/actualites/politique/survivre-a-la-competition-pour-les-terres.php>



Louise Pelletier, 2014 : «École d'agriculture Edward Carter Allen de Sorel-Tracy».

Disponible en ligne : <http://rogiciel-pro-vision.com/ecole-dagriculture-edward-carter-allen-de-sorel-tracy-par-louise-pelletier/>

Louise Pelletier, 2014 : «150 d'agriculture du comté de Richelieu».

Disponible en ligne : <http://rogiciel-pro-vision.com/150-ans-dagriculture-du-comte-de-richelieu-1849-1999/>

MAMOT, 2015 : «Répertoire des municipalités».

Disponible en ligne : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/>

MAPAQ, 2011 : «Guide d'élaboration d'un PDZA».

Disponible en ligne : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/GuidePDZA.pdf>

MAPAQ, 2010 : «Ordre national du mérite agricole. Édition 2010».

Disponible en ligne : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Les-Grands-Evenements/ONMA/edition2010/Pages/MEstOr1.aspx>

MAPAQ : «Agriculture biologique», consulté en ligne le 28 mars 2016.

Disponible en ligne : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/Production/agriculturebiologique/Pages/alimentsbio.aspx>

MAPAQ : «Prime-Vert», consulté en ligne le 15 janvier 2016.

Disponible en ligne : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/md/programmesliste/agroenvironnement/Pages/primevert.aspx>

MAPAQ : «Infosol», consulté en ligne le 15 janvier 2016.

Disponible en ligne : <http://www.info-sols.ca/>

MAPAQ : «Agriconseils Montérégie-Est», consulté en ligne le 02 mai 2016.

Disponible en ligne : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Regions/monteregie/servicesconseils/Pages/reseauagriconseilsmonteregieest.aspx>

Marché urbain Pierre-De Saurel : «Historique», consulté en ligne le 31 mars 2016.

Disponible en ligne : <http://www.marcheurbainpds.com/index.php>

MRC de la Haute-Yamaska, 2012 : «Plan directeur de l'eau»

Disponible en ligne : http://passthrough.fw-notify.net/download/841400/http://www.haute-yamaska.ca/documents/2012-07-13_PDE_Version_finale.pdf

MRC de Marguerite-d'Youville, 2014 : «Plan de développement de la zone agricole».

Disponible en ligne : http://www.marqueritedyouville.ca/web/doc/pdf/mrc/amenagement/PDZA_2014_05_08_adopte_20147299117.pdf

MRC des Maskoutains, 2015 : «Plan de développement de la zone agricole».

Disponible en ligne : <http://www.mrcmaskoutains.qc.ca/media/document/1816/pdza-2015-07-09-2-version-adoptee.pdf>

MRC de Pierre-De Saurel, 2014 : «Schéma d'aménagement et de développement».



Disponible en ligne :

<http://www.mrcpierredesaurel.com/sites/default/files/Services/Amenagement/Schema/Sch%C3%A9ma%20d%27am%C3%A9nagement%20%28refonte%2014%29.pdf>

MRC de Pierre-De Saurel, 2015 : «Caractérisation de la zone agricole».

MRC de Pierre-De Saurel, 2016 : «Déclaration de la ruralité».

Disponible en ligne : <http://www.mrcpierredesaurel.com/d-clARATION-de-la-ruralit>

Nature-Action Québec, 2008 : «Rapport de caractérisation des boisés de la municipalité régionale de comté de Pierre-de-Saurel».

Nature-Action Québec, 2009 : «Plan de conservation et de mise en valeur des boisés de la MRC de Pierre-De Saurel».

Disponible en ligne : http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/eole_pierre-de_saurel/documents/DB8.pdf

Organisme de bassin versant de la Yamaska, 2016 : «Plan directeur de l'eau».

Portail BioQuébec (Conseil des appellations réservées et des termes valorisants du Québec), En ligne.

Disponible en ligne : <http://www.portailbioquebec.info/tableau-regional-entreprises-avec-produits-certifies>

Portail Québec : «Thésaurus de l'activité gouvernementale», consulté le 15 mars 2016.

Disponible en ligne : <http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/accueil.do>

Réserve mondiale de biosphère du Lac St-Pierre, année inconnue : «Réserve mondiale».

Disponible en ligne : <http://www.biospherelac-st-pierre.qc.ca/content/index.html>

Société d'agriculture de Richelieu : «Centre multifonctionnel Richardson», consulté le 27 juin 2016.

Disponible en ligne : <http://www.societeagriculture.com/equestre/>

Société d'aménagement de la baie Lavallière, année inconnue : «À propos», consulté le 15 janvier 2016.

Disponible en ligne : <http://maisonumarais.org/a-propos/>

Société des parcs industriels de Sorel-Tracy : «James Richardson International», consulté le 23 mars 2016.

Disponible en ligne : http://www.soreltracyregion.net/econo/page/soreldev/s/port_jame

Sorel-Tracy Express, 2002 : «Richardson International : portrait d'une entreprise au cœur de Sorel-Tracy».

Disponible en ligne : <http://www.sorel-tracyexpress.ca/actualites/actualites/148708/richardson-international-portrait-dune-entreprise-au-cur-de-sorel-tracy>

Sorel-Tracy Région, 2010 : «Le ministre Laurent Lessard de passage en Montérégie. Le centre multifonctionnel Richardson de Sorel-Tracy maintenant rénové et réaménagé».

Disponible en ligne : <http://www.soreltracyregion.net/loisir/page/loisir/article/a/11438>

Soucy, Ben et Dante Manocchio, Silos Richardson, 2016 : Entrevue accordée le 12 avril 2016.



Statistique Canada, 2011 : «Recensement sur l'agriculture».

Disponible en ligne : <http://www.statcan.gc.ca/fra/ra2016?fpv=920>

Table de concertation Agir pour la sécurité alimentaire dans le Bas-Richelieu, 2016 : «Mémoire présenté dans le cadre du forum régional sur le Plan de développement de la zone agricole de la MRC Pierre-de-Saurel».

UPA Montérégie, 2015 : «Baie Lavallière : Les producteurs ont besoin d'une intervention immédiate».

Disponible en ligne : http://www.upamonteregie.ca/Fichiers/Fichiers_414.pdf

UPA Montérégie, année inconnue : «Projet de bassin versant de la rivière Pot-au-beurre», consulté le 23 mars 2016.

Disponible en ligne : <http://upamonteregie.ca/index.php?page=Publication&ProduitsID=634>

UPA Montérégie, 2004 : «Guide sur la faune».

Disponible en ligne : http://www.upamonteregie.ca/Fichiers/Fichiers_144.pdf

Ville de Sorel-Tracy, 2003 : «Histoire de Sorel et Tracy».

Disponible en ligne : <http://www.ville.sorel-tracy.qc.ca/regard-sur-la-ville/histoire-et-patrimoine/histoire-de-sorel-et-tracy.html>

Lois et règlements

Gouvernement du Québec, Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), Règlement sur les exploitations agricoles.

Gouvernement du Québec, Loi sur la qualité de l'environnement (LQE), Règlement sur les carrières et sablières.

Gouvernement du Québec, Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA).

Gouvernement du Québec, Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), Règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles et sur le paiement des taxes foncières et des compensations.

MRC de Pierre-De Saurel, Règlement de contrôle intérimaire relatif à la cohabitation des usages agricoles et non agricoles ainsi que la préservation des boisés dans le territoire de la MRC.



Annexe I : Résumé du forum régional sur les actions à privilégier



Forum régional des acteurs de l'agroalimentaire

Le 2 juin 2016, en après-midi, les acteurs de l'agroalimentaire de la MRC se sont réunis afin d'échanger sur les actions à privilégier au PDZA. Les acteurs suivants étaient présents :

- Richard Potvin – Comité consultatif agricole
- Jean Bigué – Bureau du député Sylvain Rochon
- Évelyne Vouligny – MAPAQ
- Julie Robert – UPA
- Mario Dion – Directeur de l'aménagement de la MRC
- Maria Libert - ,Maire de St-Aimé
- Gilles Salvas – Préfet de la MRC
- Louis R. Joyal – Maire de Yamaska
- Michel Blanchard – Maire de St-David
- Denis Marion – Maire de Massueville
- Michel St-Martin – Municipalité de Ste-Victoire
- Chantal Girard – Comité ZIP du Lac St-Pierre
- Roxanne Dugas – Office de tourisme de la région Sorel-Tracy
- Jacques Thivierge – Commissaire industriel de la Ville de Sorel-Tracy
- Stéfanos Bitzaka – MDDELCC
- Sylvie Letendre – Municipalité de Saint-David
- Louise Leblanc – MAPAQ
- Josée Bélanger – CLD
- Marie Ouellet – Table Agir en sécurité alimentaire
- Maxime Dauplaise – Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
- Joël Blouin – Club conseil Les Patriotes
- Earl Hebert – Réseau agri-conseil
- Stéphanie Roy – SDE Sorel-Tracy et Haribec
- Benoît Laferrière – Club Lavallière
- Jean-François Daigle – CDC Pierre-De Saurel
- Claudine Beaudin – MAMOT
- Yannick Gignac – MAMOT
- Pierre Benoît – Relève agricole
- Marcel Comiré – COVABIR
- Patrick Fortin – Cegep de Sorel-Tracy



Vision d'avenir

Les élus présents ont exprimé leurs principales préoccupations en lien avec les valeurs de la MRC, soit:

- o La fierté de l'agriculture de la MRC et l'achat local;
- o La pérennité de l'agriculture et équité des normes entre zone agricole et zone blanche;
- o L'appui aux agriculteurs, ressources;
- o Le développement de l'agroalimentaire afin de garder une valeur ajoutée dans la MRC.

Les priorités d'actions⁸³

Priorité	1. Assurer, à l'échelle de la MRC, un meilleur appui à l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire afin de stimuler la réalisation de projets, les investissements privés et les opportunités des exploitations existantes.
Identification des projets porteurs prioritaires	L'action 1, <i>Affecter une ressource (agent/porte d'entrée) au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire et répondant aux objectifs du PDZA</i> , est ressortie comme étant la priorité la plus importante. Elle a été définie comme un guichet unique ou un réseau plutôt que de se limiter à une ressource-personne
Identification des actions additionnelles ou améliorations aux actions existantes	- Développer des programmes d'Attestation d'études professionnelles sur mesure pour les besoins du secteur agroalimentaire - Faire une veille (et non seulement un inventaire) des friches pouvant accueillir de nouvelles entreprises agroalimentaires - Travailler au maillage des entreprises de transformation avec certaines entreprises de Saint-Hyacinthe - Prospection d'entreprises agroalimentaires pour occuper des nouveaux espaces industriels prévus dans le secteur portuaire de Sorel-Tracy
Acteurs	- Le Cégep de Sorel-Tracy s'est identifié comme un acteur clé concernant le développement de compétences entrepreneuriales - Le Commissaire industriel de Sorel-Tracy s'est identifié comme un acteur clé de la prospection d'entreprises agroalimentaires

⁸³ Veuillez noter que les actions nommées dans ce compte rendu font référence à un plan d'action préliminaire présentée lors du forum et ne réfèrent pas aux actions du plan d'action final du présent PDZA.



	- La Relève agricole a été mentionnée comme acteur important pour l'identification de potentiels agricoles (friches, bâtiments inexploités, etc.)
--	---

Priorité	2. Développer l'intérêt régional envers l'agriculture et l'agroalimentaire et créer de nouvelles perspectives de développement par l'augmentation des liens avec la population, le secteur commercial, institutionnel et communautaire de Pierre-De Saurel.
Identification des projets porteurs prioritaires	L'action 1, <i>Mise sur pied d'un circuit MRC des produits, disponibilités, entreprises et lieu d'approvisionnement (ou intégration à une vitrine existante)</i>, est ressortie comme étant la priorité la plus importante. L'importance d'établir une liste (inventaire) des productions existantes sur le territoire est apparue comme essentielle et préalable à cette action et aux autres actions de cette priorité. L'importance de mettre en commun les producteurs et de les sensibiliser aux contraintes de ce type d'exercice (heures d'ouverture, aménagements nécessaires de type toilettes et stationnements, etc.)
Identification des actions additionnelles ou amélioration aux actions existantes	- Compléter l'offre de produits maraîchers avec les produits de MRC voisines et de la Montérégie - Créer une image de marque (logo?) pour les produits agricoles de la MRC – s'insérer dans l'initiative de Tourisme Montérégie - Réaliser une campagne de promotion et de communication sur l'agriculture, les familles agricoles, les entreprises agricoles, etc. (Actions B-C-D-E) - Ajouter un volet agricole à la Chambre de commerce - S'assurer que les réseaux de proximité soient accessibles aux gens à faible revenu
Acteurs	- L'Office du tourisme de la région de Sorel-Tracy et le Marché urbain de Sorel-Tracy sont les acteurs les plus importants de cette priorité - La relève agricole est identifiée comme acteur important pour la sensibilisation dans les écoles

Priorité	3. Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les synergies avec les autres composantes du milieu
Identification des projets porteurs prioritaires	Les actions 1, <i>Redémarrer la Table des partenaires de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour parler davantage et de façon concertée du développement du secteur, en plus d'encourager le positionnement et la coordination d'actions de développement agricole au sein des différents partenaires</i> et l'action 2, <i>Compléter l'exercice de révision du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC</i>, ont été identifiés comme nécessaire. L'action B, <i>Favoriser le respect des bandes riveraines de façon à mieux contrôler l'apport de sédiments au cours d'eau</i>, est ressortie comme étant également très importante.



Identification des actions additionnelles ou amélioration aux actions existantes	- Est ressortie l'importance de faire un suivi (état de situation) des bandes riveraines - Le processus de révision du Schéma d'aménagement et de développement doit se faire en partenariat avec les acteurs du milieu agricole - Importance d'une campagne de promotion des bonnes pratiques
Acteurs	- Les municipalités ont été identifiées comme des acteurs importants pour la réglementation des bandes riveraines - La relève agricole a été identifiée comme devant être intégrée à ce processus, car ce sont eux qui vivront avec les conséquences d'un environnement mal protégé



Forum régional – volet public

Le 2 juin 2016, en soirée, le grand public (agriculteurs ou non-agriculteurs) de la MRC s'est réuni afin d'échanger sur les actions à privilégier au PDZA. Les personnes suivantes étaient présentes :

- Richard Potvin – Comité consultatif agricole
- Jean Bigué – Bureau du député Sylvain Rochon
- Sylvain Rochon – Député de Richelieu
- Jean-Marie Paul – Agriculteur
- Benoît Paul – Producteur agricole
- Gérald Brouillard – Producteur agricole et membre du Comité consultatif agricole
- Georges Dutil – Producteur de sapins de Noël
- Linda Dufault – Les bouquets garnis et ferme Claude Dufault
- Louise Grégoire Racicot – Les 2 rives
- Évelyne Vouligny – MAPAQ
- Julie Robert – UPA
- Joëlle Blouin – Club conseil les Patriotes
- Renaud Péloquin – Agriculteur
- Dominic Arel – Agriculteur
- Josée Plamondon – CLD
- Stéphane Brouillard – Producteur et conseiller de Massueville
- Matthieu Beauchemin – Domaine du Nival et conseiller de Massueville
- Mario Dion – Directeur de l'aménagement de la MRC
- Maria Libert - ,Maire de St-Aimé
- Gilles Salvas – Préfet de la MRC
- Louis R. Joyal – Maire de Yamaska
- Michel Blanchard – Maire de St-David
- Denis Marion – Maire de Massueville



Vision d'avenir

La vision d'avenir présentée a fait consensus. Cependant, certains éléments ont été soulevés par les participants. Le député Sylvain Rochon a exprimé l'importance de l'agriculture dans la région qui est sous-estimée. Certains agriculteurs ont exprimé leurs craintes sur les éléments suivants :

- Ne pas pénaliser les grands producteurs
- Avoir plus d'infrastructures de transformation pour réduire les coûts (ex : abattoirs, meunerie)
- Envisager rétablir l'équilibre entre les productions animales vs végétales et supporter les productions animales émergentes

Les priorités d'actions

Priorité	1. Assurer, à l'échelle de la MRC, un meilleur appui à l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire afin de stimuler la réalisation de projets, les investissements privés et les opportunités des exploitations existantes.
Identification des projets porteurs prioritaires	L'action 1, <i>Affecter une ressource (agent/porte d'entrée) au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire et répondant aux objectifs du PDZA</i>, est ressortie comme étant la priorité la plus importante. Elle a été définie comme étant dévouée au développement de l'agriculture, à la prospection d'entreprises et à la circulation de l'information et non seulement un service aux producteurs. Plutôt qu'une personne ressource, on pourrait penser à la création de tables, d'évènements de réseautage, de maillage entre les intervenants.
Identification des actions additionnelles ou améliorations aux actions existantes	- Appuyer les entreprises dans la recherche de main-d'œuvre - Prise de position politique pour l'agriculture dans la MRC.
Acteurs	- Les Ateliers « Je suis capable » ont été identifiés comme un acteur de l'action C, puisqu'ils ont des cuisines qui pourraient être utilisées pour d'autres projets



Priorité	2. Développer l'intérêt régional envers l'agriculture et l'agroalimentaire et créer de nouvelles perspectives de développement par l'augmentation des liens avec la population, le secteur commercial, institutionnel et communautaire de Pierre-De Saurel.
Identification des projets porteurs prioritaires	L'action A, <i>Compléter les canaux d'accès aux produits de la MRC en complémentarité avec le Marché urbain Pierre-De Saurel en priorisant des initiatives comme : kiosque mobile, marché public occasionnel, utilisation de centres jardins (concept de haltes campagnardes), etc.</i> , est ressortie comme une action devant se trouver dans les projets porteurs. Elle pourrait s'inspirer du projet «Matinées gourmandes»
Identification des actions additionnelles ou amélioration aux actions existantes	- La création d'une zone alimentaire (action 2) devrait se faire en lien avec l'inventaire des friches identifié comme action à la priorité 1.
Acteurs	- Le marché urbain est identifié comme un acteur clé dans cette priorité
Priorité	3. Valoriser l'agriculture et le territoire agricole en encourageant la réalisation de projets s'appuyant sur les synergies avec les autres composantes du milieu
Identification des projets porteurs prioritaires	L'action B, <i>Favoriser le respect des bandes riveraines de façon à mieux contrôler l'apport de sédiments au cours d'eau</i> , est ressortie comme étant très importante. Par contre, elle devrait plutôt exprimer une intention de développer et proposer un plan agroenvironnemental propre à la MRC. Ce plan agroenvironnemental serait au-delà du simple respect des bandes riveraines et tiendrait compte du nivelage, du compactage du sol, de la structure de sol, des méthodes culturales, des pratiques d'arrosage, etc. Il serait orienté vers une approche «bassin versant» et inclurait la sensibilisation, la présence potentielle d'une ressource ingénieure-agronome et des démarches terrain dans les champs.
Identification des actions additionnelles ou amélioration aux actions existantes	- Lancer un message politique afin de régler la problématique de la Baie de Lavallière - Sortir d'une opposition agriculteurs contre écologistes, avoir une approche par bassin versant - Trouver des solutions pour la cohabitation des usages agricoles dans la Baie de Lavallière
Acteurs	- La MRC et les élus devront jouer un rôle plus prépondérant dans cette priorité - Les Clubs agro-environnementaux pourront jouer un rôle

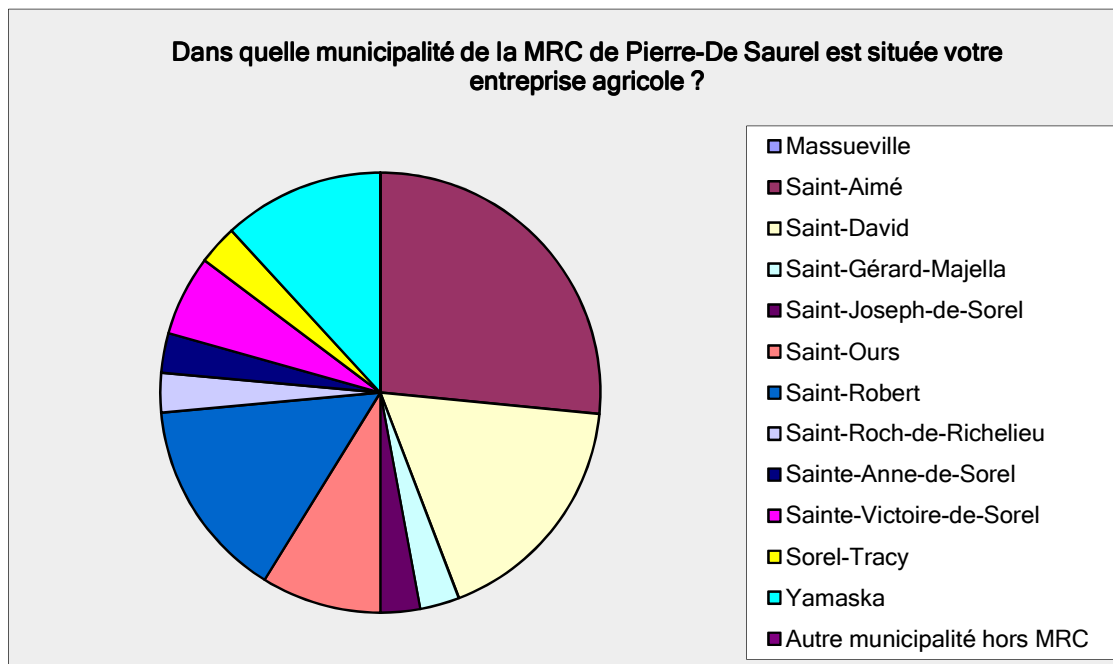


Annexe II : Consultations auprès des producteurs (sondage)

Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 1

Dans quelle municipalité de la MRC de Pierre-De Saurel est située votre entreprise agricole ?

Answer Options	Response Percent	Response Count
Massueville	0,0%	0
Saint-Aimé	26,5%	9
Saint-David	17,6%	6
Saint-Gérard-Majella	2,9%	1
Saint-Joseph-de-Sorel	2,9%	1
Saint-Ours	8,8%	3
Saint-Robert	14,7%	5
Saint-Roch-de-Richelieu	2,9%	1
Sainte-Anne-de-Sorel	2,9%	1
Sainte-Victoire-de-Sorel	5,9%	2
Sorel-Tracy	2,9%	1
Yamaska	11,8%	4
Autre municipalité hors MRC	0,0%	0
answered question		34
skipped question		0

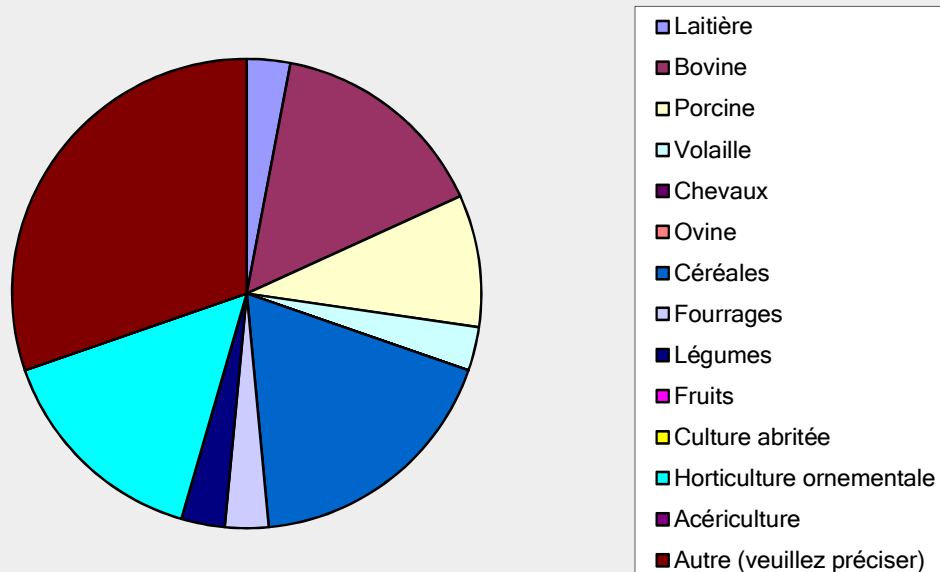


Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 2

Quelle est votre activité agricole principale?

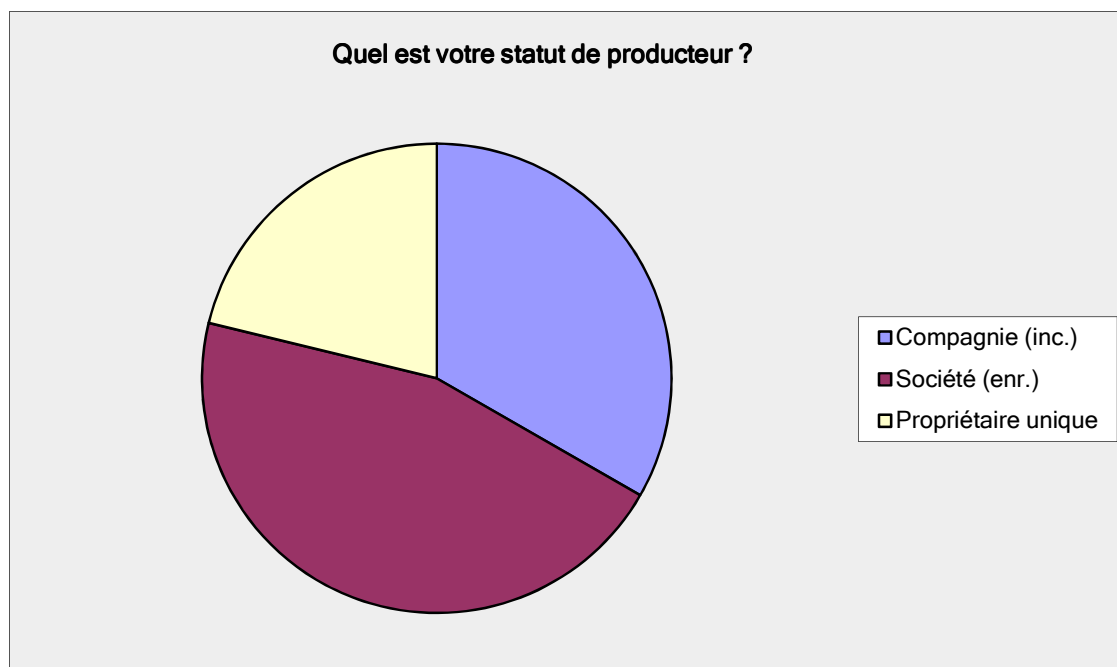
Answer Options	Response Percent	Response Count
Laitière	3,0%	1
Bovine	15,2%	5
Porcine	9,1%	3
Volaille	3,0%	1
Chevaux	0,0%	0
Ovine	0,0%	0
Céréales	18,2%	6
Fourrages	3,0%	1
Légumes	3,0%	1
Fruits	0,0%	0
Culture abritée	0,0%	0
Horticulture ornementale	15,2%	5
Acériculture	0,0%	0
Autre (veuillez préciser)	30,3%	10
answered question		33
skipped question		1

Quelle est votre activité agricole principale?



Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 3

Quel est votre statut de producteur ?		
Answer Options	Response Percent	Response Count
Compagnie (inc.)	33,3%	11
Société (enr.)	45,5%	15
Propriétaire unique	21,2%	7
<i>answered question</i>		33
<i>skipped question</i>		1

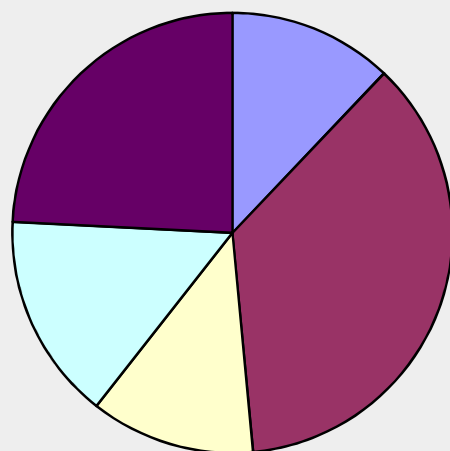


Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles- Question 4

Quel est le plus haut niveau de formation agricole atteint par les membres de votre entreprise?

Answer Options	Response Percent	Response Count
Diplôme d'études professionnelles (DEP)	12,1%	4
Diplôme d'études collégiales (DEC)	36,4%	12
Diplôme d'études universitaire - 1er cycle (BAC)	12,1%	4
Diplôme d'études universitaire - 2er cycle	15,2%	5
Aucun diplôme	24,2%	8
answered question		33
skipped question		1

Quel est le plus haut niveau de formation agricole atteint par les membres de votre entreprise?



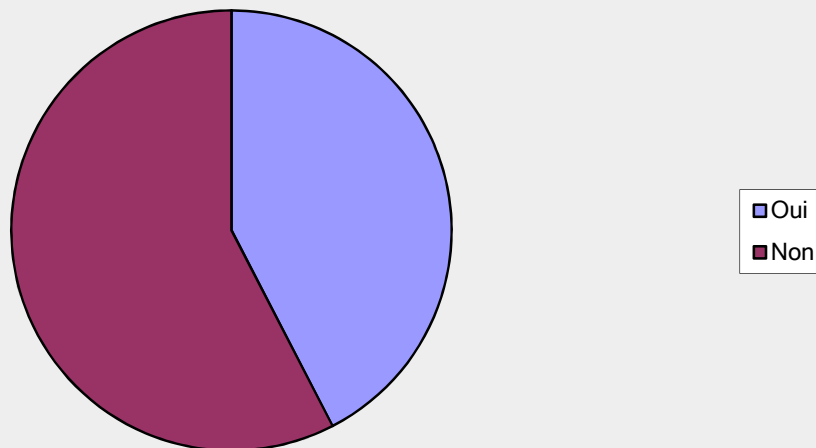
- Diplôme d'études professionnelles (DEP)
- Diplôme d'études collégiales (DEC)
- Diplôme d'études universitaire - 1er cycle (BAC)
- Diplôme d'études universitaire - 2er cycle
- Aucun diplôme

Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 5

Votre entreprise compte-t-elle au moins un membre de la relève agricole établie (40 ans et moins) ?

Answer Options	Response Percent	Response Count
Oui	42,4%	14
Non	57,6%	19
<i>answered question</i>		33
<i>skipped question</i>		1

Votre entreprise compte-t-elle au moins un membre de la relève agricole établie (40 ans et moins) ?



Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 6

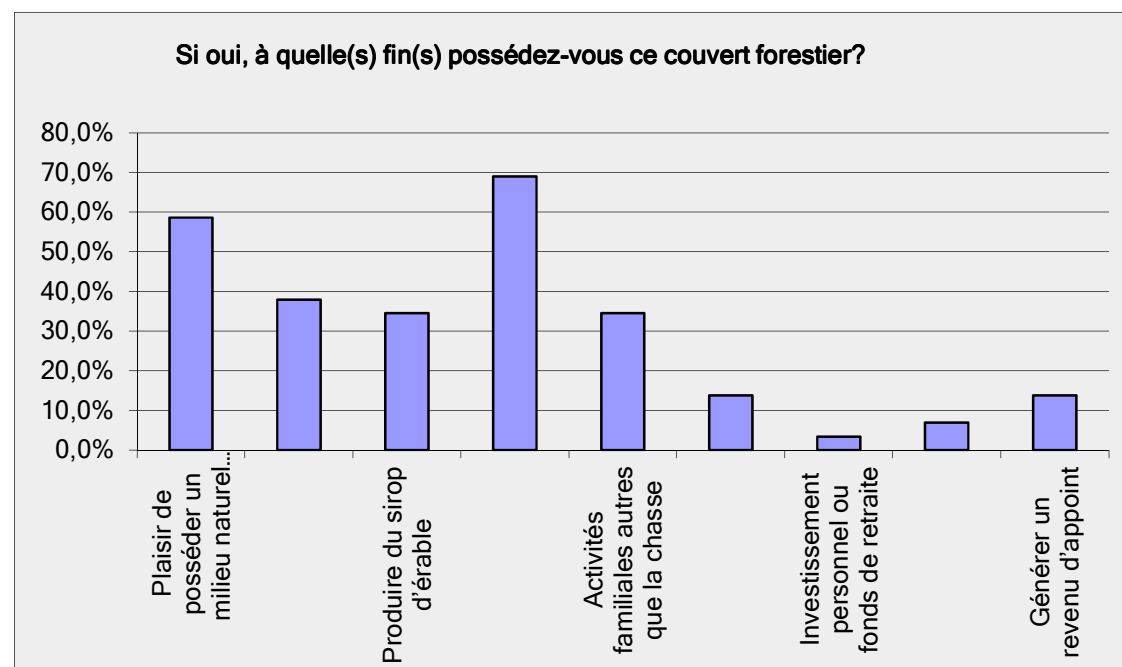
Possédez-vous sur vos terres un couvert forestier et, si oui, à quelle(s) fin(s) ?		
Answer Options	Response Percent	Response Count
Oui	87,9%	29
Non	12,1%	4
answered question		33
skipped question		1



Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 7

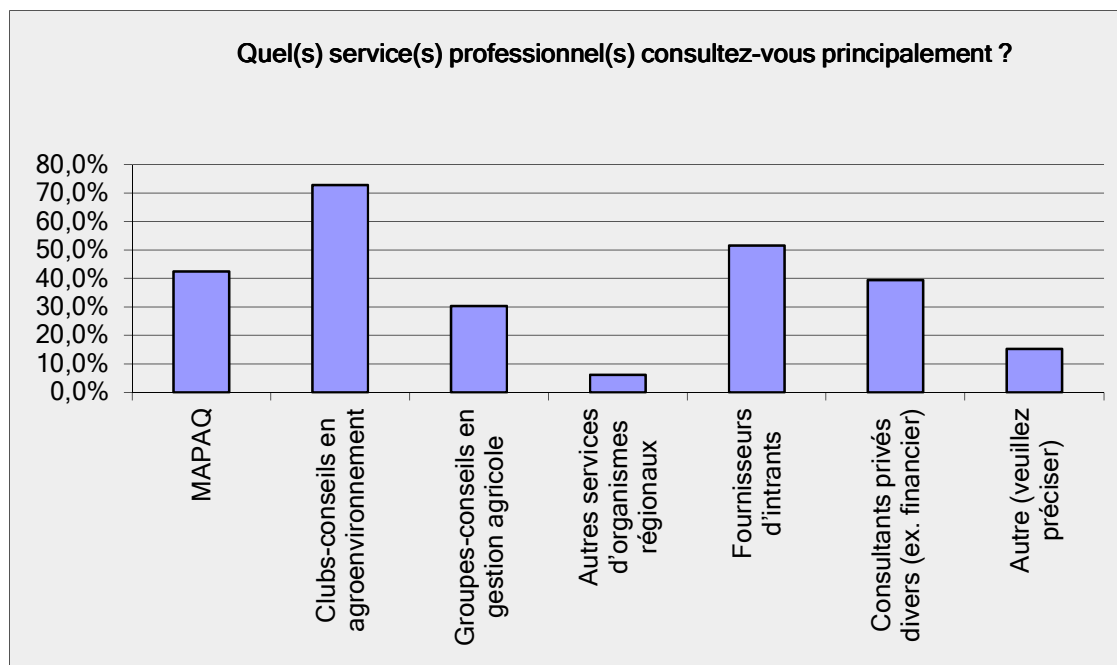
Si oui, à quelle(s) fin(s) possédez-vous ce couvert forestier?

Answer Options	Response Percent	Response Count
Plaisir de posséder un milieu naturel boisé	58,6%	17
Plaisir d'aménager une forêt	37,9%	11
Produire du sirop d'érable	34,5%	10
Récolter du bois de chauffage	69,0%	20
Activités familiales autres que la chasse	34,5%	10
Récolter des produits forestiers non ligneux	13,8%	4
Investissement personnel ou fonds de retraite	3,4%	1
Chasse ou pêche	6,9%	2
Générer un revenu d'appoint	13,8%	4
<i>answered question</i>		29
<i>skipped question</i>		5



Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 8

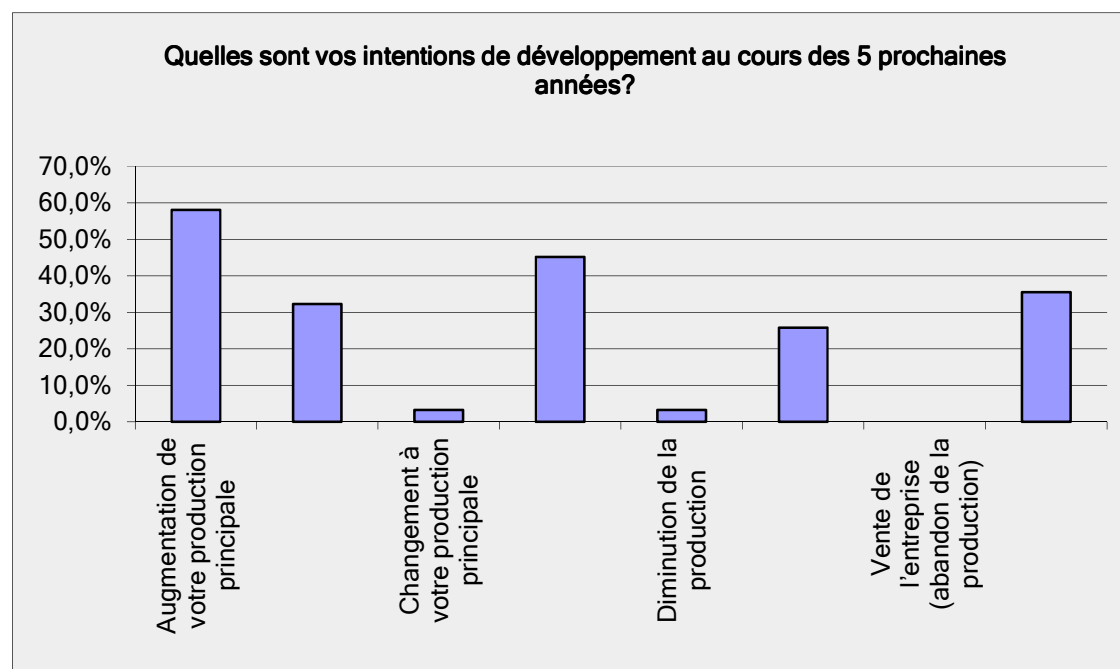
Quel(s) service(s) professionnel(s) consultez-vous principalement ?		
Answer Options	Response Percent	Response Count
MAPAQ	42,4%	14
Clubs-conseils en agroenvironnement	72,7%	24
Groupes-conseils en gestion agricole	30,3%	10
Autres services d'organismes régionaux	6,1%	2
Fournisseurs d'intrants	51,5%	17
Consultants privés divers (ex. financier)	39,4%	13
Autre (veuillez préciser)	15,2%	5
answered question		33
skipped question		1



Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 9

Quelles sont vos intentions de développement au cours des 5 prochaines années?

Answer Options	Response Percent	Response Count
Augmentation de votre production principale	58,1%	18
Augmentation de vos productions complémentaires	32,3%	10
Changement à votre production principale	3,2%	1
Maintien de la production	45,2%	14
Diminution de la production	3,2%	1
Transfert de l'entreprise à une relève	25,8%	8
Vente de l'entreprise (abandon de la production)	0,0%	0
Diversification des activités à la ferme	35,5%	11
<i>answered question</i>		31
<i>skipped question</i>		3

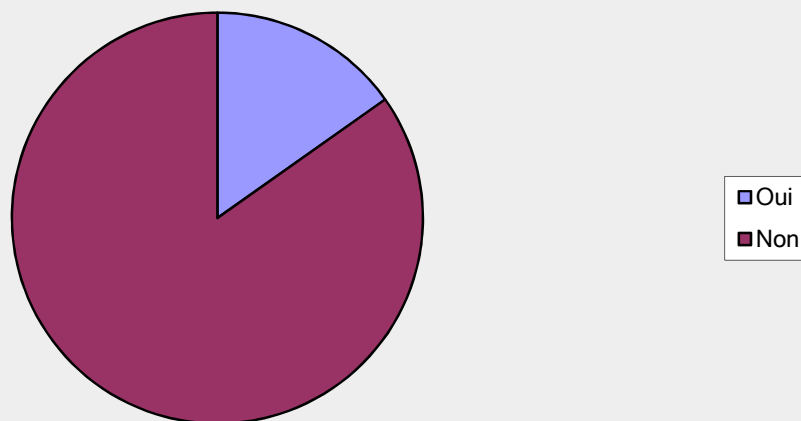


Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 10

Selon vous, est-ce que la MRC de Pierre-De Saurel tire le plein potentiel économique, environnemental et/ou social de son agriculture ?

Answer Options	Response Percent	Response Count
Oui	15,2%	5
Non	84,8%	28
<i>answered question</i>		33
<i>skipped question</i>		1

Selon vous, est-ce que la MRC de Pierre-De Saurel tire le plein potentiel économique, environnemental et/ou social de son agriculture ?



Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 11

Q11 Expliquez pourquoi

Réponses obtenues : 33 Question ignorée : 1

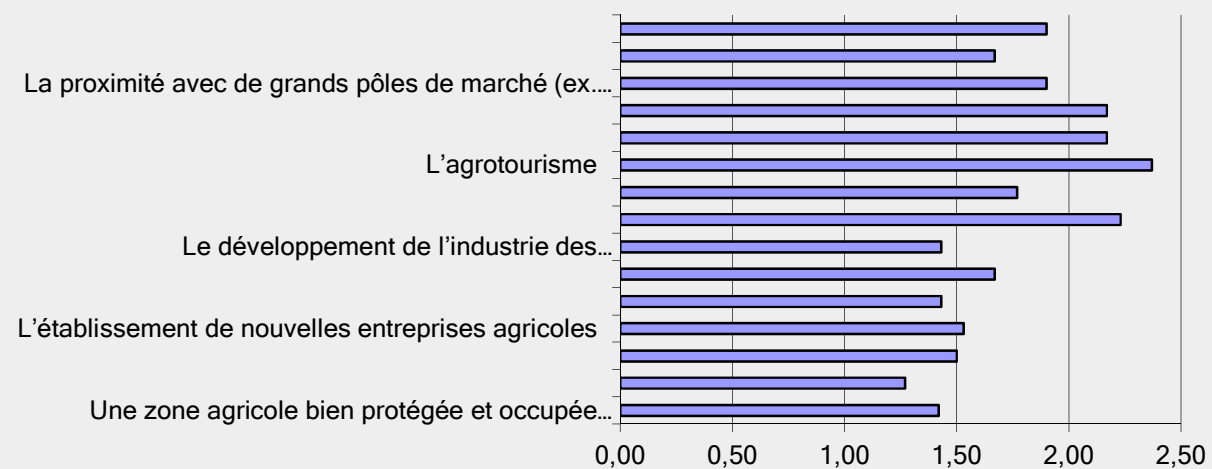
#	Réponses	Date
1	Il faudrait favoriser les entreprises de transformation, favoriser l'implantation de différentes productions, favoriser l'utilisation de la terre agricole et sa zone, obtenir des meilleurs revenus par ferme (diversification des revenus/ha et augmentation de la production animale)	26/04/2016 14:44
2	Trop grande méconnaissance de la réalité agricole et de son potentiel économique de la part des élus	26/04/2016 14:39
3	Trop d'exode rural, peu de soutien aux nouveaux et petits producteurs (de créneau); embûches vs. CPTAQ	26/04/2016 14:37
4	champ non rempli	11/04/2016 16:22
5	Parce que, à écouter les gens, il manque de visibilité	07/04/2016 13:37
6	Ne fait rien pour le développer	07/04/2016 13:32
7	Aucune (peu) agriculture de proximité	07/04/2016 13:29
8	champs non rempli	07/04/2016 13:26
9	Il n'y a presque plus de producteur maraîcher comme jadis il y avait au Marché de Sorel. Il n'y a pas eu de plan de remplacement et de relance pour des producteurs qui ont dû aller offrir leurs produits hors de notre MRC.	06/04/2016 09:23
10	sol propice à l'agriculture ou en culture non drainé, non nivelé avec potentiel de productions diversifiées.	14/03/2016 17:09
11	je crois qu'il manque de diversité dans le milieu de l'agriculture.	01/03/2016 12:32
12	Souvent mis des bâtons dans les roues à cause du règlement extrême (distance plus sévère qu'ailleurs)	01/03/2016 12:30
13	Notre problématique que l'on sait avec la baie de Lavallière et qu'on puisse la régler au mieux pour tout le monde et ensemble.	01/03/2016 12:27
14	champ non rempli	01/03/2016 12:23
15	manque de soutien pour les entreprises en démarrage (règlement provincial pour les emplacements agricoles) (ca par ca serait idéal)	01/03/2016 12:22
16	Possibilité d'expansion de raffinage de nos produits	01/03/2016 12:11
17	champ non rempli	01/03/2016 12:08
18	Perte de droit acquis pour production animale.	01/03/2016 12:04
19	Manque d'amélioration «à l'interne» (agrandir de l'intérieur) sur la ferme et diversification des revenus pas très implantée.	01/03/2016 12:01
20	Elle oublie le secteur forestier commercial	01/03/2016 11:58
21	champ non rempli	01/03/2016 11:56
22	Champ non rempli (questions 11 et 12 non plus)	01/03/2016 11:54

Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 12

En utilisant l'échelle ci-dessous, sur quel(s) aspect(s) l'agriculture de la MRC de Pierre-De Saurel devrait miser pour assurer son développement agricole et agroalimentaire futur ?

Answer Options	Très important	Important	Peu important	Pas important	Rating Average	Response Count
Une zone agricole bien protégée et occupée prioritairement par des usages agricoles	25	5	0	3	1,42	33
La sensibilisation des élus régionaux aux retombées de l'agriculture	23	6	1	0	1,27	30
La sensibilisation de la population urbaine aux pratiques agricoles et leurs retombées	19	9	0	2	1,50	30
L'établissement de nouvelles entreprises agricoles	18	8	4	0	1,53	30
Encourager le développement de produits agricoles et alimentaires régionaux	20	7	3	0	1,43	30
Créer des lieux de promotion, vente et mise en valeur des produits régionaux	13	15	1	1	1,67	30
Le développement de l'industrie des transformateurs et de l'agroalimentaire	17	13	0	0	1,43	30
La consolidation et l'expansion des productions agricoles dominantes du territoire	7	12	8	3	2,23	30
Le développement de la transformation et de la commercialisation à la ferme	12	13	5	0	1,77	30
L'agrotourisme	6	11	9	4	2,37	30
Les paysages agricoles	10	7	9	3	2,17	29
Les milieux naturels en zone agricole	9	12	4	5	2,17	30
La proximité avec de grands pôles de marché (ex. Montréal)	10	15	3	2	1,90	30
Le développement de filières régionales (production, transformation, distribution)	15	11	3	1	1,67	30
Les nouvelles tendances en production (biologique, petites échelles, etc.)	12	9	7	1	1,90	29
<i>answered question</i>						33
<i>skipped question</i>						1

En utilisant l'échelle ci-dessous, sur quel(s) aspect(s) l'agriculture de la MRC de Pierre-De Saurel devrait miser pour assurer son développement agricole et agroalimentaire futur ?



Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles - Question 13

Q13 Avez-vous d'autres commentaires sur les potentiels régionaux?

Réponses obtenues : 9 · Question Ignorée : 25

#	Réponses	Date
1	Je pense qu'il faut des activités secondaires et tertiaires. ce qui implique un support des élus et de la population.	26/04/2016 14:45
2	Abattoir de plan A! (volailles)	26/04/2016 14:38
3	Champ non rempli et question 14 non répondue	11/04/2016 16:23
4	Valoriser la chaine de valeur. promouvoir les produits locaux disponibles	07/04/2016 13:38
5	non	14/03/2016 17:12
6	Le potentiel des terres est limité par un mauvais égouttement des terres et des cours d'eau	01/03/2016 12:08
7	Aller chercher revenus additionnels des 18% en boisé	01/03/2016 12:04
8	J'ai toujours trouvé que la MRC (ou municipalité) ne mise pas assez sur la présence de chevaux dans la région.	01/03/2016 12:02
9	Question 14 non répondue	01/03/2016 11:43

Questionnaire à l'intention des producteurs agricoles

Enfinement, en utilisant l'échelle ci-dessous, en ce qui a trait aux activités de votre entreprise, quel est votre niveau de satisfaction ?

Answer Options	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Insatisfait	Rating Average	Response Count
La fierté d'exercer ma profession	28	5	0	0	1,15	33
Les perspectives d'avenir	11	11	7	1	1,93	30
La perception de la région (population, élus, etc.)	2	10	14	3	2,62	29
Charge de travail	12	13	3	1	1,76	29
Revenu net annuel produit	5	14	7	2	2,21	28
Retour sur l'investissement	8	13	5	3	2,10	29
Le soutien à vos projets disponible à l'échelle régionale	4	11	9	5	2,52	29
<i>answered question</i>						33
<i>skipped question</i>						1

